Semaine du 30 juin
au 6 juillet 1974
6e année - no 26

35c

QUÉBEC-PRESSE



La CSN entre l'usine et le Parlement

photo Christian Lambert

Les enfants du statu quo

Un document du congrès de la CEQ dénonce les manuels scolaires comme véhicules des valeurs de la minorité dominante.

(pages 2 et 3)

Le cidre pur Québec

L'industrie cidrière québécoise connaît une expansion inespérée au Québec même, mais les préjugés contre le cidre sont encore tenaces.

(page 8)

L'abstention au Québec

S'abstenir de voter est une vieille tradition québécoise, et les tendances du vote exprimé par les Québécois depuis les débuts de la confédération ont beaucoup varié.

(pages 16 et 17)

mini-loto

Tirage 13
VENDREDI
28 juin 74

29 Séries émises
90,000 chacune

21523	Possibilité de 29 gagnants de $5,000.
1523	232 gagnants de $500.
523	2349 gagnants de $100.

LOTO PERFECTA

13e COURSE 27 JUIN 1974

		prix
ORDRE:	$1,148.20	101
DESORDRE:	38.90	2980

VENTES TOTALES: 483,197.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
3	1	5	9

LA CEQ EN CONGRES

Les enfants du statu quo

Un document du congrès de la Centrale de l'enseignement du Québec démontre clairement que nos manuels scolaires, tant à l'élémentaire qu'au secondaire, initient les enfants au mantien des valeurs de la minorité dominante.



UNE FAMILLE QUEBECOISE TYPIQUE ou une famille privilégiée? La CEQ répond: une famille privilégiée. Et pourtant, c'est elle qui occupe toute la place dans les manuels scolaires québécois.

par Gérald Godin

"Le capitalisme favorise l'initiative, le rendement, le progrès; il respecte l'homme, ses droits et en particulier le droit qu'a tout homme de posséder des biens et d'en disposer; il a fait faire à l'humanité d'immenses progrès. Au reste, il est perfectible, l'expertise le montre. Sous cette forme il n'est pas à rejeter, il est acceptable."

"L'aviation, les guerres, la recherche du minerai par les hommes de civilisation plus avancée atténuant de plus en plus l'isolement qui caractérisait la vie de l'Esquimau dans le passé... les gouvernements (...) se préoccupent sans cesse davantage du bien-être des populations indigènes de l'Arctique: soins sanitaires, école, police, etc."

Ces deux citations sont extraites de manuels scolaires actuellement au secondaire. La première vient du manuel du R.P. Emile Bouvier intitulé "Les rouages de l'économie" et la deuxième vient du "Manuel de géographie générale", de Pierre Dagenais.

C'est la centrale de l'enseignement du Québec qui a déterré ces perles et beaucoup d'autres. Elles les rend publiques au cours de son congrès qui a commencé samedi, à Rivière-du-Loup, dans un document qui s'intitule "Ecoles et luttes de classes au Québec". Ce document, auquel ont collaboré près de 8,000 professeurs et des milliers d'étudiants, en arrive aux conclusions suivantes: l'école est conçue par la minorité possédante et décrit la réalité de la minorité possédante. A preuve cette description des vacances tirée des Eléments de mathématiques, de Eicholz: on ira en vacances à Baie-Jolie en hélicoptère, en bateau, en autobus ou en poney. Et dans un autre manuel, celui de Silvestre de Sacy, "Bien lire et aimer lire", destiné à l'élémentaire, on lit cette description: Et ce soir, elle couchera au bord de la mer... Il faut tout décharger sur le bord de la route: le canari dans sa cage, le chat dans son panier, le canot pneumatique, le filet à crevettes, la bouée (la tripe), le pingouin".

Résultat: la majorité des enfants d'ouvriers québécois qui ne sont pas familiers avec cette société, seront étrangers à l'enseignement qu'on leur donne, aux manuels qu'on les force à utiliser, aux réalités qu'on leur impose. D'après le document de la CEQ, ce genre de manuels scolaires provoque le rejet de l'école par la majorité des étudiants qui se retrouvent ainsi rapidement sur le marché du travail et constituent la main d'oeuvre dont l'industrie a besoin.

Les auteurs du document, préparé par la Commission d'enquête sur le rôle de l'école et de l'enseignant, concluent en ces termes: l'école est au service de la classe dominante, en voici la preuves.

Les preuves tiennent en 150 pages. Et les preuves font dresser les cheveux sur la tête. Voici des extraits de ce document. Les auteurs l'ont divisé en quatre parties: la famille, la femme, la société et les loisirs.

La famille

Elle est riche: "Nina est une jolie amazone; Papa a acheté une étole de zibeline à maman".

Chaque famille est propriétaire d'une maison qui peut même être assez spacieuse pour contenir plusieurs salles de bain et chaque enfant possède ses propres articles de toilette bien individualisés. Dans un même manuel, il est possible d'aller à la chasse avec tout l'équipement adéquat, de jouer sur la grève, d'avoir sa première leçon de ski, de visiter de beaux villages, de se rendre à Québec ou à New York et d'aller au zoo.

La division sexuelle des tâches dans la maison est très prononcée. Il est très rare, dans les manuels, de voir des hommes accomplir des tâches dites "ménagères": préparer les repas, faire la lessive, laver la vaisselle, faire le ménage, prendre soin des enfants. La femme, bourreau de travail, accomplit toutes ces tâches consciencieusement. On la voit perpétuellement calme, détendue, sereine. Mais rarement au repos. Même lorsque des images nous la montrent assise, la femme raccommode, conseille ou prend soin des enfants. En général, la femme est la seule toujours au travail dans la maison; l'homme, lui, se repose et les enfants s'amusent "en garçons" et "en petites-filles". Il semble normal et souhaitable que la femme soit au travail. N'y a-t-il pas toujours quelque chose à faire pour une femme à la maison? Il semble que la femme (surtout la mère) n'ait pas droit aux loisirs. Serait-ce que les loisirs de la femme se réduisent à garder pour la soirée des "petits ouvrages faciles", prolongements de ses tâches ménagères: couture, broderie, tricot, etc.?

Ainsi, la famille est dépeinte comme un lieu de bonheur perpétuel et d'épanouissement des individus. Un monde clos, fermé à la réalité. Jamais il n'est fait état de réalités telles que les parents séparés ou divorcés, le chômage, l'endettement, le manque de services sociaux et culturels, l'exiguité des logements, le chauffage insuffisant, l'absence de commodités, le manque d'espace pour jouer, pour garer la voiture d'occasion ou pour ranger la poussette du bébé, les enfants turbulents, les voisins d'en-haut ou d'à-côté, les escaliers harassants, le manque de lumière et d'air pur, l'absence de garderies collectives, les femmes qui travaillent hors du foyer...

Ces omissions, comme les affirmations qui sont faites concernant la cellule familiale, contribuent à maintenir tels qu'ils sont actuellement les rapports enfant-famille-école-société sans qu'aucun changement, aucune amélioration soient considérés possibles ou souhaitables. Les manuels scolaires masquent les rapports réels existant entre l'homme, la femme et les enfants et camouflent les véritables conditions dans lesquelles vivent la majorité des familles.

La femme des manuels scolaires québécois

Les petites filles sont toujours plus petites, moins pesantes, font des pas plus petits, lisent des livres ordinaires et leurs repas coûtent moins cher.

"Elle (petite fille) voit qu'il (le chien) est fort et elle admire la force. Sans cela elle ne serait point une petite fille".

"René s'élance... debout... étend les bras... en bas comme un soldat. Alice n'est pas si habile... vacille... perd l'équilibre et tombe." Le point de comparaison, la norme du courage et de l'intrépidité, c'est l'homme.

"Primitiva resta seule, veuve à vingt ans. Aussi courage qu'un homme..."

"C'était une fille très courageuse, dit le frère (...) Une femme?... murmura Rôme. Oui, et aussi intrépide qu'un homme..."

Voyageons dans la montagne. Le garçon est un champion, il descend bien la pente de ski. La fille: "c'est une fille. Elle se fatigue en montagne."

Personne ne sera surpris de constater que les filles sont exclues des jeux aventureux:

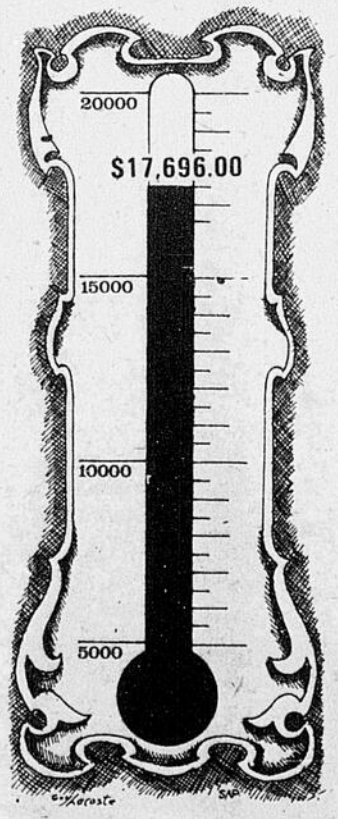
"Bon, dit-il enfin. Nous y serons à dix heures et demie; pas de filles, simplement les quatre garçons."

Il s'agit d'une "mission de nuit" (surveillance d'une maison).

La société

Dans quel genre de société vivons-nous? Est-ce une société bâtie pour les travailleurs et qui les respecte? Dans

Campagne de souscription 1974



QUEBEC-PRESSE

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670, rue Péloquin, Montréal 358, Québec.

Directeur général: Normand Caron.
Directeur de l'information: Louis Fournier.
Chef de pupitre: Michel Hotte.
Comité de rédaction: Marie Brassard, Michel Elliott, Louis Fournier, Gérald Godin, Michel Hotte, Micheline Lachance, Christian Lambert, Robert Lévesque, Jean-Claude Pelletier, Georges Robitaille, Paul Terrien, Monique Vanden.

Rédaction: 381-8684.
Bureau de Québec: (418) 643-1357.
Sports: Pierre Terroux, directeur.
Christian Lambert, adjoint.
Publicité: Georges Robitaille, directeur.
Représentants: Daniel Béland, Yolande Poisson, Céline Thibodeau. – 381-1385.
Distribution et abonnements: Jean-Claude Pelletier. – 381-9936.
Administration: Gilbert Rambo. – 381-4775.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670, rue Péloquin, Montréal 358, Québec.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Maquette et lithographie par Journal Offset Inc., 254, boul. Benjamin-Hudon, Ville Saint-Laurent, Québec.



UN SALON QUEBECOIS TYPIQUE ou un salon québécois privilégié? Illustration extraite d'un manuel scolaire québécois.

la société capitaliste, l'abondance, le progrès touchent-ils tout le monde également? Y a-t-il des conflits sociaux, des luttes de classes? A en croire les manuels scolaires, nous vivons dans une société presqu'idéale. Oh! bien sûr, il y a quelques problèmes mais ils sont rapidement ramenés à des cas individuels ou à des soubresauts passagers, à des malchances. Entre la société décrite par les manuels et la société réelle, il y un écart considérable.

Les pauvres? "Ils étaient heureux malgré leur grande pauvreté".

Le pouvoir? "Il était une fois un roi très sage et très bon (...) Il était parvenu à procurer du travail à tous les pauvres et à apprendre à tous les riches la charité".

La pauvreté? "La pauvreté dans la plupart des cas dépend d'une insuffisance de formation et d'instruction, du manque de connaissance du marché du travail, de l'absence de contacts, des coûts du transport, d'un déménagement, d'une santé affaiblie, d'un échec dans les entrevues".

Le colonialisme? "L'oeuvre de colonisation dans les pays chauds a créé de véritables richesses, transformant des déserts en champs de coton ou de canne à sucre... En répandant la religion, l'instruction, l'hygiène et les soins médicaux, la colonisation contribue à modifier les genres de vie traditionnels et à élever les populations indigènes au stade de peuples libres".

La concurrence? "Elle a de grands avantages: elle facilite singulièrement le classement des hommes; elle est le stimulant le plus énergique de l'activité humaine; elle facilite et hâte les progrès industriels; elle attire les capitaux là où ils peuvent rendre davantage; elle met aux prises et en jeu toutes les variétés de jugements humains et elle prévient ainsi les engouements et les paniques".

La publicité? "Le publicitaire est un peu un magicien. Il permet des merveilles et il les rend accessibles en un tournemain. Grâce à une formule magique, il vend une idée rattachée à un produit".

Les loisirs

L'idéologie dominante véhicule le mythe que le système capitaliste en est arrivé à un tel degré de développement que la société serait parvenue au seuil ou dans ce que des sociologues qualifient de "civilisation ou ère des loisirs". Par exemple, l'extension et le perfectionnement de l'automatisation de la production, l'abondance des biens de consommation de toutes sortes étalés dans les magasins, la "démonstration" des voyages à l'étranger, etc..., en seraient des preuves éclatantes. En fait, l'idéologie dominante tente de nous faire oublier que cette "ère des loisirs" ne profite qu'à la bourgeoisie qui seule a les moyens de bénéficier de cette abondance; que cette "ère des loisirs" est rendue possible par l'exploitation des travailleurs.

Comment cette ère des loisirs est-elle décrite dans les manuels scolaires?

Les vacances: "Léo a reçu une carte postale de son ami Emile: Emile est à Cap Kennedy, en Floride". "A l'été, Nina ira à Rome et Aline ira à Matane.

Le travail

Les manuels scolaires parlent souvent du travail. De façon générale, les auteurs tendent à glorifier le travail manuel. A aucun moment cependant, ils ne font allusion à l'abrutissement du travail à la chaine ou des lassitudes, des maladies industrielles et des accidents du travail.

"Le travail est une extension de la personnalité de l'homme. Par le travail, l'homme se crée, s'achève et aménage la terre pour la rendre plus hospitalière", ou encore: "Le travail est pour nous une collaboration directe à l'oeuvre créatrice de Dieu. Le travail rend le monde plus beau et les gens plus heureux.

Le Russe et le Québécois

Dans le manuel d'initiation à l'économie du R.P. Emile Bouvrier, on trouve cette énumération des avantages à vivre en système capitaliste par comparaison au système soviétique. C'est une page éclairante:

L'ouvrier Tremblay

L'ouvrier Tremblay choisit son emploi;

l'ouvrier Tremblay reçoit un salaire librement débattu avec le patron;

l'ouvrier Tremblay peut placer en épargne une partie de son salaire;

l'ouvrier Tremblay peut ouvrir à son compte une petite usine;

l'ouvrier Tremblay peut marchander les prix;

le syndicat de Tremblay peut négocier avec le patron une convention collective;

le syndicat de Tremblay peut faire la grève.

L'ouvrier Malenkov

L'ouvrier Malenkov prend l'emploi qu'on lui impose;

l'ouvrier Malenkov touche le salaire que l'Etat a fixé sans le consulter;

l'ouvrier Malenkov doit faire partie du syndicat imposé;

l'ouvrier Malenkov peut épargner mais l'Etat peut rafler son épargne;

l'ouvrier Malenkov ne peut changer d'emploi;

l'ouvrier Malenkov ne peut ouvrir d'usine à son compte;

l'ouvrier Malenkov doit accepter les prix fixés par l'Etat;

le syndicat de Malenkov se limite à un service social et ne peut intervenir dans l'échelle des salaires;

le syndicat de Malenkov ne peut faire aucune grève.

En conclusion de leur rapport d'enquête, les quatre auteurs écrivent: "il faut développer une pédagogie de la prise de conscience. Les enseignants doivent faire comprendre à leurs étudiants le fonctionnement des structures sociales en tant que moyens de domination et de violence". "Il faut, ajoutent-ils que les enseignants et les étudiants comprennent et combattent les causes de la domination et les mécanismes de l'exploitation. Cet apprentissage et ce combat doivent englober le milieu socio-économique dans lequel tous vivent, puisque les hommes n'existent pas en dehors de cette réalité".

LE 46e CONGRES DE LA CSN

Le pouvoir: de l'usine au Parlement

par Louis Fournier

La Confédération des syndicats nationaux ne s'est pas tranquillisée et n'est pas devenue, tout à coup, "plus sage" à l'occasion de son dernier congrès à Montréal, la semaine dernière.



MARCEL PEPIN: se donner un autre "swing".
(Photo Christian Lambert)

Si l'on a moins répété, comme au congrès de juin 1972, qu'il fallait "abattre le régime libéral", on ne le pensait pas moins!

En se proposant comme objectif, pour les deux prochaines années, de "contester le pouvoir là où il s'exerce le plus près de nous, au travail", les délégués à ce 46ème congrès de la CSN n'ont pas oublié, pour autant, que le centre du pouvoir, c'est l'Etat et, singulièrement, le régime Bourassa à Québec. "On ne fait pas les lois à l'usine mais au Parlement", a rappelé un ouvrier qui travaille au métro de Montréal.

Comités populaires

"Ceux qui pensent que je propose un retour au vieux syndicalisme d'affaires vont déchanter", avait lancé dans son rapport moral le président Marcel Pepin, réélu au poste qu'il occupe depuis 1965. Et tout en insistant sur la lutte syndicale dans l'entreprise, Marcel Pepin n'a pas mis en veilleuse sa proposition de 1972: il faut créer partout des **comités populaires,** regroupant syndiqués et non syndiqués dans des batailles communes et concrètes. Ces comités, dans l'esprit du président de la CSN, peuvent constituer la base d'une action "directe" des travailleurs, d'un parti ouvrier. Le jour venu.

On n'a pas eu besoin de dire toutes ces choses, en noir sur blanc, au congrès de la CSN, mais il n'était pas difficile de les comprendre. Les débats sur l'orientation du mouvement en ont été moins animés, les préoccupations plus terre à terre.

Nerf de la guerre

Par exemple, si la CSN veut durcir la lutte syndicale, si elle veut prendre l'entreprise comme base d'opération et "politiser les négociations collectives" (selon le mot de Richard Daignault, le confident de Marcel Pepin), elle doit se donner les moyens financiers nécessaires, le nerf de la guerre. D'où des débats interminables en vue de hausser les contributions des syndiqués au fonds de défense professionnelle de la centrale, la caisse de secours aux grévistes.

A la CSN, on se dit qu'une bonne grève, gagnée de haute lutte, peut avoir des effets d'entraînement, hausser d'un cran la conscience de classe, en un mot politiser davantage les travailleurs.

"Un autre swing"

Les quelque 1,500 délégués au congrès (175,000 cotisants) ont donné l'impression de savoir assez bien où ils s'en allaient, à pas mesurés.

Ils ont paru faire la différence entre **contester** le pouvoir dans l'entreprise et y **prendre** ce pouvoir, ce qui est impossible en régime capitaliste, tant que l'Etat reste sous la coupe d'hommes et de partis qui n'ont pas de comptes à rendre aux travailleurs.

La CSN ne fait que commencer une job et elle ne la fera pas toute seule. Mais "en attendant le grand soir", comme dit Marcel Pepin, il y a des choses à faire, en commençant sur les lieux de travail mais sans s'y limiter.

Si tout cela débouche sur l'action politique directe des travailleurs, le président de la CSN aura eu raison de dire que sa centrale vient de se donner "un autre swing".

(Autres textes en pages 18 et 19)



L'HOPITAL SAINT-CHARLES BORROMEE: fermera, fermera pas? (Photo Christian Lambert)

Hôpital Saint-Charles-Borromée

Un volcan qui sommeille

par Pierre Julien

Il fallait une main de fer pour rétablir l'ordre à l'hôpital Saint-Charles-Borromée. Aussi le conseil d'administration engagea-t-il M. Yves Varin au titre de directeur général. Et il y rétablit l'ordre... et la loi, – loi que les gens de son entourage ne purent tous supporter. D'où la dizaine de démissions qu'on enregistra en deux ans: trois directeurs du personnel, trois directeurs du nursing, deux directeurs des finances et deux directeurs médicaux.

Les directeurs actuels commencent à se demander si ce n'est pas maintenant au tour du directeur général de démissionner et un fort mouvement de contestation commence à se dessiner au sein du conseil d'administration. Ce mouvement existe déjà parmi le personnel depuis belle lurette et la centaine de griefs non-réglés est là pour le prouver. Tout en reconnaissant à M. Varin des qualités certaines d'administrateur, le personnel, autant professionnel que non professionnel, lui reproche sa façon dictatoriale de "gouverner" et ses tractations à l'extérieur de la table des négociations.

Tactiques douteuses

Jusqu'à présent, M. Varin a réussi à administrer sans opposition au conseil d'administration si ce n'est celle de la représentante des employés non professionnels, Mlle Nicole Bennett. Les représentants des usagers constituant des opposants en puissance, le directeur général aurait institué des méthodes assez particulières pour faire passer ses candidats. A l'élection de 1973, un comité relevant du directeur général a décrété que sur les 230 personnes potentiellement habilitées à voter, 92 seulement étaient aptes à le faire: les élus ne l'ont jamais contredit au conseil d'administration. En 1974, l'élection ayant eu lieu à l'heure où la plupart des usagers sont déjà au lit (il s'agit de malades chroniques), le résultat lui a été aussi favorable. De plus, la sympathie des élus est soigneusement entretenue. Un de ceux-ci, par exemple, utilise souvent l'ambulance de l'hôpital pour son usage personnel.

Climat de terreur

De l'avis de certains employés, le climat à Saint - Charles - Boromée n'est pas meilleur que dans les autres institutions de santé où les conflits éclatent au grand jour. On parle même de climat de terreur. Et si la situation ne déborde toujours pas à l'extérieur, c'est que le syndicat, s'il a connu un certain dynamisme par le passé, traverse maintenant une période passablement léthargique. "Varin a cassé les reins du syndicat "marmonnent certains syndiqués," et la victoire des repas à $0.50 n'en est pas une."

Le quart des employés gagnant moins de $100 par semaine, le repas à $0.50 fait un peu parti de leur salaire. La consigne du ministère des Affaires sociales étant à la restriction budgétaire, l'administration offrait un repas immangeable à $0.50 pour forcer les employés à choisir celui à $1.85. Après une période de débrayage les employés ont obtenu un repas un peu plus mangeable à $0.50 et un autre à $1.05. Les mécontents affirment que le syndicat n'a rien gagné étant donné que, dans la convention collective, il n'est pas question de repas servi à un prix supérieur à $0.50. Ces mêmes personnes se montrent peu optimistes face à la période d'arbitrage cédulée pour bientôt, et qui doit liquider la centaine de griefs accumulée sur les tablettes.

On peut présumer que la situation qui prévaut actuellement à Saint-Charles est la même qui a prévalu longtemps à Notre-Dame. Faudra-t-il que là aussi le conflit explose pour que la situation redevienne normale?

Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT, SECTION DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

PROGRAMME SPECIAL

pour septembre prochain

CREATION ET DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISE



CE PROGRAMME S'ADRESSE:
- aux personnes désireuses de se lancer en affaires
- aux personnes qui veulent augmenter ou obtenir de meilleures chances de succès lorsqu'elles partent en affaires
- aux personnes qui débutent dans les affaires

BUT DU PROGRAMME:

Il a pour but de donner aux gens qui ont l'esprit d'entreprise et qui veulent mettre sur pied un commerce ou une entreprise, les connaissances nécessaires pour mener à bien les différentes étapes que l'entreprise traverse:
A- La planification de l'entreprise
B- La capitalisation de l'entreprise
C- La gestion de l'entreprise

Les participants auront donc grâce à ce programme, toutes les informations et procédures nécessaires pour leur faciliter l'accès aux sources de capitaux.

METHODE D'ENSEIGNEMENT:

Les participants, par groupe, devront présenter des projets d'entreprise. Ils devront suivre toutes les étapes, jusqu'à l'incorporation et à la mise en marche de l'entreprise. Les professeurs joueront le rôle de consultants.

De plus, lors des séminaires, des hommes d'affaires d'expérience (présidents de compagnie, banquiers, officiers d'institutions financières et d'organismes gouvernementaux), expliqueront aux participants les difficultés et les problèmes rencontrés à leurs débuts, et la façon dont ils les ont résolus.

ADMISSION:

Les candidats intéressés devront remplir une formule de demande d'admission disponible au bureau 144 - Pavillon des Sciences de l'administration - Université Laval **avant le 15 juillet 1974.**
Pour plus d'information les intéressés peuvent téléphoner à 656-3585.

GRANDE LIGNE DU PROGRAMME:

CREATION D'ENTREPRISE **AUTOMNE 1974**

L'entrepreneur: - définition
- rôle
- environnement

LA PLANIFICATION DE L'ENTREPRISE:
- Etats financiers
- Sources d'information
- Amélioration des prévisions
- Pourquoi et comment faire un plan

SEMINAIRE I:

Conférences par des chefs d'entreprises florissantes
Sujets: Le développement financier
Les techniques de gestion

CAPITALISATION D'ENTREPRISE

HIVER 1975

La capitalisation de l'entreprise
- Où obtenir le capital
- Viser les intérêts personnels de l'entrepreneur
- Flexibilité dans le concept de la structure de capital
- Vivre avec la commission des valeurs mobilières

SEMINAIRE II:

Conférences par des chefs d'entreprises
Sujets:
Techniques de l'entrepreneur de petites entreprises nouvelles - élaboration des objectifs - planification - droit commercial - comptabilité - finances - relations humaines.
Les activités qui occupent le temps de l'entrepreneur actif.

GESTION D'ENTREPRISE:

ETE 1975

La gestion de l'entreprise
- Eviter la façade aux dépens de la substance
- L'importance de contrôler les comptes à recevoir
- La communauté dans laquelle vous vivez
- La différence entre la vente et le marketing

SEMINAIRE III:

Jeunes entrepreneurs (moins de 35 ans):
- leur carrière
- leur développement

Ces rencontres montrent aux participants l'importance du jeune âge pour réussir en affaires.

Cité universitaire, Québec

Les petites annonces

L'aeternitalogie

C'est un livre qui traite du super-conscient et du 3e cerveau. ($3.00) C'est une nouvelle méthode d'aborder les problèmes d'anxiété, inquiétudes, dépressions, tensions nerveuses, etc., causés par la crainte de la mort. (Analyse de problèmes personnels). L. Hotte, 114 Boteler, Ottawa, Ont., K1N 5A6

AMASO

Service de rencontres, 822 Sherbrooke, Est suite 5
Marthe Gaudette, B b.a., b. péd., b. phil., lic. ès lettres.
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites.
Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 524-3852

quoi de neuf?



John Paul Harney

John Harney au Québec

John Harney, le député du NPD qui parle le mieux le français - il est né à Québec - passe la fin de semaine chez nous. Le député de Scarborough à Toronto était samedi au Saguenay-Lac Saint-Jean, où il a été reçu notamment par des militants syndicaux de l'ALCAN, à Arvida. Aujourd'hui dimanche, John Harney participe à la campagne de quelques candidats de la région de Québec dont Raymond Laliberté. Dimanche soir, il est dans le comté de Rivière - du - Loup - Témiscouata à l'invitation du candidat Patrice Vézina. Il participe, à Rivière-du-Loup, à une assemblée publique du NPD qui se tient à l'occasion du congrès de la CEQ. Le thème de l'assemblée: la suspension des travaux du projet de port de mer à Gros-Cacouna.

•••

"Power pouvait payer"...

Le terminus Voyageur, à Montréal, a retrouvé son grouillement habituel mais Power Corporation aura dû plier devant la détermination du petit syndicat des 95 vendeurs de billets, préposés à la consigne et aux messageries, affilié à la CSN. Une grève de moins d'une semaine, ponctuée d'injonctions, s'est soldée par une victoire des employés affiliés à la CSN, qui ont reçu l'appui des chauffeurs membres des Teamsters (FTQ). Le président du syndicat, Roland Souchereau, vieux socialiste, dit simplement: "Power pouvait payer"... Résultat: un contrat de travail modèle de 18 mois.

•••

Péladeau: le viol des consciences

Croyez-le ou non: il y a plus d'un demi-million de personnes, au Québec, qui lisent chaque semaine ce qu'on appelle les hebdos à Péladeau, c'est-à-dire les "p'tits journaux" qui font partie de l'empire de presse Québécor de Pierre Péladeau, le père du Journal de Montréal. Ces hebdos sont les suivants: Le Nouveau Samedi, Echo-Vedettes, Le Grand Journal illustré, Photo-Vedettes, Télé-Radiomonde, Nouvelles illustrées et le Journal des Vedettes. Ce que les quelque 505,000 lecteurs de ces journaux savent moins, c'est que les journalistes, photographes et maquettistes qui les font tentent de se syndiquer avec la CSN depuis décembre der-



Pierre Péladeau

nier et que Péladeau leur fait toutes les misères du monde. C'est pourquoi ils ont dévoilé, vendredi, un dossier accablant sur le genre de "littérature" qu'ils doivent produire et qui s'intitule, significativement, "le viol des consciences". Cette analyse de contenu des journaux à Péladeau indique, tous comptes faits, que c'est de la petite merde! Ca devrait être diffusé à un demi-million de copies... Nous reviendrons.

•••

L'anti-communisme recule-t-il?

L'anti-communisme reculerait-il dans les syndicats "internationaux" au Canada? Un ouvrier de l'usine Ford de Hamilton, en Ontario, Jim Bridgewood, avait été exclu de l'exécutif de son syndicat local (les Travailleurs unis de l'automobile) parce qu'il s'était présenté comme candidat du parti Communiste aux élections fédérales de 1972. Après une longue bataille, Bridgewood a été finalement réélu à l'exécutif. En revanche, un autre ouvrier, John Severenski, a été exclu de son syndicat local des Métallos, en Ontario, sous prétexte qu'il est communiste. Malgré tout, la plupart des Conseils du travail ont éliminé les clauses anti-communistes de leurs constitutions.

•••

Les courts métrages

Il serait temps que le ministre Denis Hardy aille un bon soir au cinéma Loew's, par exemple. Il y a de fortes chances qu'il voie, avant le long métrage, un court métrage sur les beautés touristiques de l'Etat de Caroline du Nord ou de Virginie, si ce n'est de la Floride ou des Bahamas. Pourquoi parler de ça? Parce que nos voisins américains, eux, ne perdent jamais une chance de nous vendre leur camelote. Que ce soit au cinéma, ou ailleurs. Une politique québécoise du cinéma ferait obligation aux exploitants de salle non pas seulement de présenter davantage de longs métrages québécois, ou de films américains au moins sous-titrés en français, mais aussi des courts métrages d'ici. Ca pourrait aider des cinéastes d'ici. Ca pourrait aider des cinéastes de chez nous, les films seraient sûrement aussi bons que les "travelogues" qui passent et repassent depuis des années et surtout, on échapperait un peu au bombardement culturel dont nous affligent les Américains à chaque occasion.

•••

Une autre garderie ferme ses portes

Le projet de Mme Lise Bacon frappe dans le mille: une cinquième garderie, ci-devant financée par les Projets d'initiatives locales, vient de fermer ses portes. Il s'agit de la garderie Hubertuberlu de Saint-Hubert, ville où le revenu moyen des parents se situe autour de six à sept milles dollars par année. On sait que le projet de loi de Mme Bacon interdit toute subvention aux familles dont le revenu excède $7,670. D'après une étude effectuée par le comité de liaison des garderies, il faut sept dollars par jour par enfant pour que ces dernier bénéficient d'une garde adéquate. D'après la même étude, la femme qui retourne sur le marché du travail afin d'améliorer un peu le revenu de la famille, doit engloutir près des deux tiers de son salaire dans la garde de ses enfants (les femmes de cette ville de banlieue gagnent des salaires minables). Si on ajoute à cela les coûts du transport et autres frais dus à leur situation de travailleuse, il est plus payant pour la femme de rester à la maison et de garder ses enfants. C'est d'ailleurs le but du système: que les femmes des classes moyennes restent à la maison et que les assistées sociales (elles, largement subventionnées pour la garde de leurs enfants) retournent sur le marché du travail. Les patrons pourront ainsi continuer à payer des salaires de famine.

•••

Sur Soljénitsyne

Ceux qui veulent en savoir plus long sur "le vrai visage d'Alexandre Soljénitsyne" auraient intérêt à lire un article de l'excellente revue de journaliste de l'Université de Columbia' qui s'intitule d'ailleurs tout simplement "The Columbia review of journalism". Dans un article fouillé, intitulé "The selling of A.S.", Jiri Laber trace du grand écrivain soviétique un portrait qui ne correspond pas tout à fait à l'image qu'en donnent les media et les grandes agences de presse depuis quelques mois. On trouve cette revue chez tous les bons marchands de journaux. Un "must" pour les journalistes... et les autres.

Le procès des "envahisseurs" du consulat chilien

Jeudi, le 4 juillet, 23 militants des comités étudiants Québec-Chili seront jugés en cour municipale sous l'accusation de "méfait public" pour avoir, le premier mai dernier, occupé le consulat chilien à Montréal. Cette accusation, portée par le consul lui-même, peut encourrir des peines de $600 d'amende et de six mois de prison aux intimés.

Ces derniers veulent profiter de l'occasion de leur procès pour témoigner leur solidarité avec les camarades chiliens. "Les responsables du coup d'état du 11 septembre sont les compagnies multi-nationales, notent les militants dans un communiqué. Les travailleurs québecois ont eux aussi à affronter les mêmes compagnies: quelle est la différence entre ITT qui exploite les ressources de la Côte Nord et celle qui a comploté contre le gouvernement d'Allende? La Great Lakes de Berthier n'est-elle pas la filiale de Kennecott qui a participé à l'asphyxie financière du gouvernement de l'Unité populaire? Le Chili nous montre jusqu'où ces gens peuvent aller et nous saurons en tirer et en populariser les leçons".

Le comité étudiant Québec-Chili invite tout le monde à joindre les lignes de piquetage qui se tiendront devant le palais de justice le matin du 4 juillet. Ceux qui veulent partager les frais du procès peuvent envoyer leur contribution à Comité étudiant Québec-Chili, 356 est, rue Ontario, Montréal.



Québec-Presse vous offre UN BIJOU de renseignements sur les beautés touristiques du Québec

Envoyez 20¢ et votre nom et adresse à:

Québec-Presse
Service du tirage
9670, rue Péloquin
Montréal 358

et nous vous ferons parvenir votre copie du supplément LES BEAUTES DU QUEBEC

billet

Drôle de calcul

Malgré l'invitation tentante du parti Québécois de poser un geste de solidarité nationale à l'encontre du gouvernement d'Ottawa, il nous semble un peu tôt pour "faire le vide" autour du régime fédéral.

Il faudrait, pour que ce geste s'envisage plus facilement, que le PQ ait d'abord faire le "plein" au Québec. Or, il faut admettre, malgré l'évidente injustice dans la distribution des sièges électoraux, que le PQ n'est pas encore notre gouvernement national.

Qu'on le veuille ou non, les décisions qui affectent notre vie collective sont encore prises en grande partie par le gouvernement fédéral qui, soit dit en passant, ne souhaite pas autre chose que tous ses adversaires "s'abstiennent".

Cela est particulièrement vrai du contrôle de l'économie qui est le véritable enjeu de la présente campagne électorale.

Inconscience sociale

Car, pour une rare fois, une élection se joue sur la réalité quotidienne de l'inflation, et la question nationale n'est pas la première mise en cause. Avec Pierre-Elliott Trudeau, cela aurait pu arriver mais l'initiative des autres partis oblige même les Libéraux à parler d'économie.

La hausse des prix n'a pas beaucoup à voir avec la compétence constitutionnelle du Québec. Mais elle affecte cruellemet les petits salariés, les personnes âgées, dont le régime alimentaire n'est pas aligné sur l'an 1.

Attendre, pour se préoccuper de ces questions, que le Grand Soir soit arrivé (dans 4 ans, dans 8 ans?) relève de l'inconscience sociale.

Même une fois l'indépendance acquise, il faudra appliquer toutes les pressions possibles là où elles peuvent bénéficier à la population. L'exercice du vote est le moyen le plus accessible pour tenter d'influencer le gouvernement d'un pays. C'est une grave décision que de le refuser, surtout au nom d'un objectif qui n'est qu'accessoirement lié à l'élection.

Que l'on me laisse voter aux Etats-Unis, je n'annulerai pas.

Un parti, à mes yeux, mérite présentement que l'on oublie notre orgueuil québécois pour enregistrer le seul vote socialiste possible au Canada. Le Nouveau Parti Démocratique, il est certain, n'a pas beaucoup de chances d'élire de députés au Québec.

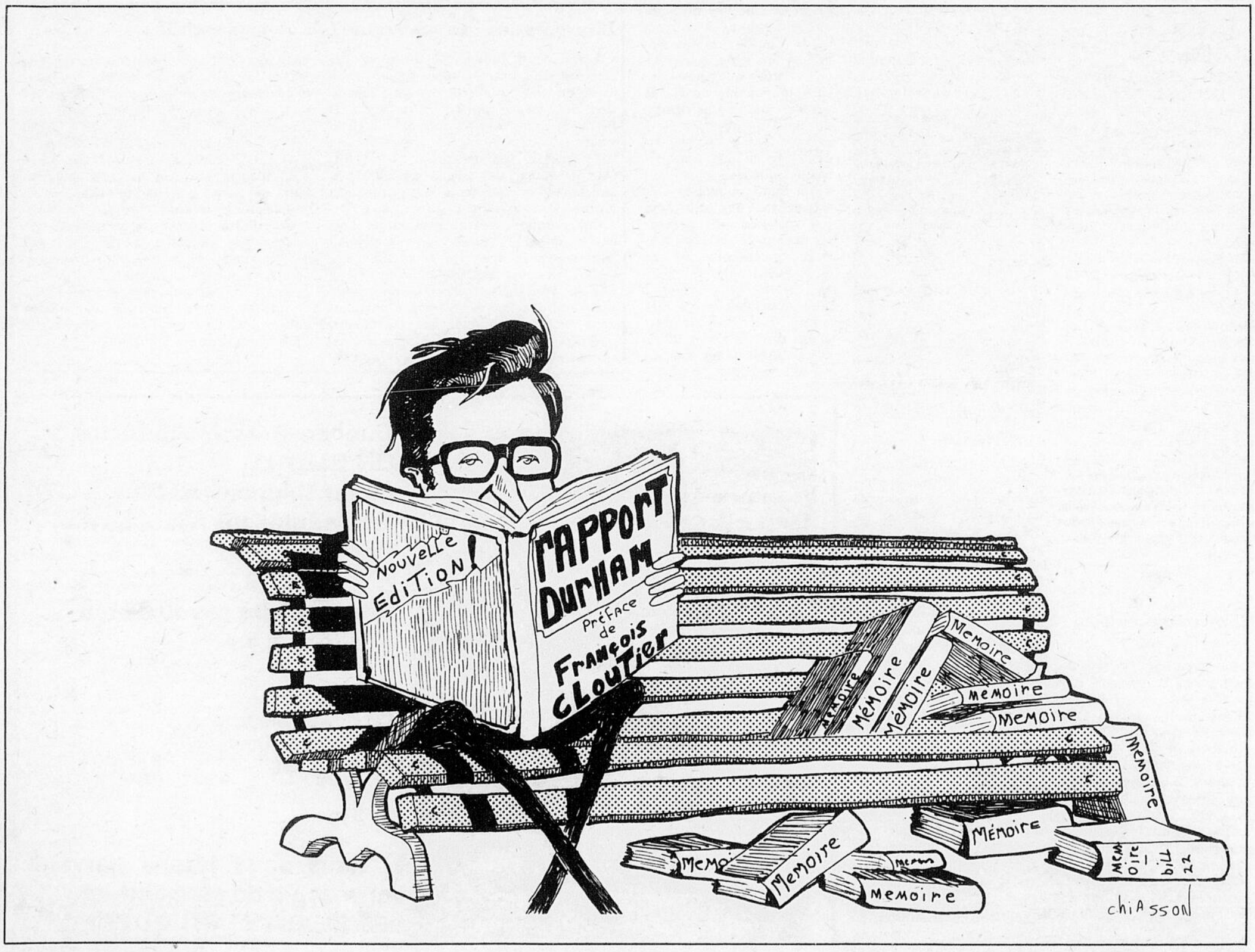
Cela rend d'autant plus méritoire le combat de ses militants, dont plusieurs défendaient la doctrine de l'égalité sociale à une époque pas tellement reculée où cela était beaucoup plus suspect que de parler "d'autonomie provinciale".

Un vote NPD a même l'avantage de fournir aux péquistes l'occasion d'enregistrer le symbolique vote de protestation sans que leurs bulletins soient jetés au panier.

Le projet de loi 22, pour ne citer que cet exemple, devrait suffire à occuper toute l'attention du PQ et des nationalistes québécois, qui auraient plus à gagner à défendre notre langue que de coller des petits timbres sur des bulletins de vote fédéraux.

On a déjà souligné que le PQ a investi $25,000 de l'argent de ses membres dans sa campagne d'annulation, mais pas un sou pour lutter contre le bill 22. C'est, encore une fois, une drôle d'arithmétique.

Paul Terrien


Nouvelle EdiTioN!
RAPPORT DURHAM
Préface de François CLOUTIER
Memoire
Mémoire
Memoire
Memoire
Mem

lecteurs

Simonne Chartrand s'élève contre les juges

Elevée dans un milieu juridique, fille et petite fille et soeur "d'honorables juges", je tiens à donner mon opinion concernant la sentence prononcée contre Robert Lemieux pour outrage au tribunal.

Citoyenne bien impliquée dans le milieu des militants québécois, je réagis vivement au jugement de la Cour d'Appel dans le cas de Robert Lemieux, avocat.

L'outrage au tribunal est de toutes façons l'une des mesures les plus arbitraires et archaïques du système pénal en place. D'ailleurs, la plupart des pays d'Europe l'ont aboli depuis longtemps. Ici, même avant la crise d'octobre, lors des procès politiques surtout, les juges ont abusé de cette arme.

De plus, à mon avis, un juge qui se sent insulté par quelqu'un même si c'est comme lui, un avocat, peut et devrait comme tout le monde, entreprendre des recours civils en justice. C'est selon moi, un abus de pouvoir que d'utiliser la position du banc de la Reine pour exercer un pouvoir abusif de supériorité sur un avocat défenseur acharné et dévoué à des causes difficiles et exigeantes comme force de travail et tension nerveuse.

Me Robert Lemieux, sur la brèche depuis 7 ans pour défendre devant les tribunaux et dans l'opinion publique des militants d'une lutte politique de libération a en certes plusieurs raisons d'être exaspéré par les multiples tracasseries, procédures et procès lors de la crise d'octobre et particulièrement dans "l'affaire Jacque Rose".

Des gestes, paroles et attitudes ont été perçus et jugés par les cours comme des irrévérences et des manques de respect, par des magistrats eux-mêmes arrogants, surs de leur pouvoir et de leur prestige, souvent provocateurs.

Personnellement, je me permets de dénoncer énergiquement le jugement de la Cour d'appel dans les causes d'outrages au tribunal "montées" contre Me Lemieux.

J'espère que des groupes de syndiqués et de militants politiques québécois demanderont au ministre québécois de la justice, Me Jérôme Choquette, d'user de sa compétence législative pour élargir immédiatement Me Robert Lemieux de prison. Ce n'est pas demander de la clémence, mais de la justice, convaincue qu'en cette matière l'emprisonnement constitue un net abus de pouvoir du régime contre un avocat défenseur et symbole d'une cause politique que le pouvoir méprise et condamne.

Fait à noter: la Cour d'appel, elle-même n'a pas fait l'unanimité sur cette sentence.

Convaincue également que la sentence de 6 mois prononcée contre Me Lemieux était un non sens social, judiciaire et politique, j'espère qu'une protestation collective se fera entendre même si c'est la période des vacances.

Robert Lemieux et ceux qu'il défend ne sont pas eux en vacances...

Simonne Chartrand

Diviser pour régner

Ce vieux dicton qui remonte aux dictateurs de la Rome antique et qui fut revalorisé par Machiavel reçoit dans les pages de Québec-Presse sa consécration officielle pour un usage plus particulièrement québécois. Depuis, en effet, que le mouvement indépendantiste existe au Québec, il a été dit et redit (l'un des premiers à le dire a été Marcel Chaput dans "Pourquoi je suis séparatiste", plus tard René Lévesque l'a répété dans "Option Québec" et Léandre Bergeron dans son "Petit manuel d'histoire du Québec"), que les partis politiques canadiens sont depuis toujours une source artificielle de division parmi les Québécois, et que les inutiles querelles qu'ils engendrent contribuent à nous masquer nos vrais problèmes tout en entretenant la bisbille et la zizanie au sein de notre peuple.

Mais les Québécois ont la tête dure. Ayant eux-mêmes créé, puis fait vivre pendant six ans de peine et de misère un parti vraiment québécois, et cela sans l'aide des capitalistes locaux ou étrangers, ayant réussi à faire franchir à ce parti deux étapes électorales extrêmement importantes, ayant placé ce parti dans l'antichambre du pouvoir en tant qu'opposition officielle, voilà-t-il pas que les fédéraux y vont d'une petite gigue électorale et que nos moutons de la Saint-Jean y embarquent comme on les y a habitués depuis 107 ans de régime confédératif.

"Serait-ce t'y", dirait Yvon Deschamps, "que la participation des Québécois aux élections fédérales relève plus du réflexe conditionné que de la réflexion?" On le dirait bien, en tout cas. Il a été démontré "ad nauseam" que les politiques fédérales ont invariablement servi d'abord les intérêts de l'Ontario et des provinces de l'Ouest avant ceux du Québec, que quelle que soit la formation politique portée au pouvoir, les autres y auront toujours la majorité et nous les restants et les miettes, rien n'y fait. Oui, les Québécois sont bien entêtés!

A la rigueur, on pourrait comprendre que l'électeur moyen, que l'homme ou la femme généralement sous-informés, que le spectateur du 10 ou l'abonné de la page 7 du Journal de Montréal se fassent récupérer facilement par la perspective du "Combat des chefs". Mais que des militants péquistes ou syndicalistes s'y laissent prendre, c'est à mon sens un mystère plus impénétrable que celui de la sainte Trinité.

Oh! bien sûr, tous les arguments là-dessus ont été dits: tant qu'on est dans la Confédération, il faut prendre position, car on paie des taxes à Ottawa; si le Québec devient indépendant, on sera bien content d'avoir affaire aux néo-démocrates plutôt qu'aux fauteurs de mesures de guerre. Foutaise que tout ça! Le NPD favorisera les travailleurs? Peut-être bien. Et j'irais même jusqu'à dire probablement. Mais ce que chacun sait dans son fort intérieur, et ce que chacun de ces néo-démocrates d'occasion fait semblant d'ignorer, c'est que le parti de David Lewis au pouvoir favorisera le travailleur ontarien et l'agriculteur des prairies aux dépens des multinationales, soit, mais aussi aux dépens du travailleur et de l'agriculteur québécois.

On me dira que ce sont là des hypothèses ou des affirmations gratuites. Mais que fera David Lewis lorsqu'il aura à choisir entre le Québec et l'Ontario pour l'établissement d'une usine, lorsqu'il aura à statuer sur la place du Québec dans l'industrie laitière?Affirmer qu'il prendra la part des travailleurs québécois relève de la haute voltige acrobatique ou de la foi intense des pèlerins de Saint Michel. D'ailleurs, ceux qui voient clair ont vu: la position de David Lewis sur le bill 22 ne diffère guère de la position des Orangistes les plus avantageusement connus (Diefenbaker, Jones, etc.). L'ignorer, ou faire semblant de l'ignorer, c'est quoi, sinon faire l'autruche?

Il reste donc une chose. Jusqu'à maintenant, une forte proportion du mouvement syndical et quelques personnalités du PQ nous invitent à voter NPD. Il y a, ce me semble, assez longtemps que nos élites nous entraînent là-dedans que nous nous y engageons presque par atavisme. La libération d'un peuple, ça doit se faire d'abord dans l'esprit des gens avant de se réaliser pour vrai. Voter NPD, c'est peut-être aussi voter "au cas où le Québec ne deviendrait jamais un pays"? C'est peut-être minimiser les pots cassés au cas où notre sort serait déjà scellé? Cette perspective, ce motif inavoué et inavouable que je prête aux néo-démocrates du Québec, serait-il une réalité que je comprendrais l'optimisme des fédéralistes.

Aimé Bossé,
Iberville, Québec

Sous le règne de l'arrogance

Parmi les grincements de nos luttes nationales, les Québécois ne pourraient-ils pas compter sur le long congé de la fête du Québec pour s'accorder un répit et fraterniser dans la joie? Naïvement, je le pensais et j'étais entré dans cet état d'esprit. Le samedi 22 juin, me voilà donc, rue Sainte-Catherine, en compagnie d'un Québécois d'origine égyptienne et d'un ami Français. Nous passons devant le magasin Eaton. Comme par hasard, une dizaine de drapeaux du Canada, amples et flamboyants, rougissent la devanture de l'édifice et surplombent la rue. Suprême concession à notre orgueuil tribal, on peut apercevoir aussi, perdu sur la toiture, un misérable drapeau du Québec, honteux et délavé, qui flotte au sommet d'un mât et se laisse à peine entrevoir par instants au gré des caprices du vent. Inconscience, mesquinerie, mépris, provocation? En tout cas, le sang me bouillonne dans les veines.

Le dimanche 23 juin, il me faut téléphoner en Ontario. Je m'y reprends à trois fois avant de pouvoir loger mon appel. Aux deux premières tentatives, l'enregistrement d'une voix d'homme me répète inlassablement dans la seule langue anglaise: "We're sorry. Dues to heavy traffic, all circuits are busy. We hope it will be convenient for you to place your call later, please. This is a recording." Voilà l'élégance de ceux que nous, Québécois, engraissons à longueur d'année à même le fruit de nos sueurs! Et nous plastronnons de fierté!

Elevé en Ontario, sans avoir jamais pu y recevoir un mot d'enseignement en français, j'abhorre la xénophobie sous toutes ses formes, mais devant cet unilinguisme anglais au Québec, je l'avoue, je prends feu. Malgré moi, de telles humiliations me rappellent le temps encore trop rapproché où, pour m'être oublié à bafouiller, à l'école primaire, un bout de phrase en français à mon petit frère pendant la récréation, j'étais appelé devant la classe à la reprise des cours; là, devant mes camarades, dont la moitié étaient francophones, la maîtresse me cinglait les doigts de quelques bons coups de "strap", puis déclarait: "If you want to speak French, go back to France!"

Les coups de "strap" assénés encore aux miens en plein Québec, ont le don de m'indigner davantage. Race de chiens battus, ne retrouverons-nous pas enfin la dignité suffisante pour effacer, au moins du pays de nos pères, l'odieux unilinguisme de nos conquérants et pour mettre fin à ce règne d'arrogance? Vont-ils comprendre à temps la loi du plus élémentaire respect ou nous obligeront-ils à leur déclarer tout net: "Canadians, go home!"

Joseph Guiho,
Montréal.



LE CIDRE AU QUÉBEC

Les fabricants de cidre québécois, ce sont les vieux "bootleggers" d'antan!

par Gérald Godin

"Le cidre, c'est une des grosses surprises commerciales au Québec. Les experts gouvernementaux ont fait des études, en 1965. Ils prévoyaient qu'après cinq ans d'existence, il se vendrait 300,000 gallons de cidre, au Québec. Or, l'année dernière, après seulement deux ans et deux mois d'existence, il s'est vendu 966,779 gallons de cidre."

C'est Serge Forest qui parle. Il est le porte-parole de l'Association des fabricants de cidre du Québec à titre de vice-président exécutif de l'AFCQ. On a parlé de la bière et du vin, en les comparant au cidre. On a parlé aussi de l'avenir du cidre québécois, de la recherche qui se fait au Centre de recherches en alimentation de l'Université du Québec sur le cidre et de l'histoire du cidre au Québec, une histoire de presque 400 ans.

Cidre ou bière?

QUEBEC-PRESSE: Quand le cidre a été légalisé, la première réflexion que les gens ont faite, c'est que le cidre irait chercher une partie du marché de la bière. Que s'est-il passé?

SERGE FOREST: En fait, on s'est rendu compte très vite que le cidre n'enlèverait rien à personne. Il y avait un trou dans le marché des boissons alcoolisées, et ce trou c'est le cidre qui l'occupe aujourd'hui. N'oubliez pas qu'il se vend au Québec 110 millions de gallons de bière et un million de gallons de cidre (chiffres de 1973). On est donc très loin en arrière. Mais surtout, on est différent et on occupe une place différente. Il y a des circonstances pour prendre de la bière, des circonstances pour prendre du vin et des occasions pour prendre du cidre. C'est aussi simple que ça.

QUEBEC-PRESSE: A quand remonte le cidre québécois?

SERGE FOREST: Il date de 1600 quelque, quand des Bretons sont arrivés en Nouvelle-France. Toutefois, comme les pommes d'ici n'étaient pas les mêmes que les pommes de Bretagne, ils se sont retrouvés avec un cidre assez différent de celui qu'ils fabriquaient chez eux.

QUEBEC-PRESSE: Et la tradition s'est toujours maintenue?

SERGE FOREST: Oui. Avant la légalisation, la production se chiffrait aux alentours de 50,000 gallons par année. Il faut préciser tout de suite que le cidre québécois titre entre 10 et 12 degrés d'alcool, tandis que le cidre français ne titre que 3 à 5 degrés. Ensuite, pour ceux qui disent que le cidre d'aujourd'hui est moins bon que le cidre qu'ils achetaient clandestinement dans le passé, rappelons que les cidriers québécois d'aujourd'hui sont les mêmes qu'auparavant.

("Ce sont les mêmes vieux bootleggers qui sont aujourd'hui cidriers", nous dira Serge Forest à l'oreille. Mais ne le répétez à personne.)

Le "calvados"

QUEBEC-PRESSE: Y a-t-il des chances qu'un jour il y ait un alcool de pommes québécois, ou un "petit calva" de chez nous?

SERGE FOREST: Pour le moment, on n'y pense pas parce qu'il n'y a pas de marché suffisant au Québec pour le "calva".

Le mousseux naturel

QUEBEC-PRESSE: Il y a des gens qui reprochent au cidre mousseux et au cidre pétillant de mousser grâce à l'apport artificiel du gaz carbonique. Ils aimeraient un cidre qui pétillerait naturellement...

SERGE FOREST: On parle ici de la méthode champenoise. Vous savez comment ça fonctionne? Le personnel du vignoble tourne les bouteilles d'un huitième de tour par jour. Après plusieurs mois, le gaz carbonique est produit naturellement dans la bouteille. Or imaginez-vous ce que représente le coût d'une telle opération! Comme il y a des gens qui trouvent déjà que le cidre est cher, nous croyons qu'il n'y a pas encore de marché suffisamment important pour un cidre à la méthode champenoise. Toutefois, il y en aura sûrement un jour. Mais pour l'instant, ce n'est pas mûr. Ne brûlons pas les étapes.

L'Histoire

SERGE FOREST: Mais pour revenir à l'histoire, disons qu'en 1905, au moment où le gouvernement a adopté la loi de la Régie des Alcools, il n'y avait pas de cidreries importantes au Québec. Pour cette raison, on n'a pas inclus le cidre dans la loi. Ainsi, le cidre s'est trouvé illégal par défaut.

QUEBEC-PRESSE: Pourquoi le gouvernement s'est-il enfin décidé à le légaliser?

SERGE FOREST: A cause du Marché commun européen. Vous savez que les pomiculteurs québécois vendaient une grande partie de leur récolte en Angleterre. A cause du Marché commun, ce débouché se fermait. Il fallait donc sauver les pomiculteurs québécois, en trouvant un nouveau débouché pour leurs produits. Ainsi, on doit à Edward Heath, qui a fait entrer l'Angleterre dans le Marché commun, la création de l'industrie cidrière québécoise. D'ailleurs, c'est tellement vrai que la Loi qui légalise le cidre a pour but premier d'aider la pomiculture. Les pomiculteurs reçoivent de l'aide gouvernementale pour la pomme, mais pas pour le cidre. Car il faut dire que pour être cidrier au Québec, il faut être pomiculteur. Ainsi, on a une loi qui est un peu bâtarde en ce qui concerne l'industrie du cidre proprement dite. La loi nous oblige d'ailleurs à acheter 90% de nos pommes au Québec. Si un jour la récolte de pommes du Québec devait être inférieure à nos besoins, on serait sûrement empêtrés dans la loi.

QUEBEC-PRESSE: Un pomiculteur non cidrier s'est déjà plaint à Québec-Presse que la légalisation du cidre lui avait nui parce que les cidriers fixaient le prix des pommes et exploitaient les pomiculteurs. Qu'en pensez-vous?

SERGE FOREST: Qu'il suffise de dire qu'avant la légalisation, le minot de pommes se vendait de .35¢ à 75¢ tandis que la dernière récolte qu'on a achetée, on l'a payée $2.25 le minot. La légalisation du cidre est une bénédiction pour les pomiculteurs. En plus de vendre leurs pommes plus cher, ils sont forcés de procéder à une classification plus rigoureuse d'année en année, et ainsi, ils peuvent vendre leurs pommes de consommation de première qualité plus cher qu'avant. Un des principaux effets seconds de la légalisation du cidre, c'est d'améliorer la qualité des pommes vendues aux consommateurs et de faire gagner plus d'argent sur ces pommes-là, aux pomiculteurs.

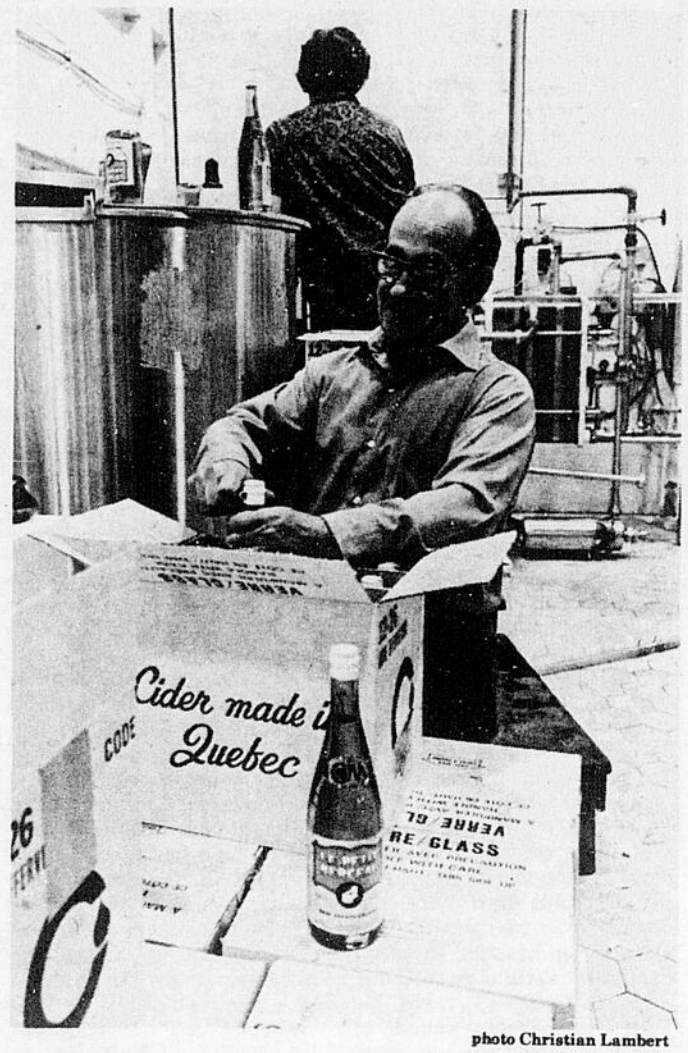


photo Christian Lambert

LA MISE EN CAISSE des bouteilles à la Cidrerie Deux-Montagnes, à Oka.

Le conservatisme des "bars"

QUEBEC-PRESSE: Le cidre est-il vendu partout?

SERGE FOREST: Il y a 6,000 à 7,000 épiceries qui vendent du cidre; certains magasins de la Société des Alcools ainsi que chez Steinberg et Dominion et d'autres chaînes s'ajouteront bientôt. Le problème, il est plutôt du côté des tavernes, des bars et des restaurants. Il y a des coutumes bien ancrées dans ces lieux et elles sont très difficiles à déraciner. Les propriétaires ont leurs habitudes d'achat et les "waiters" ont leurs habitudes de service. On ne fait pas venir de cidre à un "waiter pro" dans une taverne depuis 20 ans, en criant lapin. C'est long. Ca viendra quand il y aura assez de gens qui le demanderont.

Le cidre en bref

Ventes en 1973: 1 million de gallons; valeur marchande au détail $9 millions.

Le cidre a été légalisé en novembre 1971.

Cidreries: il y en a 10 au Québec, classées en deux catégories: les cidreries industrielles et les cidreries pseudo-artisanales. Les cidreries industrielles sont celles qui peuvent produire de 600,000 à 700,000 gallons. Les cidreries qui peuvent produire 50,000 gallons sont classées comme pseudo-artisanales.

Les pays qui produisent le plus de cidre sont dans l'ordre l'Angleterre, la France et l'Allemagne.

Le cidre québécois est vendu surtout au Québec, mais une étude de marché est présentement en cours au Japon et aux USA. Si le Québec faisait une percée sur ces marchés, son industrie cidrière ferait un bon vertigineux.

Catégories: il y a trois grandes catégories de cidres: le mousseux, le pétillant et le non-effervescent. Et chacune se subdivise en trois catégories: le sec, le semi-doux et le doux. Les plus chers sont les mousseux plus âgés.

Chiffres: ventes en 1971 (deux mois): 148,445 gallons

en 1972: 809,536 gallons

en 1973: 966,779 gallons

en 1974 (pour six mois) 321,684 gallons, soit 83,000 de plus que l'an dernier pour la même période. Les prévisions pour 1974 sont de 1,250,000 gallons.

Capacité de production: l'industrie pourrait fabriquer 7 millions de gallons.

L'Ontario refuse notre cidre

"Une des batailles que nous menons et pour laquelle nous attendons toujours un appui sérieux du gouvernement, c'est de percer le marché ontarien. Malgré nos invitations répétées, l'Ontario Liquor Board a toujours refusé non seulement de goûter à notre produit, mais même de voir nos étiquettes et nos produits. Or, au Québec, la Société des Alcools vend des millions de gallons de vin de Niagara. Ce serait un beau cas où le gouvernement du Québec pourrait négocier en position de force avec l'Ontario: prenez notre cidre, ou on ne prend plus votre vin." – Serge Forest, vice-président exécutif de l'Association des fabricants de cidre du Québec.

PARIZEAU



EN LIBERTÉ

Le français n'aura de place dans les affaires que par force de loi

Dans leur mémoire présenté à la commission parlementaire qui étudie le bill 22, plusieurs groupes ont protesté contre l'idée de subventionner les efforts de francisation des entreprises. On les comprend. Il y a dans cette offre d'argent, quelque chose de profondément humiliant. Sans doute, si un programme de francisation était d'un coût écrasant, et pouvait mettre en péril la rentabilité de certaines entreprises, on pourrait à la rigueur avoir à avaler sa honte et à payer. Mais ce n'est même pas le cas. Les travaux de l'Office de la langue française ont démontré au contraire que l'opération n'est pas coûteuse, surtout si les pouvoirs publics offrent certains des services techniques nécessaires.

Les contrats préférentiels

L'incitation que le gouvernement veut offrir à la francisation va cependant beaucoup plus loin que les simples subventions. Il serait en effet disposé à faire intervenir les certificats de francisation pour distribuer les contrats et les commandes de fournitures ou de services provenant du secteur public.

En somme, chaque fois que le secteur public aurait des commandes à passer ou des travaux à faire exécuter, il donnerait une sorte de préférence aux soumissionnaires qui ont déjà un certificat attestant qu'ils se sont francisés à la satisfaction du gouvernement. On pourrait imaginer, par exemple, que de telles entreprises seraient choisies à la condition que leurs soumissions ne dépassent pas, disons, de 10% celle du plus bas soumissionnaire qui n'aurait pas de certificat.

Il est assez ironique qu'un tel projet apparaisse à l'occasion du débat sur la langue, alors que jusqu'ici le gouvernement du Québec a toujours refusé d'appliquer un système analogue à des fins d'ordre économique.

Cela fait des années que l'Hydro-Québec protège des producteurs opérant au Québec, par opposition à ceux d'autres provinces, et par rapport aux produits étrangers. Le gouvernement du Québec s'y est toujours refusé pour des raisons qui ont déjà égé longuement exposées dans cette page.

Et voilà que tout à coup il accepterait de l'appliquer pour accélérer la francisation. L'ironie justement, dans ce cas, c'est que le système préférentiel d'achat risque d'avoir des conséquences économiques inutilement dommageables. En somme, comme on a cherché à le montrer, vouloir appliquer des préférences d'achat en fonction de la langue risque de pénaliser sérieusement les entreprises dirigées à partir de Montréal et de favoriser des entreprises dirigées à partir de Toronto.

Les sièges sociaux

En effet, il y a encore à Montréal un certain nombre de sièges sociaux de compagnies pancanadiennes. Ces sièges sociaux dirigent des établissements de production, des filiales ou des magasins, au Québec et aussi partout au Canada. Franciser une telle structure d'entreprise, c'est sans doute franciser les usines ou les magasins établis au Québec, mais c'est franciser aussi le siège social. Or cela n'a clairement pas de sens. On ne va pas forcer le Royal Trust, par exemple, ou le Canadien Pacific à recevoir tous les jours des rapports, des renseignements, du courrier, des appels téléphoniques, en anglais, d'un peu partout au Canada, de les faire traduire en français, d'élaborer en français les réponses, les instructions et les rapports, de les faire traduire en anglais et d'expédier le tout dans les provinces anglaises.

Il y a tout de même une limite au ridicule.

Donc une entreprise dirigée à partir de Montréal et dont les opérations qui sont canadiennes ne pourra pas avoir de certificat de francisation, si ce certificat est le moindrement exigeant. Au contraire, une entreprise dont le siège social est Toronto, Imperial Oil par exemple, opère au Québec des installations dont les produits et les services sont surtout destinés au marché Québécois. On ne pourra lui demander que de franciser ces installations, ce qui ne présente pas de difficultés majeures.

L'exemple des banques

Imaginons la situation qui se créerait dans le domaine bancaire. Le gouvernement, les hôpitaux, les commissions scolaires, les municipalités déposent de l'argent dans toutes les banques et tirent des chèques dans toutes les banques. En vertu des préférences découlant du bill 22, on risquerait d'aboutir à une situation ou le gouvernement du Québec se servirait, bien sûr, de la Canadienne Nationale et de la Provinciale, ne déposerait plus rien à la Banque de Montréal et à la Royale, parce qu'elles ont leur siège social à Montréal et ne peuvent pas facilement se franciser, et se servirait abondamment des services de l'Impérial de Commerce, de la Toronto Dominion et de la banque de Nouvelle-Ecosse, parce que ces dernières sont dirigées à partir de Toronto et que, bien sûr, il leur est assez facile de franciser leurs succursales au Québec.

Comme résultat stupide, ce serait parfait.

Il va de soi qu'aucun gouvernement sain d'esprit ne va jamais accepter un pareil résultat et donc ou bien les certificats de francisation n'auront pas d'autre signification que décorative, ou bien les préférences d'achat ne seront pas appliquées.

Sur le plan d'une certaine opinion publique qui n'aime pas les complications, le premier ministre du Québec a toujours assez de succès quand il plaide la cause de l'incitation plutôt que de lois coercitives. Cela paraît raisonnable. Il faut bien se rendre à l'évidence que de telles incitations ne vont pas très loin ou peuvent aboutir à des résultats biscornus.

La loi doit imposer

On ne s'en sortira pas. Le français, langue de travail, devra être imposé par la loi. Et appliqué d'ailleurs avec bien plus de soin et de précision que certains unilinguistes musclés ne le souhaitent.

Il va falloir, évidemment, imposer le français dans toutes filiales ou établissement québécois d'une entreprise dont le siège social est situé hors du Québec.

Dans le cas, cependant, où le siège social est situé au Québec et où la majeure partie des opérations se fait hors du Québec, la loi devrait prévoir que (tant que l'indépendance ne sera pas faite en tout cas) les sièges sociaux pancanadiens seront exemptés du programme de francisation.

Il faudra aussi (inévitablement jusqu'à l'indépendance) exempter de l'application de la loi les entreprises qui relèvent de la juridiction fédérale (comme les banques et les entreprises de transports).

En somme il faudrait une loi nettement coercitive, mais s'appliquant à des secteurs et à des formes d'entreprises bien déterminés. Tout ne pourra être fait dans le cadre constitutionnel actuel, mais on pourrait au moins parcourir un bout de chemin.

Au contraire, les soi-disant incitations au bill 22 risquent de faire apparaître des certificats sans signification qui feront croire que l'on a avancé alors que rien n'est vraiment changé.



Idéal pour la saison



ENFIN! VESTE MAO

À PRIX ABORDABLE

- en pur coton de Chine, très résistant
- 5 poches dont 4 boutonnées
- 2 couleurs disponibles
- $7.95 franc de port délai de livraison: 1 semaine

Il suffit de remplir le bon de commande ci-joint

Equivalence de taille
S — tailles 34-36
M — tailles 38-40
L — tailles 42-44
XL — tailles 46-48

Par la présente, je commande.....veste(s) "Mao"
au coût de $7.95 chacune

(cochez les cases utiles)

S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ bleu marin ☐ bleu pâle ☐

NOM .....

ADRESSE .....

faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de

QUEBEC-PRESSE
SERVICE DU TIRAGE
9670 Péloquin
Montréal 358



UN VIEUX MOULIN sur l'ile aux Coudres

Charlevoix

Un coin du passé que l'avenir attend

Quiconque a traversé Charlevoix ne peut pas en être sorti déçu. A moins d'avoir voyagé de nuit. Et encore! Car le ciel de Charlevoix est si vaste que les constellations s'y déploient à perte de vue. Plus bas, à hauteur de regard, les lumières des maisons forment d'autre part autant de voies lactées qui se répondent d'une rive à l'autre. Sur le fleuve, enfin, il arrive souvent qu'un bateau glisse, dans la nuit, paré de tous ses feux.

Dans Charlevoix, les effets d'ensemble sont si harmonieux qu'on oublie souvent de s'arrêter aux détails. Pourtant, ils mériteraient de retenir l'attention. L'habitat par exemple. On le remarque davantage depuis que Baie-Saint-Paul a entrepris de le mettre en valeur. Le Nord-Est de la région plus récent compte moins de belles demeures ancestrales mais l'église de Saint-Siméon ne manque pas d'élégance, tandis que le bel alignement des résidences de Port-au-Persil, étagées entre deux caps splendides, force l'admiration.

Quitter la "grande route"

Encore faut-il pour le voir quitter la route de ceinture. Dans Charlevoix, en effet, comme ailleurs, les routes les plus confortables ne sont pas nécessairement les plus intéressantes. Il est inutile d'insister sur le pittoresque des villages de la côte et de l'Ile aux Coudres. Mentionnons toutefois qu'on peut les avoir traversés plusieurs fois sans avoir vu toutes les beautés qu'ils recèlent.

A Saint-Irénée par exemple, en entrant dans le village, il faut quitter la route principale et grimper à gauche en empruntant le rang qui contourne le domaine Forget, pour découvrir au sommet un des paroramas les plus impressionnants du Québec. De même, il faut s'arrêter à l'Eglise et remarquer en bas la disposition harmonieuse des toits groupés autour de la scierie.

A vrai dire, dans Charlevoix, aucune route ne doit être considérée comme secondaire. Tout au fond de la région, celle qui relie Saint-Urbain à Notre-Dame-des-Monts suit la vallée de la rivière du Gouffre qu'elle domine. Par delà celle-ci, les monts laurentiens étagent la ligne de leurs plus hauts sommets. Ce n'est point un pays banal, plus au nord, sur la route du petit parc qui relie Saint-Urbain au Saguenay, on peut encore découvrir un des rares sites du Québec aptes à produire l'impression que procure la haute montagne. Il est situé non loin de la barrière.

Fleuve et montagne

Charlevoix, outre le fleuve, c'est donc aussi la montagne. Vers Sagard, sur l'autre toute qui conduit au Saguenay, les hautes collines rocheuses ont le dos strié. On dirait des fauves allongés qui pansent leurs plaies au sortir de combats millénaires livrés aux glaciers. Charlevoix, c'est encore le plateau que les hommes ont dompté. Derrière Les Eboulements ou Saint-Irénée on découvre ainsi un paysage agricole qui témoigne de la tenacité des ancètres. L'entassement des moraines ou leur enlignement en clôtures le long des coteaux crée en effet l'impression d'une nature domestiquée. Mais la proximité de la forêt toute prête à occuper à nouveau sa place et les affleurements de la roche sous-jacente révèlent en même temps la fragilité des conquêtes humaines.

Dans Charlevoix, il faut prendre le temps d'analyser ses sentiments. On découvrira par exemple que le regard se perd facilement dans le lointain, qui nous procure une impression d'infini et d'immobilité. Mais que l'oreille rapproche ce que la vue distance: pépiements d'oiseaux, cloches tintant dans le lointain, voix d'enfant si proches et pourtant si lointaines.

Charlevoix, c'est encore aussi un pays à découvrir. Celui de Grand-Fonds derrière Cap-A-l'Aigle où les hommes ont désespérément cherché à cultiver des sols ingrats, celui de la deuxième chute Fraser que l'on découvre en plein bois déboulant ses eaux le long d'une gorge en forme de L, Saint-Placide ou La Petite-Rivière-Saint-François, Cap aux-Oies, à la sortie des Eboulements vers Saint-Irénée, la rivière Malbaie en amont, le long des pistes anciennes qui menaient vers le pays du Saguenay.

Charlevoix, enfin, c'est le calcaire qui jouxte le précambrien, les feuillus qui bordent les conifères, la vague qui s'attaque aux falaises tantôt vives tantôt mortes, un territoire à la fois soumis et insoumis, des bourgs resserrés entre des collines, l'odeur des champs, de la forêt et de la mer, un coin du passé que l'avenir attend.

CARTES D'AFFAIRES

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste
4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

L. Ray Tétrault
Luthier
Ventes et réparations d'instruments à cordes
737, rue Louise (près boul. Roland Therrien)
Longueuil. 674-6375.

Jean Dicaire
Pharmacien
Centre de prescription du Québec
815, rue Provost, Lachine
4541, boul. Saint-Laurent, Tél.: 637-4441
Mtl. H8S 1M0 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur:
1-800-361-6444

Paul Unterberg
Avocat
1980, Sherbrooke, Ouest, Suite 700
Montréal H3H 1E8 Tél.: 934-0841

Décary, Jasmin, Rivest et Laurin
avocats
1010, Côte du Beaver Hall
Suite 750
Montréal H2Z 1R3
866-7921

Huguette Viger
Notaire
264, rue de la Couronne, Québec
G1K 6C8 Tél.: (418) 529-5701

Pour tout renseignement relativement aux cartes d'affaires, communiquez au
Service de la publicité à:
381-1385

Gauchistes, gare à vous!

(G.G.) – Les personnes "qui n'acceptent pas les valeurs sociales reconnues", ou "qui sont fréquemment en rébellion contre l'autorité" peuvent se voir enlever leur permis de conduire par le gouvernement du Québec.

C'est la conclusion qu'on peut tirer de la lecture d'un document préparé par le ministère des Transports du Québec à l'intention des médecins. Le document s'intitule "Guide médical pour déterminer l'aptitude à conduire un véhicule automobile". L'auteur est un certain Dr Anatole Gagnon, directeur médical du Bureau des véhicules automobiles. Le document est daté de juillet 1973.

Voici le libellé exact de l'article qui vise à démasquer les gauchistes conducteurs d'automobile:

Les candidats qui n'acceptent pas les valeurs sociales reconnues, qui ont un dossier de comportement impulsif ou irresponsable et qui sont fréquemment en rébellion contre l'autorité souffrent de la perte de leur bon sens et constitueront souvent un véritable danger sur la route. Le médecin devrait signaler un tel comportement s'il en est informé.

Pour le reste, le document de 60 pages est plutôt scientifique. Il énumère par exemple les maladies des yeux qui peuvent nuire à la bonne conduite d'une voiture. Jusque là donc, rien à dire. Toutefois, l'article cité plus haut ne laisse pas de soulever des questions. Il faudrait savoir aussi combien de Québécois ont été privés de leur permis de conduire en vertu de cet article. M. Raymond Mailloux, ministre des Transports, peut-il nous le dire?

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

LABELLE

par Robert Lévesque

Dans les Laurentides, l'été, on serait porté à croire que le climat n'est pas propice aux élections, surtout fédérales. Ce qui se passe dans le comté de Labelle, cependant, surprend tout le monde. Dans ce vaste comté (54,755 électeurs) qui évoque plutôt les vacances, la bataille électorale est l'une des plus vives au Québec et Saint-Jérôme est le champ de bataille.

Sept candidats, deux coureurs qui ont autant de chances de gagner l'un que l'autre, trois autres qui se réclament d'un même parti, des accusations de fraude, une querelle au sein des péquistes, la présence de gros canons (Christian Vien) et de ténors (Yoland Guérard) de l'Union nationale, un conservateur ministrable, et l'endroit où l'un des chefs de parti (M. Stanfield) finira sa campagne. Tout cela dans un comté qui est pourtant libéral depuis 1917 (sauf de 58 à 62).

En fait, la lutte se fait à deux. Le député libéral sortant, Maurice Dupras, élu lors d'une complémentaire en novembre 70 pour succéder à Léo Cadieux et réélu en 72 avec une majorité de 3,000 voix, et le candidat vedette des conservateurs, l'ex-ministre québécois Marcel Masse. Celui-ci doit remonter une pente de 9,000 voix qui séparaient le candidat PC du député Dupras en 72.

Maurice Dupras, député ré puté tranquille (ce qui peut être un défaut ou une qualité selon certains), a l'avantage d'être un "natif" de Saint-Jérôme, actif citoyen dans les Chambres de Commerce et autres organismes du genre. Il est courtier d'assurances. En 72, il a devancé le créditiste Gérard Perron de 3,000 voix et le conservateur de 9,000. On lui reproche surtout ses "absences" dans le comté. Un slogan de Masse, parle d'un "homme présent".

Marcel Masse a une réputation provinciale, appelée à devenir nationale. Ancien ministre UN, plusieurs se surprennent de voir en lui l'ancien défenseur du slogan de Johnson, "Egalité ou indépendance". Pour se retrouver aux Communes, et être ainsi l'une des vedettes d'un PC qui a quelque chance de prendre le pouvoir, on dit qu'il serait prêt à tout. L'organisation de son parti, en tout cas, est prête à tout. Grosse campagne, appui d'organisateurs unionistes, visite prochaine de Stanfield, et les "grands airs" de Yoland Guérard qui envahissent la radio jérômienne.

Son défi consiste à aller chercher les voix créditistes qui allaient à Perron en 72, et tenter de séduire certains Libéraux. La tâche n'est pas si facile, et la victoire est loin de lui être clairement accordée.

Chez les créditistes, malheureusement pour eux qui avaient trouvé dans Labelle une bonne terre, c'est la pagaille. On juge, dans le comté, qu'elle sera catastrophique pour eux, d'autant plus que plusieurs n'ont pas pardonné à leur voisin Caouette l'aventure Yvon Dupuis. L'affaire des deux candidats a fait déborder le vase.

A la clôture des mises en candidature, le CS s'est retrouvé, surpris, avec deux candidats officiels, Wilfrid Marin et Jean-Noël Langlois. Bien qu'aujourd'hui M. Caouette désavoue Langlois, le doute est semé. Il avait bel et bien signé les deux bulletins. Et voici que la candidate "indépendante" Patricia Métivier ne se cache pas non plus pour se dire créditiste. Elle était candidate créditiste dans NDG en 72!

Dans cet embrouillamini, on s'inter-accuse. Le candidat Marin affirme que Masse a organisé la candidature de Langlois. Masse accuse Marin de lui avoir offert de se désister en échange de $10,000. Mme Métivier déclare que le candidat créditiste de Chambly (Lucien Bougie) lui a offert le double de son dépôt pour qu'elle se retire.

Même le PQ a vu surgir un début de querelle. Ceux du comté québécois de Prévost ont rejeté la consigne du PQ, et Marcel Masse clame partout que les péquistes l'appuient. Ceux du comté québécois de Laurentides-Labelle ont fait savoir qu'ils annuleraient.

Dans ce décor de western électoral, la candidature de Claude Demers, communiste, passe inaperçue. Pour le NPD, Irène Trudel, une travailleuse de chez Uni-Royal, militante syndicale, mène une campagne plutôt tranquille et on ne lui accorde aucune chance. C'est la deuxième fois qu'elle se présente dans ce comté pour le NPD. Le 8, dans Labelle, ce sera Dupras ou Masse. La réponse appartient aux créditistes.

que M. Charbonneau, chacun se le rappelle, était organisateur pour M. Wagner en 72.

Derrière cette lutte à deux, où l'on prévoit déjà le gagnant, se profilent trois autres candidatures, pour le NPD, les créditistes, et le parti rhinocéros.

Les créditistes, en 72, étaient arrivés bons troisièmes, avec 8,716 pour le candidat Yvon Descôteaux, alors que M. Wagner récoltait 16,680 voix. Cette année, leur candidat est un dénommé Jean-Claude Caron dont on ne sait pas grand chose dans tout le comté. A Saint-Hyacinthe, comme ailleurs, le parti de M. Caouette serait en net recul. L'inconnu est de savoir où ira la majorité de ces créditistes déçus.

Pour le NPD, qui ne récoltait que 814 votes en 72, les chances sont inexistantes. La candidate, Mme Ann Lewitt a été parachutée dans le comté à la dernière minute. Il semble d'ailleur que Mme Lewitt, secrétaire médicale à Montréal, soit une spécialiste de ce sport, puisqu'en 72 elle était candidate pour le NPD dans le comté de Drummond. Elle est âgée de 46 ans.

Enfin, le parti de la grande corne s'est trouvé un candidat pour affronter celui qu'on appelait dans le temps "Ti-rouge la terreur". Il s'agit de M. Gaston Caron. Il s'attendrait, dit-on, à remporter le comté en se glissant entre les rouges et les bleus.



MAURICE DUPRAS: un député tranquille...



MARCEL MASSE: on a "mis le paquet" pour lui assurer un siège.

ST-HYACINTHE

(R.-L.) - Dans Saint-Hyacinthe, le député sortant Claude Wagner va tenter de conserver son siège difficilement acquis en 72 avec une faible majorité de 698 voix sur son adversaire libéral, malgré le fait que ce comté était de tradition conservatrice.

Les choses ne semblent pas trop avoir changé dans la région maskoutaine. En 72, l'ex-ministre de la Justice affrontait un jeune libéral inconnu (qui l'est demeuré), Paul Foster, qui faisait campagne en fréquentant les "coffee parties" de la région.

Cette année, il affronte un libéral de 55 ans, pas plus connu que le jeune Foster, Honorius Charbonneau, cultivateur et maire de Saint-Hilaire depuis 1968.

Conscient de la leçon que constituait pour lui le "698", le député Wagner a mené, depuis 19 mois, une cour assidue à son comté. Visites hebdomadaires, cas réglés à la dizaine, présence continue. Il abordait donc la campagne de 74 en faisant oublier un peu son parachutage, et avec beaucoup d'avantages. Il a compilé les cas qu'il a réglés: 484 de bien-être social, 575 d'assurance-chômage, 434 d'allocations familiales, 350 de sécurité de vieillesse, 40 d'accidents de travail, 80 problèmes d'impôts, etc...

De leur côté, les libéraux, pour s'assurer d'un siège de plus (c'est important ces temps-ci), et confiants des résultats obtenus par un jeune de 29 ans en 72, ont décidé de mettre le paquet. Comme le candidat est plutôt discret, ils ont fait de Saint-Hyacinthe le "point" le plus visité par leurs vedettes.

John Turner, Gérard Pelletier, Warren Allmand, Marc Lalonde, André Ouellet, Jean Marchand, et ces dames, Jeanne Sauvé, Monique Bégin, Renaude, Lapointe et bien sûr Margaret, sont tous allés jaser et prendre le thé à Saint-Hyacinthe et à Otterburn Park. Mais Wagner, lui, demeure sur place.

On a donc vu, autour du mont Saint-Hilaire, la lutte d'un homme fort du PC contre une brochette de personnalités spécialistes de l'hélicoptère. Le candidat libéral lui-même,



CLAUDE WAGNER: un siège difficile à conserver.

M. Charbonneau n'a attiré l'attention à aucune reprise, ce qui, de l'avis de plusieurs, va favoriser grandement le "ministrable" Wagner au soir du 8. D'autant plus

CHARLEVOIX

par Paul Terrien

A 34 ans, Gilles Caouette fait face à sa sixième élection.

Elu de justesse par 159 voix dans le comté de Charlevoix en 1972, le fils du chef du Crédit social a été défait ailleurs en province en 1963, en 1964 au fédéral, et en 1970 au provincial.

Même s'il est donc plus familier avec la défaite que la victoire, Caouette fils ne donnera pas sa place le 8 juillet et on lui accorde même de bonnes chances de survivre à l'imminente débacle créditiste.

Le parti Libéral, qui n'avait concédé la victoire à Caouette qu'après un recomptage judiciaire à la dernière élection, présente cette année un fonctionnaire, originaire de Tadoussac, Charles Lapointe, qui n'a que 30 ans, a déjà été vice-consul à Marseille et travaillait jusqu'à récemment à la direction de l'Europe de l'ouest au ministère des Affaires extérieures.

La candidature libérale, qui est en principe la plus menaçante au député sortant, est cependant handicapée par la "tiédeur" du député libéral provincial, le ministre des Transports, Raymond Mailloux.

En effet, non seulement ce dernier aurait-il promis de ne pas intervenir en faveur du candidat libéral fédéral, mais des membres de son organisation travaillent ouvertement pour le candidat conservateur, M. Gualbert Tremblay.

L'un des principaux organisateurs de M. Mailloux est d'ailleurs le frère de Gualbert Tremblay.

circonstance qui aurait découragé certains aspirants prudents de solliciter la candidature libérale.

Le NPD, qui n'avait pas présenté de candidat dans ce comté en 72, a consenti à ce qu'un étudiant de 24 ans, Gaétan Tremblay, tente sa chance cette fois.

Le très beau comté de Charlevoix s'étend le long de la côte nord du Saint-Laurent, à partir de Saint-Tite-des-Caps, près de Québec, jusqu'à Chute-aux-Outardes, près de Hauterive, et comprend aussi les chantiers de la Manicouagan. En plus du comté provincial de Charlevoix, il englobe donc aussi une partie du comté provincial de Saguenay, qui a élu deux fois l'indépendantiste Lucien Lessard avec des majorités confortables. Sur 38,035 électeurs, il y a un an et demi, on avait rejeté 1,221 bulletins.

Charlevoix n'a pas élu un député libéral depuis 1957. Le sénateur Martial Asselin, après cette date, a rempli trois mandats comme député conservateur, cédant sa place au crédit social à deux reprises, en 1962 et 1963.

Avec un sénateur comme ancien député et le fils d'un chef de parti comme député sortant, les Charlevoisiens ne craignent pas de voter "dans l'opposition".

Ce qui permet à Gilles Caouette d'espérer qu'il n'aura pas à décrocher la grande pancarte qu'il a installé après son élection de 72 sur la rue principale de La Malbaie pour indiquer d'une flèche où se trouve son bureau de député.

coopératives

OK: la réponse suédoise à Gulf, Shell et co.

Recherche: Yvan Gauthier
Texte: Eugénio Pilote

Le réseau de garages coopératifs de Suède, que nous n'avons fait que mentionner la semaine dernière, mérite que nous en donnions un aperçu général, ainsi qu'une description chiffrée des progrès qu'il a accomplis depuis 1961.

Carburant, et caetera...

Ces garages suédois, appelés "OK", vendent de la gazoline un peu comme les pharmaciens d'ici vendent des remèdes, c'est-à-dire qu'à ce commerce de base se sont greffées un paquet d'autres activités, connexes ou pas.

Aucune des stations-service n'est que cela; toutes ont en étalage au moins des accessoires d'autos, des pneus et des pièces de rechange. Et de plus en plus d'entre elles donnent maintenant dans la vente des journaux, du tabac, de boissons sans alcool, de biscuits, de confiseries. Certaines en sont même rendues à la cafétéria.

De détaillant qu'il était au départ, ce réseau a en plus donné naissance à 26 écoles de conduite pour jeunes gens et a entrepris de construire une chaîne de motels, qui en compte dix à l'heure actuelle. Et, ce qui fait pleinement partie de sa spécialité, le réseau "OK" achève de construire sa propre raffinerie de pétrole, qu'il pourra alimenter lui-même puisqu'il dispose déjà de six bateaux pétroliers.

Shell, Texaco... and Co.

Concurrent depuis toujours de Gulf, Shell, Esso et Texaco, le réseau suédois "OK" est, depuis deux ans, un concurrent vainqueur. 20% du marché de son pays lui étant acquis, il devance toutes les entreprises capitalistes étrangères qui exploitent le même domaine en Suède. Et cela malgré le fait qu'il a moins de stations-service que ses concurrents le long des routes: 400, tandis que la Shell, par exemple, dépasse les 800 "pignons sur rue". Et si on multiplie ce 800 par le nombre des multinationales qui font des affaires en Suède, on s'aperçoit que les stations "OK" sont relativement rares dans le pays et qu'il faut que l'automobiliste soit assez fortement motivé pour porter son choix sur l'une d'elles dans l'innombrable tas.

Bien sûr, il n'y a pas de miracle là-dedans; le grand facteur de cette motivation, c'est que les garages "OK" réussissent à faire des prix de 1 à 4 pour cent plus bas que les autres.

Anecdote bizarre

En passant, un petit fait inexpliqué. Dans le bilan de l'Etat suédois pour l'année 1972, il appert que le réseau coopératif "OK" est le seul détaillant d'essence qui a payé des impôts sur le profit. Les grosses compagnies n'ont rien déboursé à ce chapitre. Comment ça? Soit qu'aucune d'elles n'ait fait de profits cette année-là en Suède à cause du progrès rapide de "OK"; soit que ces compagnies mettent en pratique des trucs pour camoufler une partie de ce qu'elles arrivent à soutirer d'un pays. De deux choses l'une... Sinon, une fortuite combinaison de ces deux facteurs...

De 1961 à 1972

En 1972, les ventes des garages "OK" ont dépassé les 300 millions de dollars et les profits ont dépassé un million et demi. Cela constituait le double de ce qu'ils réussissaient à réaliser au début des années soixante; dans ces années-là, "OK" ne couvrait que 10% du marché au lieu des 20% actuels.

Cela résume le chemin que cette entreprise a parcouru ces dix dernières années et ça illustre d'un coup son dynamisme; puis elle continue sur cette lancée.

Depuis 1961 jusqu'à aujourd'hui, le nombre de ses sociétaires a plus que triplé, a augmenté de 172,000 à 550,000. D'un autre côté, le nombre des "sociétés locales" a diminué; mais cette seule diminution dans ce bilan des "OK" (qui comprend les 10 ou 12 dernières années) n'est pas une diminution, c'est le résultat de ce que les 171 unités locales se sont groupées dans les régions; elles ne sont que 34 à l'heure actuelle, mais autrement plus robustes.

Au Québec

Au Québec, on est loin de là; mais c'est par là qu'il faut aller. On est parvenu, depuis quelques mois, à donner naissance à un embryon en santé de coopératisme dans ce domaine. Pour se tailler une place intéressante dans le marché de la voiture et de ce qui s'ensuit, il serait opportun et utile d'aller prendre connaissance de ce qui s'est réalisé et se réalise tous les jours dans plusieurs pays européens, dont la Suède. Puis, utile et impérieux d'innover sur notre terrain selon les contingences négatives ou positives qui sont notre lot.

LAINE PAUL GRENIER ENRG.
5600 Henri-Bourassa
tél.: 325-4466
Montréal H1G 2T3
2301 est, rue Fleury
tél.: 388-9154
Montréal H2B 1K8

Spécialité: LAINE DU QUEBEC

laines canadiennes et importées - fil phentex
CANEVAS A PETITS POINTS
SERVICE D'ENCADREMENT

Drapeau du Québec 3' x 6'
spécial $10.98
Autres grandeurs disponibles également

VOYAGE SPECIAL AU PAYS DES VIKINGS

Hollande, Allemagne, Danemark, Suède, Norvège

Avion, transport par autobus, hôtels, 2 repas par jour, visites:

$1199.00

accompagné par Serge Lefebvre

1er septembre au 23 septembre

PEROU - EQUATEUR

Demandez nos tarifs spéciaux pour une aventure "au bout"

Téléphonez à Gilles Doucet

Mirabelle **Tours Inc.**
277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant
Comté Laprairie J0L 1X0
632-5330 365-1847
Demandez notre liste d'avions nolisés sur Paris

consommation

Les déodorants intimes

par May Clarkson

Les fabricants de cosmétiques n'ont pas été pris au dépourvu par la révolution sexuelle... On comptait récemment jusqu'à 30 marques de déodorants "d'hygiène féminine" actuellement sur le marché.

En 1971, le budget publicitaire pour ce type de produit a été estimé à un total de 13 millions de dollars. En fait, la publicité a créé de toutes pièces une demande pour ce type de produits. "Dans ce monde voué à un changement accéléré, on trouve constamment de nouvelles idées et de nouveaux produits qui contribuent à l'amélioration de la vie et à l'élargissement de nos horizons", commente le président d'Alberto-Culver (fabricant du déodorant vaginal FDS).

Le docteur Bernard A. Davis, un gynécologue de Montréal, est moins enthousiaste à propos de cette "contribution à une vie meilleure". En 1971, il rapportait avoir traité environ 30 cas de vulvite consécutive à l'utilisation de déodorants vaginaux. Il préconisa la résistance face à ces produits de valeur douteuse dont la demande a été artificiellement créée. Et ceci particulièrement dans les cas où des avantages minimes sont contrebalancés par de graves complications.

La plupart des médecins recommandent plutôt l'usage de l'eau et du savon comme étant la méthode d'hygiène la plus sûre et la plus efficace. On craint également que dans certains cas où une odeur génitale désagréable serait due à une infection vaginale, des femmes utilisent des déodorants vaginaux plutôt que de consulter un médecin.

D'autre part, il y a toujours un certain risque dans l'utilisation de produits chimiques sur le corps humain, particulièrement sur une zone du corps aussi sensible que l'appareil génital. Mais les fabricants du produit ont tendance à considérer ce risque comme insignifiant, malgré les nombreux cas connus de réaction allergique, d'irritation, de brulûre, d'infection, de dermatite des cuisses, d'enflure, de démangeaison...et quoi encore!

On reproche aux fabricants de déodorants vaginaux d'avoir mis leurs produits sur le marché sans les avoir suffisamment prétestés au point de vue de la sécurité d'utilisation; d'autre part, l'efficacité de ces déodorants pour réduire les odeurs corporelles n'est pas démontrée.

Enfin les fabricants de déodorants vaginaux insistent sur le fait que leur produit est un cosmétique et non un produit thérapeutique, bien qu'ils le définissent comme un "produit d'hygiène féminine" dont la "principale fonction" est de "ralentir la croissance des microorganismes dans la région vaginale".

On sait que la Direction générale des Aliments et Drogues exerce un contrôle beaucoup plus sévère sur les produits définis comme médicaments que sur les "produits de beauté". Les déodorants qui ont pour but de masquer les odeurs sont des cosmétiques. Les antisudorifiques qui inhibent une fonction de l'organisme sont considérés comme des médicaments. Nous ne pouvons que souhaiter que les déodorants vaginaux - si la demande persiste pour de tels produits - fassent l'objet d'un contrôle plus sévère.

En attendant, l'IPIC ne peut que paraphraser la conclusion de l'étude de Consumer Reports dont nous avons tiré la plupart de ces données. Cette conclusion est très simple: dans le doute, il vaut mieux s'abstenir.

Le bill 22

L'abus de pouvoir des ministériels

par Paul Terrien

La criante inégalité créée par le résultat des dernières élections québécoises se manifeste discrètement, mais avec une terrible finalité, à l'approche des vacances parlementaires.

Et c'est grâce au poids du nombre que le projet de loi 22 sur la langue officielle pourra être vraisemblablement adopté sans trop de difficulté, avant la fin de la session, peut-être même dans le délai d'un mois que veut imposer le premier ministre Bourassa.

C'est tout juste si ce dernier renonce à en faire son cadeau d'anniversaire, car le premier ministre aime à faire coïncider le début des vacances parlementaires avec son anniversaire de naissance, le 14 juillet.

La tactique libérale

Les dénonciations énergiques de la quasi-totalité des associations francophones qui ont témoigné en commission parlementaire ne bouleversent pas indûment les membres de la commission, qui laisse au ministre François Cloutier le soin de mettre en doute la représentativité de tout groupement à tendance nationaliste.

Pour ne pas paraître tout à fait indifférent à l'opinion publique, M. Cloutier et quelques confrères libéraux font à l'occasion des remontrances aux associations anglophones militantes qui voient dans le bill 22 une atteinte à leurs "droits".

Mais on sent bien que pour MM. Cloutier et Bourassa, la discussion du projet de loi 22 a déjà été faite au caucus des députés.

Avant même le début de la commission, le gouvernement avait clairement indiqué qu'il n'avait pas l'intention de revenir sur la rédaction des articles importants du projet de loi, et qu'il n'était pas non plus question d'étendre la période de consultation de la population.

Plus du tiers des mémoires annoncés ont déjà été défendus devant la commission parlementaire depuis deux semaines.

"A lire"

Il reste au gouvernement, après la paisible audition du reste des mémoires, à "lire" le projet de loi une deuxième fois à l'Assemblée nationale et à en confier l'étude, article par article, à la même commission de l'éducation, mais cette fois entre députés seulement.

L'opposition ne peut espérer bloquer davantage le projet de loi 22 à cette occasion qu'elle n'a pu résister cette semaine à l'imposition de la motion gouvernementale spéciale qui accélère le rythme des travaux de l'Assemblée au point de les rendre par moment inaccessibles aux six députés péquistes et aux deux créditistes.

Livrée à elle-même par la direction du parti qui préfère organiser des anti-élections plutôt que de discuter de la question linguistique, l'aile parlementaire du PQ déploie des efforts héroïques pour suivre à la fois les travaux de l'Assemblée nationale, ceux de la commission parlementaire sur le bill 22 et ceux d'une deuxième commission que le gouvernement n'hésite pas à ajouter souvent au menu quotidien des parlementaires.

Car la majorité ministérielle qui ne rate pas beaucoup d'occasions d'abuser de sa force a décidé d'épuiser ce qu'elle n'ose affronter.

Une grève pleine d'enseignements

La stratégie utilisée par les gars de l'hôpital Notre-Dame est riche d'enseignements et les travailleurs des autres institutions de santé à travers le Québec peuvent en tirer plusieurs leçons.

Dès que le conflit est devenu chaud, les gars ont tout de suite organisé des réunions d'information tant à l'intérieur de l'unité syndicale qu'à l'extérieur. Des émissaires allaient expliquer leur lutte à Fleury, Saint-Jean-de-Dieu, Albert-Prévost, Saint-Benoît et à bien d'autres endroits. Les syndiqués de Notre-Dame ont tout de suite compris qu'ils vivaient un problème d'envergure provinciale et que ce n'était pas parce que les hostilités n'éclataient pas ailleurs que tout allait bien.

Les travailleurs de Notre-Dame ont également démasqué les tactiques patronales, du moins les plus grosses. Quand le patron a divisé les équipes de travail afin de mieux manoeuvrer les employés, ceux-ci ont débrayé spontanément pendant quelques heures, sans même consulter le conseil syndical. A la guerre comme à la guerre!

Lorsque le ministre du travail a imposé son enquêteur spécial, les syndiqués n'ont pas rouspété. On se replie stratégiquement devant la force, quitte à déborder plus tard sur un autre biais. D'autant plus que les patrons avaient entrepris une campagne de salissage à l'endroit des employés, les accusant de tous les maux, dont celui de refuser de donner des soins aux malades.

Et quand la partie gouvernementale-patronale s'est rendu compte qu'il n'y avait pas de faille dans la solidarité des gars, elle s'est dit; "Bon ben, on va l'regler le problème." Et ce qui apparaissait comme une impasse s'est subitement délié. Comme quoi tout le monde aurait pu se passer des événements malheureux du 16 mai. C'est vrai qu'un patron a toujours le droit de s'essayer...

PJ



monde

Réflexions sur l'étrange mort du cardinal Daniélou

N.D.L.R. Deux journalistes chrétiens au Nouvel Observateur, Claude-François Jullien et Maurice Clavel, expriment leurs points de vue sur les circonstances troublantes entourant le décès du cardinal Jean Daniélou, lesquelles ont provoqué un débat déchirant au sein de l'Eglise.

"L'occasion d'une réflexion, voire d'une conversion"

Le lundi 20 mai (1), le cardinal Jean Daniélou quitte le siège de la revue "les Etudes", 15, rue Monsieur. Il est 15 heures. Il s'absente pour une heure, dit-il, mais ne précise pas qu'il se rend au 56, rue Dulong, dans le 17e arrondissement, chez Mme Santoni, danseuse de cabaret dont le mari est en prison.

Jean Daniélou est un personnage. Agréé de grammaire, jésuite, Paul VI l'a fait cardinal (2) en 1969, sans demander l'avis des évêques français ou de la Compagnie de Jésus. Il obtient cette dignité un peu par hasard. En effet, Paul VI réservait le chapeau au dominicain Yves Congar. Mais ce remarquable théologien a le "mauvais goût" de signer, juste à ce moment-là, une "méchante lettre" des rédacteurs de "Concilium", assez critique pour le gouvernement de l'Eglise. Comme le jésuite de Lubac est trop âgé, Paul VI choisit Jean Daniélou. Le nouveau cardinal entre bientôt à l'Académie française. C'est un mondain qui prêche aux évêques français le catholicisme populaire; il aime les joutes et les contradictions.

"Il fait chaud ici..."

Le cardinal a soixante-neuf ans. Il est fatigué et ses amis lui en ont fait la remarque. *"Ce jour-là, rue Dulong,* raconte Pierre Debray, fondateur des Silencieux de l'Eglise, *à peine la porte refermée, Jean Daniélou dit: "Ah! qu'il fait chaud ici." Mme Santoni se précipite pour ouvrir la fenêtre et, lorsqu'elle se retourne, elle voit le cardinal tomber en tentant d'ouvrir son col. Affolée, elle appelle une amie et prévient la police."* Ici, les récits divergent. Selon certaines sources, Mme Santoni appelle d'abord les pompiers et un médecin qui tentent de ranimer le cardinal. C'est alors seulement que l'on prévient le commissaire du quartier, qui fait venir un nouveau médecin. Celui-ci ne peut que constater le décès. Il est 16 h 30. A cette heure, déjà, selon un témoin, l'escalier est envahi par des policiers et des journalistes.

Personne ne songe à prévenir l'archevêché, le secrétariat de l'épiscopat, le provincial des jésuites ou le directeur des "Etudes". Il semble pourtant que l'on téléphone au ministère de l'Intérieur, puis aux Affaires étrangères, enfin à la nonciature et à Rome. Au secrétariat général de l'épiscopat, 106, rue du Bac, l'abbé Fihey est en réunion quand une secrétaire inquiète vient le trouver: *"Un journaliste de l'agence U.P. demande s'il est vrai que le cardinal Daniélou est mort."* Etonnement. Coup de téléphone à l'archevêché. Là encore, on ne sait rien. Mais on appelle le ministère de l'Intérieur et l'épiscopat français apprend la nouvelle.

Quant au provincial des Jésuites, il apprend la mort du cardinal par la radio. Il se rend rue Dulong, qui est à deux pas de la maison Saint-Régis, siège du provincial de France. Il est 17 h 30 - 17 h 40. Il sera enlevé vingt minutes plus tard. Mais les abords de la maison et de l'appartement sont presque déserts. Déjà circulent différents bruits: le cardinal est mort dans la rue; le cardinal est mort dans l'escalier; il allait porter la communion à un malade; il allait régler une affaire de chantage. Le cardinal portait en effet sur lui une somme de 3 000 F.

Il faut donc poser quelques questions. Qui a prévenu les journalistes? Comment se fait-il qu'ils aient gardé le silence sur les circonstances "délicates" de la mort du cardinal? Qui a fait courir les bruits fantaisistes sur les raisons de la présence du cardinal rue Dulong? Il semble en effet prouvé que ce ne soient ni les jésuites ni les secrétaires de l'épiscopat. Alors, qui? Et pour quelles raisons?

Mais demeure évidemment la question la plus scabreuse et, autour d'elle, se noue toute l'affaire: *"Qu'est-ce que le cardinal allait faire chez Mme Santoni?"* C'est une affaire privée, certes. Mais elle est devenue publique et déchire ou préoccupe l'Eglise et fait rire, crispe ou scandalise la masse des incroyants. Il est établi que Jean Daniélou se rendait rue Dulong depuis quelques mois. Mais les raisons?

Pourtant, ce 20 mai, même si les circonstances de la mort du cardinal ne réjouissent personne, personne ne s'en formalise trop. *"Le cardinal avait des relations dans tous les milieux,* disent ses amis, *et il était charitable jusqu'à l'imprudence." "Un jour,* ajoute l'un d'eux, *je le voyais tant s'occuper d'une fille-mère pour lui trouver logement, emploi, meubles que je lui ai dit:* "Mais enfin, je ne connaîtrais pas le père, je vous dirais: *"Vous êtes un heureux papa!"*

"Quelle fin!..."

Mais, le 29 mai, "le Canard enchaîné" sort "l'affaire" en paraissant s'appuyer sur un rapport de police. Il s'agirait d'une banale affaire sexuelle; banale s'il ne s'agissait pas d'un cardinal qui s'est toujours fait le défenseur de la morale la plus exigeante, la plus étroite, pourfendant d'autre part les prêtres qui se mariaient et toutes les tentatives d'évolution qu'il jugeait laxistes. *"Sans doute, sans doute,* glisse-t-on dans les milieux catholiques traditionnels. *Mais il n'avait pas cette même sévérité lorsqu'il se trouvait devant un cas concret..."* Très bien. Mais où est la règle et où est l'exception?

Dans l'Eglise, c'est l'effarement. La veille, "on a su" et on a beaucoup parlé, téléphoné. Mais aucune pression. A Rome, dans les couloirs du Vatican, on chuchote: *"C'est invraisemblable..."* Et puis, comme là plane le souvenir des frasques de quelques papes de la Renaissance, on ajoute: *"Mais..."* Chacun sait la suite: *"Il faut attendre."* A Paris, l'épiscopat, prévenu, ne bouge pas. André Costes, le provincial des jésuites, se contente de rendre visite aux "pères" des "Etudes". Tout le monde est prêt à supporter le coup dur...

Avec un humour aussi féroce que fraternel, certains parmi ceux qui l'ont connu ne peuvent s'empêcher de sourire: *"Ah! pour Daniélou, mourir chez une dame, presque devant la presse et la police, quelle fin!"* D'autres déjà se félicitent de la décision de la Compagnie de Jésus d'interdire à ses membres de briguer un siège à l'Académie française (3). Ce n'est pas un jésuite qui aura la lourde charge de prononcer l'éloge funèbre. Mais, très vite, tout le monde se reprend. Par-delà les apparences, il y a la mémoire d'un homme, sa vie, sa mort, et une certaine crédibilité de l'Eglise.

Les circonstances exactes de la mort risquent de n'être jamais connues. Mais pour l'Eglise, qu'est-ce que cela change? Il y a désormais suspicion et il faut bien en sortir, d'une façon ou d'une autre. Au début, c'est le silence. En fait, il appartiendrait à l'Eglise, à la Compagnie de Jésus ou à la famille de parler. Mais tout le monde se tait. Et puis "le Monde" et "la Croix" parlent avec dignité. La "bombe" du "Canard" se transforme en "affaire". Avec retard, le conseil permanent de l'épiscopat publie un texte qui ne répond pas à l'attente de ceux qui l'ont souhaité. Des amis du père Daniélou publient des tribunes pour défendre sa mémoire. Alors qu'il ne s'agit plus de défendre sa mémoire mais de pousser l'Eglise à s'interroger sur cette mort, sur *"ce signe des temps"* et à en tirer les conclusions.

Les Silencieux, eux, vont plus loin. Ils demandent la création d'une commission d'enquête en espérant obtenir l'accord de MM. René Cassin, Jean-François Revel, Francis Jeanson, Maurice Clavel, du grand rabbin Kaplan... Ils veulent aussi que Michel Poniatowski fasse une enquête dans ses services et mette un terme aux enquêtes de police sur la vie privée des citoyens... Ils veulent même, pour n'avoir aucun doute sur les raisons de la mort, une autopsie du cardinal... Enfin, ils font appel à tous les témoignages pouvant éclairer la personnalité du père Daniélou.

L'Eglise piégée

"Notre intime conviction, explique Pierre Debray, *c'est l'innocence du cardinal. Certes, il était psychologiquement non cohérent. Mais ça ne suffit pas. Nous voulons la vérité, quelle qu'elle soit. Nous en avons assez des histoires, des silences, des prudences. Bon, le cardinal avait 3 000 francs sur lui. Et alors? Trois mille francs, c'est trop pour une passe et pas assez pour un chantage! Nous avons le courage de la vérité. S'il est pécheur, nous prierons pour lui et notre foi n'en sera pas atteinte. Mais, s'il est innocent, il a droit à réparation.*

"Il y a dix-huit mois circulait dans les milieux intégristes, qui le détestaient, un tract qui ressemblait fort à un rapport de police. Et ce tract tentait déjà de salir le cardinal à propos de ses relations avec une femme. Or nous avons retrouvé cette femme et nous avons la preuve des mensonges de ce petit factum... C'est vrai qu'il y avait chez Daniélou un côté aventurier. Il était tenté de fuir vers cet apostolat parallèle du monde du théâtre, des hippies *et autres. On dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Mais c'était chez lui le feu de l'amour..."*



LE CARDINAL DANIELOU: des relations dans tous les milieux

Les Silencieux n'ont pris aucun contact avec la Compagnie de Jésus et les évêques. Manifestement, leur bruyante volonté de faire la lumière ne satisfait personne.

Il n'y a eu aucune pression de la part des évêques pour étouffer la vérité. Leur problème est de savoir où elle est et de savoir ensuite qu'en faire. Personne n'est trop pressé de la connaître, c'est évident. Toutefois, *"l'épiscopat prendrait,* dit-on, *ses responsabilités au cas où la vérité serait défavorable au cardinal".* Pourquoi cette prudence par-delà l'incertitude présente? C'est tout simple: si l'Eglise devait reconnaître les écarts du cardinal, elle craint d'avoir alors à affronter une multitude d'autres rumeurs qui seraient fausses – mis à part quelques-unes peut-être: mais comment pourrait-elle affirmer que ces bruits seraient sans fondement? Avec quel crédit? Et puis, dire que celui-ci est innocent sans parler de son voisin accusé, c'est reconnaître que ce dernier est coupable. L'Eglise est piégée, châtiée par là où elle a péché.

On rappelle évidemment les paroles attribuées au cardinal Angelo Dell'Acqua: *"Peccate di carne, peccate di niente." ("Péché de chair, péché de rien.")* Mais on sait bien que ce n'est pas une bonne défense. Alors, on avance autre chose: *"Depuis plus de vingt ans, l'Eglise s'efforce de donner d'elle une nouvelle image en rappelant que la vie chrétienne est fondée sur l'amour et qu'elle n'est pas d'abord obéissance à des lois. Mais nous n'avons pas réussi à faire passer cette image."*

C'est ici que se situe le véritable problème pour l'Eglise. Ce n'est pas seulement en parlant avec discrétion, en mesurant ses silences, qu'elle modifiera son image de marque. Il faut que sa conversion soit intérieure et profonde. Se vouloir *"servante et pauvre"* c'est peut-être accepter de se regarder telle qu'elle est; accepter toutes ses vérités et les reconnaître; faire enfin son *"aggiornamento".*

Combien de fois?

On a trop souvent l'impression qu'il y a dans l'Eglise deux morales: celle d'une élite qui sait et celle du peuple, qui ne sait pas et que l'on entretient entre les garde-fous de la loi. Un religieux, aujourd'hui bien proche des intégristes,

disait, voici une dizaine d'années: *"Si des chrétiens ont gâché leur vie ou ont cru se damner à cause de la contraception, ce sont des imbéciles."* En réalité, l'Eglise a fait du péché de la chair le péché par excellence: *"Combien de fois mon fils?"* Et puis, elle a découvert qu'il était bien moins grave que d'autres manquements. Malgré tout, les chrétiens sont, comme les autres, marqués par l'éducation reçue. Mieux, on les traumatise encore par des encycliques "Humanae vitae" alors que leurs auteurs vivent à côté de la vie. En ce cas, pour peu qu'un cardinal s'égare, c'est le scandale; le scandale mérité.

Et pourquoi cette affaire, toute douloureuse qu'elle soit, ne serait-elle pas l'occasion d'une réflexion, voire d'une conversion, de l'Eglise. De toute façon, elle aura des conséquences profondes sur l'Eglise, ses structures, ses cadres – ne serait-ce que les nominations. Alors, pourquoi ne pas saisir ce "signe des temps" pour s'interroger sur la valeur de cette morale enseignée, volontiers confondue avec la foi, sur le célibat des prêtres, les voeux de chasteté. Les hommes s'interrogent: comment ces hommes vivent-ils le célibat, la chasteté? Pourquoi n'auraient-ils pas le droit de choisir librement le célibat ou le mariage? A des temps nouveaux, il faut de nouvelles réponses.

Claude-François Jullien

"La leçon des ténèbres"

Eh bien, soit! Eh bien, oui au scandale sinistre! Jean Daniel m'est témoin que je voulais débrider plus tôt cette plaie envenimée de silence! C'est lui qui m'a retenu, deux semaines. En effet, il avait reçu en confidence une autre version des faits. Il l'avait reçue d'une amie, d'une parente, si accablée de ce deuil et de ce bruit qu'elle ne cherchait de refuge que dans le temps qui passe et l'oubli, demandant même que "le Canard enchaîné" ne reçût pas de réponse.

Mais une autre réserve préalable s'impose. Nul ne sait, nul ne peut savoir ce que fut le dernier instant d'un homme. Peut-être que la mort change la vie en destin, peut-être que les quelques secondes de mort vécue la sauvent en liberté. La foi reconnaît là un de ses mystères. Romanciers, dramaturges et poètes chrétiens nous ont accoutumés aux gloires inaperçues de morts ignobles. Et dès lors, un dilemme: croyant, il faut se taire par ignorance essentielle. Non-croyant, et par là libre d'esprit et de moeurs – je présume – , qu'importe entre les bras de qui ce personnage a fini? A moins qu'on ne soit pudibond pour un prélat, pour son image de marque...

La ligne de rupture

Mais alors le scandale n'est pas personnel, mais social. Il atteint l'Eglise, institution établie, trop établie, à l'occasion de l'un de ses grands dignitaires. Et je pourrais prétendre sans tricherie que je me fous du scandale autant que des dignités ecclésiales. L'ennui, c'est que l'Eglise, j'en suis, j'en suis quand même, et que j'en souffre et voudrais qu'elle se transforme. Et l'autre ennui, c'est que Daniélou, je l'aimais. Alors, je vais parler, je vais m'adresser à lui, à l'intérieur de cette communauté de croyants que la mort sépare peu, mettant d'abord tout au pire...

Mon Père, auriez-vous donc trahi l'honneur de Dieu?

Mon Père, que les prostituées nous précèdent dans le royaume des cieux, cela s'applique-t-il aussi à leur clientèle?

Mon Père, vous tombez peut-être sous le coup de la malédiction christique: *"Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites!"*, car vous ne faisiez pas ce que vous disiez aux autres de faire! Et je suis le témoin, hélas, que vous disiez! Souvenez-vous: nous allions à deux prononcer des conférences contradictoires, devant des assemblées catholiques. Or nous n'étions pas tellement divisés par la politique: vous m'accordiez beaucoup, à moi et même aux gauchistes, comme en cette splendide interview du "Nouvel Observateur" (1). La ligne de rupture, mon Père, c'était les moeurs. Vous jugiez, flétrissiez leur dégénérescence. Vous condamniez sur ce chapitre la jeunesse ou ses *"mauvais bergers"*: je vous entends encore. Vous ne m'accabliez pas mais vous souleviez dans l'auditoire des tonnerres qui m'accablaient. Au nom de quoi? A moins que vous ne vous fustigiez vous-même en secret sur ces tribunes...

Que n'avez-vous plutôt sangloté sur vous-même! Que n'avez-vous sollicité notre pitié! Vous l'auriez dû, même irréprochable, au nom de votre condition pécheresse, la nôtre! Et si votre part d'ombre ne vous portait pas à l'aveu, ne pouvait-elle au moins vous réduire au silence? Vous étiez donc à mes côtés sur des tréteaux, sépulcre blanchi, et je ne le savais pas! Et sépulcre blanchi peut se dire entre nous, mais cela s'appelle Tartufe chez les autres!

Pourquoi étiez-vous seul et si malheureux, mon Père? Pourquoi est-ce que je glorifie à vos dépens, aujourd'hui, le prêtre ouvertement défroqué, ivrogne, lubrique et désespéré de Graham Greene? Pourquoi m'a-t-il fallu toute cette colère avant que je vous pardonne? Mais assez, c'est fini, oublié, réparé, l'irréparable, ou presque, c'est le mal que vous laissez dans le siècle, car vous avez prostré ou découragé des fois faibles et toutes les fois sont faibles! Voilà pourquoi je vais tenter avec espoir et désespoir d'y remédier, comme à la fin d'un de nos meetings alternés où j'aurais pris le dernier mot de vive force! Et tant pis si c'est un sermon!

Je dis à tous: il y a une morale chrétienne. Mais elle n'est pas de vertu, elle est d'amour: du Christ et de son image en tout autre. Et le pécheur d'abord doit être aimé. *"Aime et fais ce que tu voudras"*, de saint Augustin, j'y crois. *"Sans l'amour, je ne suis qu'une vaine cymbale"*, j'y crois. Et l'autre cri de Paul: *"Si Christ n'est pas ressuscité, buvons, mangeons, forniquons"*, je l'éprouve. Au milieu d'une vie de recherches, je n'ai pu trouver d'autre base à la morale...

Mais alors, attention! Le non-chrétien, l'incroyant, s'il se constitue sa morale, il faut l'en admirer, comme on disait au Grand Siècle, s'en étonner avec un respect immense. Sinon, il faut l'aimer, et pas même l'absoudre, mais le savoir innocent! Il n'y a de pécheurs que ceux qui croient au péché, mes frères! D'où il suit que tout blâme ecclésial sur les moeurs d'autrui est en langage laïc une imposture, en langage sacré un sacrilège! Et voilà la première effrayante leçon qu'il nous faut tirer de l'affaire. Entends-tu, vieille Eglise?...

Et attention encore! Aimer le Christ c'est faire ce qu'il commande. Et ce n'est pas facile. Le doux Jésus est terrible: *"On vous a dit:* Ne prends pas la femme d'autrui. *Moi je vous dis:* ne la convoite même pas, fût-ce d'un regard... *Soyez parfaits comme votre Père est parfait."* Or, cet état, à moins d'une raideur puritaine, rance, privée d'amour et en cela damnable, un chrétien ne peut y prétendre que par la Grâce. D'où cette belle prière: *"Seigneur, en attendant l'objet de ta promesse, donne-nous de l'amour pour tes commandements."* Je soutiens qu'on ne peut s'en tirer autrement. Mais cela, il le faut, il le faut à tout prix. D'où il suit que la pire abomination pour l'Eglise, je veux dire pour sa fraction moderniste, serait de profiter de l'aubaine macabre pour empocher en douce une sacrée dose de laxisme!

"Un peu fous?"

Chrétiens, la liberté de moeurs n'est pas pour vous! Et si vous estimez que la reconnaître aux autres et vous en passer vous-mêmes est un intolérable supplice, eh bien, vous êtes libres de quitter Jésus-Christ pour une ou plusieurs paires de fesses! Mais de grâce, pas de salades ou magouilles intermédiaires! Péchez plutôt et vous serez pardonnés!

Et ce n'est pas encore, chrétiens, le plus terrible. Ce choix du Christ, si vous le faites, il faut en être heureux, ravis, *épanouis!* Il faut! Comment? Je n'en sais rien, débrouillez-vous, demandez-Lui! Vous n'avez pas d'autre ressource. Il faut traverser pur et souriant les partouzes. Et si vous désirez propager votre foi, un seul moyen: témoigner de votre félicité vivante. Propagande et prosélytisme sont ineptes et parfois frisent l'infâme. Il faut que tous les autres se disent entre eux, de vous, comme au premier siècle: *"Mais qu'est-ce qu'ils ont? Ils ne seraient pas un peu fous?"*

Et voilà donc à quoi vous servirez Daniélou, mon Père, si votre mort dans le coït avec une pute vous livre désormais à la pitié de Dieu, vous souscrirez à ces lignes! Si elle survint dans une visite évangélique à une prostituée, d'autant plus! Dans les deux cas, vous m'aurez fait la grâce amicale de m'inspirer. Du moins, avec beaucoup de crainte et de tremblement, je l'espère...

Maurice Clavel

(1) Il devait déjeuner le lendemain avec Edmond Giscard d'Estaing, le père du président de la République.

(2) Les jésuites prononcent un voeu qui les empêche d'être cardinal. Si, par la volonté du pape, l'un d'eux est choisi, il doit s'engager à ne pas nuire à l'ordre.

(3) Le père Daniélou avait passé outre à cette règle.

Textes reproduits avec la permission du "Nouvel Observateur".

CALIFORNIE * CROISIÈRES * ESPAGNE

CALIFORNIE et L'OUEST AMÉRICAIN,
Par avion avec guide comprenant l'Arizona, le Nevada, toute la Californie, et le Nouveau-Mexique. 16 jours. Départs bimensuels de mai à septembre. Départ spécial 28 septembre accompagné. Renseignements M. Henri Brisebois. Tél.: 273-7755. $660

MIAMI FIESTA
VACANCES POPULAIRES À L'HAWAIIAN ISLE DE MIAMI BEACH
Le voyage comprend: avion, logement au HAWAIIAN ISLE, cocktail de bienvenue, chaise longue à la piscine, sac de plage, spectacle au Tiki Lounge, croisière au Millionnaire's Row et services de votre hôtel et guide canadien-français. Une semaine d'enchantement. Départs sur semaine. Prolongement si désiré.
Cap Soleil
Prix à partir de $231.50
20 juin au 2 sept.

CROISIÈRES TRAVELAIDE
Le luxe et l'ambiance, le plus grand choix, les plus beaux bateaux

SS RAFFAELLO (12 octobre), 10 jours, accompagné de Montréal, par Mme FERNANDE PHILLIE — New York, St-Thomas, Martinique, Grenade, San Juan, New York, incluant transport de Montréal par autobus. SPÉCIAL $526.

MS MIKHAIL LERMONTOV (8 juillet), 8 jours, accompagné de Montréal par Mme JULIETTE ROUSSEAU — New York, Nassau, Bermudes, New York, incluant transport de Montréal par autobus. SPÉCIAL $299.

SS LEONARDO DA VINCI (10 août), 11 jours, accompagné de Montréal par Mlle NICOLE LEMAY — New York, Curaçao, San Juan, St-Thomas, St-Marteen, New York, incluant transport de Montréal par autobus. SPÉCIAL $696.

FIESTA DEL SOL — ESPAGNE
Départs toutes les semaines

2 SEMAINES $482
★ Avion Jet Iberia de Montréal
★ Repas en cours de vol
★ Accueil des passagers en Espagne
★ Manutention des bagages
★ Séjour TORREMOLINOS ou MARBELLA
★ Hôtel de première classe ou de luxe

3 SEMAINES $502
★ Plan continental ou demi-pension
★ Réception, cocktail, sac de voyages
★ Programme de divertissements
★ Visites touristiques
★ Directeur de voyage

BOEING DE LA PÉTANQUE 1974
En Espagne avec Jean Rafa, du 5 au 19 septembre, Alicante, Palma de Majorque et Madrid Hôtels 4 étoiles, 2 repas par jour, excursions, transferts, transport aérien via Iberia. $725

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 44 ANS

TRAVELAIDE—CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste-Catherine
MÉTRO PEEL 861-7272

TRAVELAIDE—LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL 679-3777

TRAVELAIDE—ÂGE D'OR
911 est, rue BEAUBIEN
METRO BEAUBIEN 273-2581

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
TRAVELAIDE LTÉE
SIÈGE SOCIAL, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

TRAVELAIDE—Carrefour MT-ROYAL
4454 ST-DENIS angle MT-ROYAL
MÉTRO MT-ROYAL 845-8225

TRAVELAIDE—PLAZA-ST-HUBERT
911 est, rue BEAUBIEN
MÉTRO BEAUBIEN 273-7755

TRAVELAIDE—CENTRE-LAVAL
Sortie 6E autoroute Entrée extérieure 687-0880

TRAVELAIDE—CENTRE-LAVAL
Sortie 6E Autoroute — Promenade intérieure 688-5310

TOUS NOS BUREAUX OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 9 H P.M. SAMEDI 5 H P.M. STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DE NOS BUREAUX À LAVAL ET LONGUEUIL GRATUIT ET ILLIMITÉ!

L'ABSTENTIONNISME AU QUEBEC

Une vieille tradition

par Paul Terrien

QUEBEC – Bien avant la récente consigne d'annulation du parti Québécois, les Québécois ont prouvé qu'ils ne mettaient pas de foi dans la régime électoral fédéral.

En fait la suggestion péquiste de ne pas voter ou d'annuler son vote constitue le prolongement d'une tradition québécoise qui remonte à la Confédération.

Un mémoire présenté à Paris en 1966 à la Fondation nationale de science politique par un chercheur québécois démontre en effet que les Québécois ont toujours voté en plus petit nombre aux élections fédérales qu'aux élections provinciales et qu'ils s'abstiennent plus que les électeurs des autres provinces.

Dans un rare étude sur l'indifférence politique, M. André Bernard a en effet établi que le taux d'abstentions au Québec lors d'une élection fédérale dépassait de 50 pour cent le taux observé ailleurs au Canada.

Ce mémoire, qui constitue d'après son auteur une "première vérification des principales hypothèses" formulées sur l'abstentionnisme politique, démontre cependant que la tendance récente était à l'accroissement de la participation électorale au Québec.

Les anglophones et les habitants des régions frontières sont ceux qui votent le moins au Québec lors d'élections provinciales, a découvert M. Bernard.

L'abstentionnisme est souvent un phénomène local, comme dans le cas de certains bureaux de scrutin de Montréal où la moitié des bulletins sont rejetés à chaque élection. Montréal est d'ailleurs l'un des endroits au Québec où on vote le moins au provincial, à cause de la présence des anglophones et du manque d'intégration de nombreux citoyens.

A Québec, ville homogène, on remarque peu d'abstentions.

M. Bernard a d'autre part constaté que les hommes votent davantage que les femmes, probablement parce qu'il est plus difficile pour celles-ci de se "libérer" du foyer.

Les citoyens d'âge mûr (entre 35 et 65 ans) votent en plus grand nombre que les jeunes et les personnes âgées.

Par ailleurs, des études américaines, citées par M. Bernard démontrent que l'électeur moyen se désintéresse de l'enjeu dans sa circonscription s'il a l'impression que les jeux sont faits au niveau national, mais inversement ils se préoccupent de l'élection locale si l'issue générale est incertaine.

Contrairement aux anglophones les Québécois francophones votent fort au provincial mais faiblement au fédéral. Le Québec est d'ailleurs la seule province où le taux d'abstentionnisme au fédéral est régulièrement plus élevé qu'au provincial. En 1965, on a remarqué que des abstentions étaient plus nombreuses dans les comtés où les francophones sont largement majoritaires.

Il n'est arrivé qu'une fois que les Québécois ne votent pas moins que les électeurs des autres provinces. Durant la période de 1921 a 1930, durant laquelle les députés du Québec formaient la moitié des effectifs du parti au pouvoir.

L'abstentionnisme du Québec aux élections fédérales est une particularité nord-américaine qui ne se retrouve pas dans les deux autres fédérations, les Etats-Unis et le Mexique, où on a tendance à voter davantage lors d'élections générales que lors d'une élection locale "étatique".

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, le mois de juillet figure par ailleurs parmi les meilleurs mois pour tenir une élection au Québec. Les gouvernements choisissent habituellement d'en appeler au peuple en mai ou en juin mais l'analyse de M. Bernard démontre qu'on ne vote pas plus durant ce mois que durant les mois d'hiver, tandis que la participation est meilleure en juillet ou en septembre et octobre.

Les Québécois dans le régime fédéral

QUEBEC – L'étude de M. André Bernard sur l'abstentionnisme électoral au Québec démontre que, malgré la consigne traditionnelle de voter en bloc pour le même parti afin de s'assurer une représentation suffisante à Ottawa, le Québec n'a à peu près jamais réussi depuis la Confédération à faire triompher ses intérêts sur ceux du Canada anglais.

Ainsi, à partir de la Confédération jusqu'en 1897, c'est le parti conservateur qui domine à Ottawa. Et, à l'exception des toutes premières années de cette période, les Canadiens français sont incapables d'empêcher des décisions qui leur sont défavorables.

De 1874 à 1878, les libéraux ont remplacé les conservateurs, mais comme ils avaient été élus grâce à l'appui des comtés anglais ils firent la sourde oreille aux demandes des francophones notamment dans le cas des écoles françaises catholiques d'Acadie, de l'amnistie des Rebelles de l'ouest, de l'inhumation de Shinicky. De plus le gouvernement fédéral a pris la liberté de remplacer grâce à un lieutenant-gouverneur complaisant le gouvernement provincial québécois qui était à l'époque d'allégeance conservatrice.

En 1878 jusqu'en 1896, les conservateurs reprennent le pouvoir avec l'appui majoritaire des anglophones. Le gouvernement fédéral remet aussitôt à son aile québécoise. Il écrase aussi la deuxième rebellion dans l'ouest et exécute Louis Riel en dépit des protestations québécoises.

Plus tard les conservateurs, par l'entremise du sénat, enquêtent sur une affaire de pot-de-vin offert au premier ministre libéral du Québec. Honoré Mercier, nationaliste très populaire, doit abandonner son ministère. En plus de favoriser l'immigration anglophone qui menace le Québec, les gouvernements conservateurs successifs consacrent toutes leurs énergies à la colonisation de l'ouest, financée par les vieilles provinces dont le Québec.

Les Québécois gardent quand même

L'abstentionnisme électoral aux élections fédérales canadiennes, au Canada et dans le Québec, 1896-1966.

ELECTION FEDERALE DATE	ENSEMBLE A ELECTEURS INSCRITS	DU CANADA B VOTES DEPOSES	100 -% B A	AU QUEBEC C ELECTEURS INSCRITS	SEULEMENT D VOTES DEPOSES	100 -% C D
1896	1,358,328	899,046	33%	351,275	224,690	36%
1900	1,167,402	950,763	19%	350,250	237,320	32%
1904	1,385,440	1,030,788	25%	372,198	257,064	31%
1908	1,463,591	1,174,703	20%	415,076	283,132	32%
1911	1,820,742	1,307,528	28%	455,288	324,039	29%
1917	2,093, 799	1,650,377	20%	396,666	301,519	24%
1921	4,435,310	3,119,306	30%	1,056,792	779,591	26%
1925	4,607,419	3,168,412	31%	1,124,998	805,492	29%
1926	4,665,381	3,273,062	30%	1,133,633	809,295	29%
1930	5,153,971	3,922;481	24%	1,351,585	1,029,480	24%
1935	5,918,207	4,452,675	25%	1,575,159	1,162,862	27%
1940	6,588,888	4,672,531	29%	1,799,942	1,189,489	34%
1945	6,952,445	5,305,193	24%	1,956,225	1,433,591	27%
1949	7,893,629	5,903,572	25%	2,177,152	1,610,510	26%
1953	8,401,691	5,701,963	32%	2,352,619	1,565,400	34%
1957	8,896,011	6,682,462	25%	2,504,978	1,815,586	28%
1958	9,131,200	7,357,139	19%	2,576,682	2,045,199	22%
1962	9,700,325	7,772,656	20%	2,728,191	2,117,644	23%
1963	9,910,727	7,958,636	20%	2,807,634	2,143,246	24%
1965	10,274,904	7,796,728	24%	2,933,031	2,073,314	30%

Il n'est tenu compte que des circonscriptions où il y a eu scrutin. C'est ainsi qu'en 1917 on enregistre une chute importante de l'électorat au Québec.

Les femmes ont obtenu le droit de voter et le suffrage et devenu universel, pour les élections fédérales, entre 1917 et 1921.

Source: Page 228 dans l'**Annuaire du Québec 1966-1967** (Québec. Imprimeur de la Reine, 1968) et page 97 dans l'**Annuaire du Canada 1968** (Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1968).

Chronologie des élections générales, fédérales ou provinciales, tenues au Québec de 1930 à 1970.

DATE	TYPE	PARTI AU POUVOIR	PARTI VAINQUEUR	TAUX D'ABSTENTION
28 7 1930	F	LIB.	CONS.	24%
24 8 1931	Q	LIB.	LIB.	24%
14 11 1935	F	CONS.	LIB.	27%
25 11 1935	Q	LIB.	LIB.	24%
17 8 1936	Q	LIB.	U.N.	21%
25 10 1939	Q	U.N.	LIB.	24%
17 4 1940	F	LIB.	LIB.	34%
8 4 1944	Q	LIB.	U.N.	28%
9 8 1945	F	LIB.	LIB.	27%
28 7 1948	Q	U.N.	U.N.	26%
25 8 1949	F	LIB.	LIB.	26%
16 7 1952	Q	U.N.	U.N.	26%
10 8 1953	F	LIB.	LIB.	34%
20 6 1956	Q	U.N.	U.N.	24%
10 7 1957	F	LIB.	CONS.	28%
31 3 1958	F	CONS.	CONS.	22%
22 6 1960	Q	U.N.	LIB.	20%
18 6 1962	F	CONS.	CONS.	23%
14 11 1962	Q	LIB.	LIB.	22%
8 4 1963	F	CONS.	LIB.	24%
8 11 1965	F	LIB.	LIB.	30%
5 6 1966	Q	LIB.	U.N.	28%
25 6 1968	F	LIB.	LIB.	32%
29 4 1970	Q	U.N.	LIB.	23%

Source: Page 155 dans l'**Annuaire du Québec 1966-1967** (Québec, Imprimeur de la Reine, 1968) et page 614 dans **Historical Statistics of Canada** par M.C. URQUHART et K.A.H. BUCKLEY (Toronto, Macmillan, 1965).

l'habitude de voter bleu à Ottawa pour se garder un pied dans la porte du pouvoir et se mettre graduellement à élire des libéraux à Québec.

Les huit premières élections provinciales au Québec se font sur le thème du "respect du pacte fédératif", mais en 1886 les libéraux provinciaux sont élus avec un programme autonomiste.

Cette période se termine par l'exode de nombreux Québécois vers les Etats-Unis, où l'on croit pouvoir se mettre à l'abri de la crise économique que ne peut régler le gouvernement. On tente de retenir les Québécois en lançant un programme de colonisation du Québec mais le fédéral n'y collabore pas, plus préoccupé par le développement de l'ouest.

Une deuxième période de l'histoire électorale fédérale des Québécois s'ouvre en 1896 avec l'élection de Wilfrid Laurier, dont le gouvernement est formé à 40 pour cent de députés francophones. Cette rare situation favorable aux Canadiens français se répétera entre 1921 et 1930 mais dans un gouvernement minoritaire.

Après de longues années sombres, le Québec goûte une vingtaine d'années d'influence. Les libéraux provinciaux, aidés des fédéraux, se maintiennent au pouvoir de 1897 à 1936.

En 1911, les libéraux fédéraux perdent le pouvoir à cause de la campagne menée par Henri Bourassa contre la politique extérieure de Wilfrid Laurier. Bourassa, qui avait enlevé 25 sièges aux libéraux en s'alliant aux conservateurs contre ses anciens collègues, sera trahi par le premier ministre Robert Borden, qui forme un gouvernement "d'union" qui comprend seulement des anglophones.

Entre 1911 et 1915, les Canadiens français sont en état de faiblesse à Ottawa, puis virtuellement absents au pouvoir entre 1916 et 1920 et ne parviennent pas à empêcher le gouvernement fédéral de se consacrer à l'armement de la Grande-Bretange; le gouvernement central se désintéresse aussi du sort fait aux écoles françaises de l'ouest et de l'Ontario. Une première fois la conscription militaire sera imposée aux Québécois.

Cette attitude a notamment valu aux conservateurs de ne recueillir au Québec, en 1917 et en 1921, que 25% et 21% du vote populaire, chiffres équivalents à la proportion d'anglophones dans la province. En 1921 les Conservateurs ne remportent pas un seul siège au Québec.

Aux élections provinciales les conservateurs ont les mêmes ennuis, les élections se jouant en 1916 et 1919 autour de thèmes nationalistes.

Ce sont pourtant les problèmes de l'industrialisation et de l'urbanisation qui menacent le Québec. Après une tentative par les Québécois de coloniser l'ouest, au début de la Confédération, qui fut découragée par les rebellions et l'hostilité du gouvernement central, on se tourne à la fin du siècle, vers la Chaudière, le Lac Saint-Jean et l'Abitibi pour endiguer l'exode vers Montréal. Durant cette période marquée par la collaboration entre l'Eglise et la politique, le parti Libéral fédéral remporte huit élections sur onze avec chaque fois une majorité de voix au Québec (sauf en 1911).

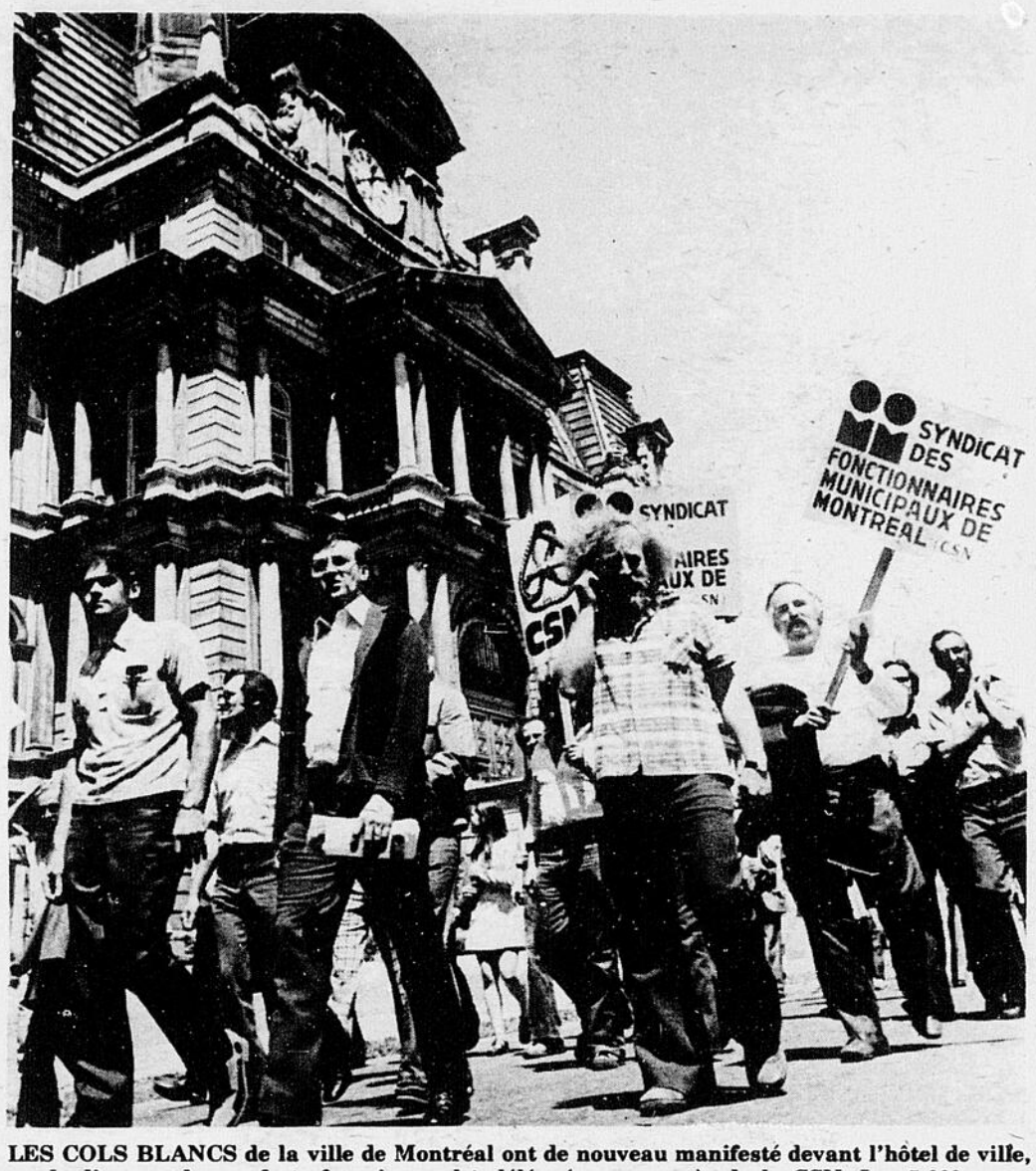
Au Québec, les débuts de la crise économique coïncident avec la formation de l'Action libérale nationale, qui, alliée aux conservateurs, allait former l'Union nationale, qui met fin au règne de 40 ans du parti Libéral provincial. En même temps que s'installait au Québec l'autonomiste Maurice Duplessis les Québécois perdaient de plus en plus d'influence à Ottawa.

Au début de la Confédération, le Québec disposait à la Chambre des communes de 36% des sièges (65 sur 181); en 1935 le pourcentage tombait à 26 (65 sièges sur 245); aujourd'hui le Québec a droit à 74 sièges sur 265, 27%.

Un gouvernement fédéral pouvait maintenant gouverner sans l'appui du Québec.

Les Québécois votent quand même en bloc au fédéral, donnant la quasi-totalité de leurs sièges aux libéraux, mais appuient l'Union nationale: après la défaite des libéraux en 1957, les Canadiens votent neuf fois en dix ans. Lors des quatre élections fédérales tenues après 1962, les nouveaux tiers partis obtiennent plus de 30% des votes au Québec. Malgré ce succès occasionnel de la stratégie du vote en bloc, prônée par l'élite québécoise, l'appui très majoritaire qu'accordait le Québec à un seul parti se passait de participation électorale massive, note M. Bernard.

Ce dernier attribue en partie l'émergence du projet indépendantiste dans les élections québécoises à la constatation par les Québécois qu'ils ne pourront constituer qu'exceptionnellement un bloc influent à Ottawa.



LES COLS BLANCS de la ville de Montréal ont de nouveau manifesté devant l'hôtel de ville, vendredi, avec des renforts fournis par les délégués au congrès de la CSN. Les 5,000 membres du syndicat des fonctionnaires municipaux se battent, depuis plusieurs mois déjà, pour indexer leurs salaires à la hausse du coût de la vie. Le maire Drapeau reste intraitable. Cela apporte de l'eau au moulin du nouveau parti d'opposition, le Rassemblement des citoyens de Montréal.

(photo Christian Lambert)





COMMANDEZ DES MAINTENANT

votre poster

QUEBECOISES DEBOUTTE!

(vert, blanc, rouge, sur fond noir)
seulement $2.50 *

aussi

Vient de paraître:

LE POUVOIR DES FEMMES ET LA SUBVERSION SOCIALE

de Mariarosa Dalla Costa & Selma James,

Librairie Adversaire, Genève, 1974

Une contribution majeure à la question du rapport des femmes au capital par l'analyse de l'exploitation des "sans salaire" de la maison, les ménagères.
seulement $2.00 *

*** frais postaux compris**

Faites votre chèque ou mandat à l'ordre de:
Québécoise Deboutte!
4319 Saint-Denis
Montréal 131

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Les comités populaires: "Une affaire de temps"

–André L'HEUREUX



ANDRE L'HEUREUX: "Il faut multiplier les regroupements de salariés syndiqués des trois centrales, dans toutes les régions et toutes les villes".

par Louis Fournier

"Les comités populaires sont nécessaires comme le pouvoir populaire le sera. Il y a des possibilités. C'est une affaire de temps".

André L'Heureux, directeur du Service d'action politique à la CSN, fait un bilan des comités dont le congrès de la CSN, en juin 1972, a prôné l'implantation partout au Québec. L'opération n'a vraiment débuté qu'à l'automne dernier.

A Joliette...

"Des tournées systématiques ont eu lieu dans toutes les régions, raconte L'Heureux. Les noyaux les plus dynamiques ont été créés et amorcés autour de conflits syndicaux, de grèves particulièrement longues et difficiles. Par exemple, à Joliette, Drummondville et Québec. Ou encore sur des problèmes de santé, comme l'amiantose à Thetford. A Montréal, les principaux militants ont été mobilisés par l'action municipale.

"C'est à Joliette que le mouvement a pris le plus d'ampleur et atteint une capacité de mobilisation, de permanence, d'autonomie sans précédent. Il faut remarquer cependant que les dirigeants régionaux des syndicats affiliés à la CSN, à la FTQ ou à la CEQ ont travaillé en étroite collaboration et que les délégués de syndicats ont constitué la base d'organisation du mouvement.

Ca prendra du temps

"Tant que nous ne nous organiserons pas entre travailleurs victimes de l'exploitation du système pour reprendre en mains le contrôle de notre économie, de nos richesses naturelles, de nos usines, de nos gouvernements à tous les paliers, rien ne changera. Mais seule une forte majorité de travailleurs de chacune des usines, de chacune des villes et villages du Québec peut en décider. Cette décision n'a pas encore été prise par les travailleurs québécois. Il faut savoir que ça prendra beaucoup de temps et d'énergies.

"Il faut multiplier les regroupements de salariés syndiqués des trois centrales, dans toutes les régions et toutes les villes. Ce processus est amorcé mais il faut l'alimenter, l'accélérer. Pour y arriver, les centrales doivent donner suite, dans les plus brefs délais, aux conclusions des colloques régionaux de 1970: former les éléments d'un secrétariat d'action politique conjoint et mettre sur pied systématiquement des noyaux dans chacune des régions, des villes et des villages.

Un mouvement?

"Les priorités dans les efforts de recrutement devraient être axées sur les syndiqués et leurs conjoints.

"Les comités détermineraient leurs priorités, leurs programmes d'action au niveau local, municipal, scolaire, des services de santé, des loisirs, du crédit à la consommation. Ils conjugueraient leurs efforts avec des militants des autres comités dans la région.

"Ils pourraient aussi s'attaquer aux besoins de la population du quartier ou de la municipalité, au logement, aux conditions de travail dans certaines usines, au voisinage et à la solidarité requise dans certains conflits, aux luttes face à certaines lois ou situations qui touchent l'ensemble des travailleurs comme l'inflation, l'implantation de Cooprix ou de comptoirs alimentaires.

"D'ici un an, c'est-à-dire à l'automne 1975, il faudrait prévoir une réunion de délégués de ces comités, précédée d'une consultation régionale, afin de préciser la constitution et les modalités d'un **mouvement national,** indépendant des centrales mais favorisé par elles".

Dans la pratique

Il faut bien le dire, toutes les propositions d'André L'Heureux – qui se présentait à la direction de la CSN – n'ont pas été retenues lors du congrès. On a contesté notamment la quasi-exclusivité qu'il donne aux militants syndicaux dans la formation des comités populaires (qui doivent être largement ouverts, selon le président Marcel Pepin).

Le débat là-dessus au sein de la CSN est loin d'être terminé. C'est dans la pratique que l'on verra comment se bâtira, concrètement, le pouvoir des travailleurs dans toutes les régions du Québec.

Le grand combat pour l'égalité de la femme

La CSN, à l'avant-garde à bien des égards, a décidé à son tour de se pencher sur la condition de la femme. Après la CEQ et la FTQ.

Les congressistes ont décidé de former un comité pour "étudier la condition féminine: conditions de travail dans les milieux de travail, y compris le foyer, et place de la femme dans le mouvement syndical".

La centrale, après un débat la-dessus en son sein, pourra prendre position sur cette importante question ("la moitié du ciel" disait Mao) à son prochain congrès en 1976.

Ce ne sera pas trop tôt.

Voici d'ailleurs en quels termes le président Marcel Pepin traite de la question du droit des femmes à l'égalité dans son rapport moral, pour la première fois cette année:

"L'égalité de la femme et de l'homme face au travail est un autre principe qui trouve son origine dans la classe ouvrière. Ce sont les femmes qui ont choisi de travailler ou qui doivent le faire qui ont lutté pour que leurs droits soient reconnus.

Une foule de préjugés

La société capitaliste exploite une foule de préjugés à l'encontre de l'égalité de la femme. Selon les circonstances, les femmes ne recevront pas les mêmes salaires pour un travail équivalent dans certaines activités de travail, ou encore on remplacera par des femmes payées meilleur marché des hommes qui occupaient certaines tâches.

Il y a de plus le problème plus général de toute une série de travaux dans les usines et dans les entreprises qui sont faits par des femmes et qui sont généralement mal rémunérés.

Il y a eu depuis quelques années un certain déblocage sur le principe du salaire égal, en particulier dans l'enseignement, et dans les services publics.

L'égalité de la femme avec l'homme face à l'emploi n'implique pas seulement des questions de salaire. Pour jouir au même titre que l'homme de ses droits, la femme doit bénéficier de conditions de travail appropriées. Autrement l'application du principe ne veut rien dire.

Même dans les conventions collectives

Les habitudes sont profondément ancrées dans la société capitaliste en ce qui concerne la femme.

Même dans les conventions collectives où nous avons atteint une parité de conditions de travail, il existe des discriminations cachées qu'on retrouve dans les définitions des tâches.

Dans le domaine des avantages sociaux, on rencontre, énormément de discrimination. Un homme peut compter qu'il pourra assurer une pension à sa femme s'il décède.

Mais on refuse les mêmes avantages à la femme. On ne concède pas qu'une femme puisse avoir les mêmes responsabilités familiales qu'un homme.

Dans la loi du salaire minimum on prévoit le salaire égal mais parmi les



photo Guy Turcot

nombreuses exceptions prévues dans la réglementation, il y a une foule de secteurs où les emplois sont traditionnellement réservés aux femmes.

Le mouvement syndical lui-même se ressent encore de cette mentalité archaïque tellement enracinée dans les habitudes des milieux de travail. Nous avons franchi certaines étapes mais il y a encore beaucoup à faire. Dans nos congrès, par exemple, environ 10 à 15% des délégués sont des femmes alors qu'elles représentent 40% des membres dans nos syndicats. Un relevé effectué au congrès de 1972 nous donne une autre indication sur la situation de la femme au travail. Les délégués féminins, pour un taux de scolarité moyen de 12.4 ans, recevaient un salaire moyen de $5,856. Les délégués masculins de leur côté, pour un taux de scolarité inférieur de 11.2 ans en moyenne, recevaient par contre un salaire moyen de $7,451.

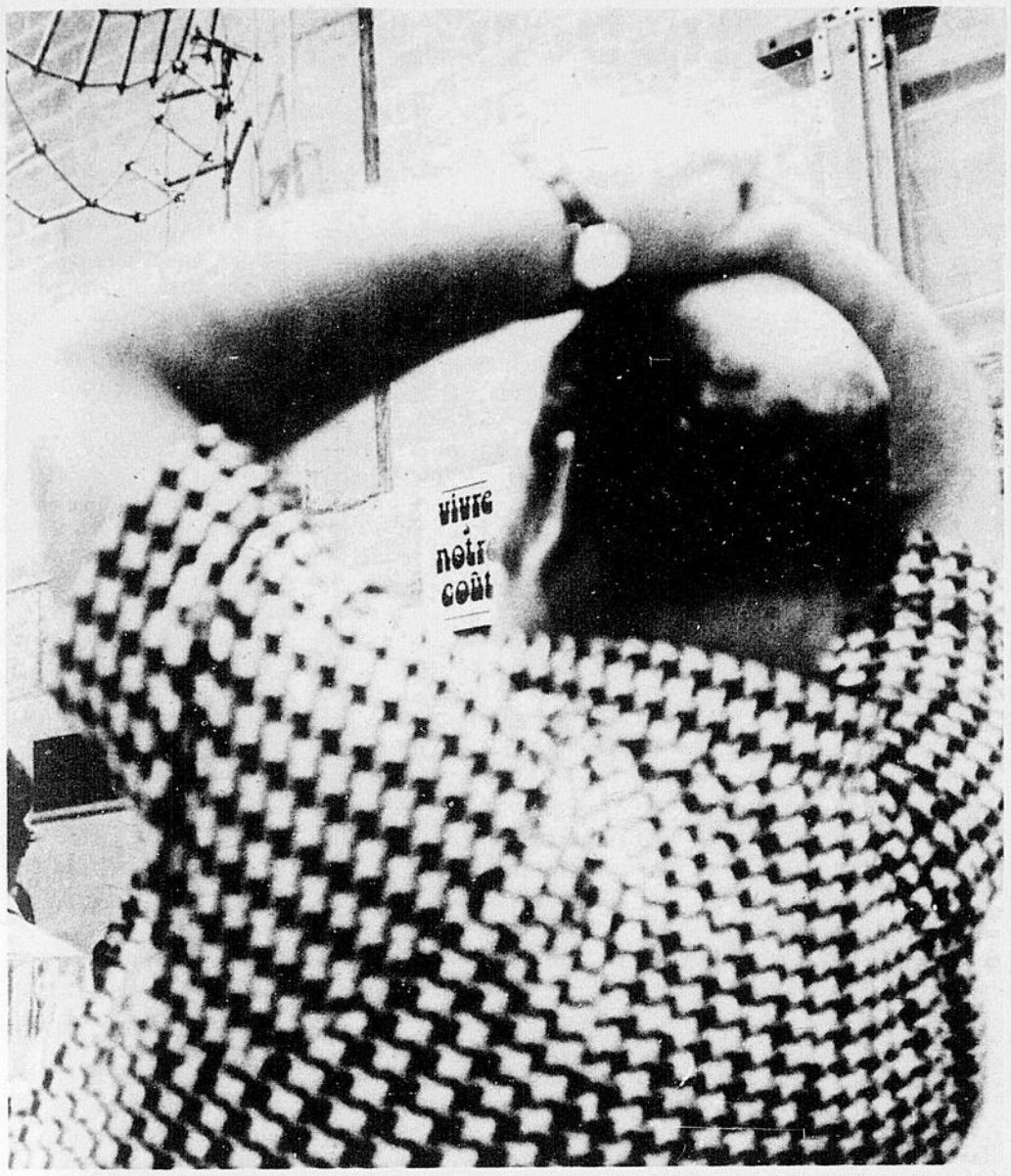
Ce qui distingue les femmes des hommes, principalement, c'est qu'elles portent des enfants. Mais cette fonction biologique et sociale n'est pas exercée durant toute la vie de la femme, et ce ne sont pas toutes les femmes qui ont des enfants.

Quand elle est exercée, cette fonction sociale ne doit pas être supportée par la femme seule. L'homme, l'entreprise et l'Etat doivent partager eux aussi cette responsabilité.

Les applications concrètes et pratiques de ce principe doivent nous guider dans nos négociations. Par exemple, le droit aux congés de maternité, sans perte de salaire et de l'emploi occupé antérieurement, n'est pas encore largement établi.

Ce droit au travail pour une mère ayant de jeunes enfants implique aussi la mise sur pied par l'Etat d'un réseau complet de garderies publiques. Sur ce point, même s'il est présenté de telle façon qu'on pourrait croire qu'il vient en aide aux quelques garderies populaires existantes, le projet de loi du ministre Lise Bacon demeure loin de la création d'un réseau complet de garderies populaires subventionnées par l'Etat et contrôlées par les usagers.

Quant au travail ménager, je ne vous poserai qu'une seule question: peut-on continuer d'accepter, comme mouvement syndical, que des centaines de milliers de femmes travaillent pour la société sans être payées?"



LE THEME DU CONGRES: Vivre à notre goût... (Photo Christian Lambert)

CONSTRUCTION: comment arracher une épine...

Voeu pieux? Perche tendue pour aider à régler le contentieux des rivalités intersyndicales dans la construction?

Toujours est-il que les délégués au congrès de la CSN ont voté, à une immense majorité, une résolution pour le moins inhabituelle. On attend maintenant la réaction de la FTQ là-dessus...

Cette résolution-surprise est la suivante: "Que la CSN propose la tenue d'une assemblée conjointe des travailleurs de la construction de la CSN et de la FTQ pour qu'ils puissent discuter ensemble de leurs problèmes en vue de favoriser le règlement par les travailleurs eux-mêmes des graves problèmes de ce secteur".

Rien de moins. Proposée par le délégué d'un syndicat d'enseignants ("ceux qui se battent avec des crayons plutôt qu'avec des bâtons..."), la résolution a reçu l'appui du président de la Fédération du bâtiment "en personne", Michel Bourdon, l'âme damnée de messieurs André Desjardins et Louis Laberge. C'en sera peut-être assez pour que la FTQ dise NIET!

Il s'est bien trouvé un militant de la construction, de Hauterive, pour dire qu'il en avait assez de voir Pepin en compagnie de Laberge, trop souvent, mais on a senti chez les délégués une volonté réelle de vider l'abcès. "La construction, a dit un délégué de Sorel, Marcel Langevin, c'est une épine qui déchire les travailleurs".

Mais comment l'arracher? Par une assemblée conjointe des syndiqués CSN et FTQ? Cette assemblée n'aura peut-être pas lieu avant belle lurette mais elle rappelle, fort justement, que ce sont les travailleurs eux-mêmes, à la base, qui doivent trouver les solutions à leurs problèmes.



MICHEL BOURDON: une assemblée conjointe avec la FTQ...

Un régime de travail modèle

La CSN doit élaborer, d'ici 6 mois, un **plan d'ensemble** afin que ses syndicats luttent pour implanter, dans les entreprises, un régime de travail modèle. "Le jour où tous ces droits seront acquis pour la grande majorité des travailleurs, a dit Marcel Pepin, ce jour-là la société ne sera plus la même. Nous aurons fait un bon bout de chemin dans la réalisation d'une société où nous pourrons encore mieux vivre à notre goût". Voici quels sont les droits à conquérir:

Droits des travailleurs
- Droit au travail
- Droit à la syndicalisation
- Droit à la liberté syndicale
- Droit à la négociation et à la grève
- Droit à la participation à la vie syndicale
- Droit à l'information
- Droit des travailleurs immigrants

Droit à la qualité de la vie
- Droit au salaire décent
- Droit au français
- Droit à la sécurité et à des conditions humaines
- Droit à des heures et des horaires convenables
- Droits sociaux

Droit des femmes à l'égalité

Le Travail 5 fois l'an

L'ancien organe officiel de la CSN, Le Travail, continuera d'être publié sous forme de "magazine public", à raison de cinq numéros par année, mais la centrale devra aussi publier, à tous les mois si possible, un "bulletin des militants". Ce bulletin serait tiré à environ 2,000 exemplaires alors que la diffusion du Travail new look est de 30,000 copies.

Le Travail "expérimente" une nouvelle forme de magazine depuis janvier 1974. Quatre numéros ont été publiés à ce jour. La direction de la CSN recommandait de poursuivre l'expérience, en publiant le magazine à tous les deux mois.

Le PQ est aussi fort à la CSN qu'à la FTQ!

Il y a presque autant de **militants** de la CSN et de la FTQ (plus des ¾) qui ont voté pour le parti Québécois lors des élections d'octobre 1973.

Selon le mini-sondage réalisé au congrès de la CSN, **78%** des délégués ont appuyé le PQ; à la FTQ, un sondage réalisé au congrès de décembre a montré que **76.1%** des délégués avaient voté pour le PQ.

Et les libéraux, qui occupent massivement le pouvoir à Québec? 10% des délégués au congrès de la CSN ont voté pour eux la dernière fois. A la FTQ, le pourcentage était de 10.9%.

Autre observation: la CSN, forte en province, a 5% de ses délégués qui ont appuyé le Crédit social. A la FTQ, le chiffre est de 1.4%.

Au fédéral

A la veille des élections fédérales, 52% des délégués au congrès de la CSN ont annoncé leur intention de voter et 10% "ne savent pas encore". Il reste donc 38% des délégués qui ont décidé d'annuler leur vote ou de s'abstenir. 44% des péquistes n'iront pas voter, suivant en cela la consigne du parti.

Chez les délégués qui vont se rendre aux urnes, 52% ont décidé d'appuyer le NPD (dont 27% des péquistes).

QUEBEC-PRESSE, le premier hebdo

Si Le Jour est le **quotidien** le plus lu selon le sondage réalisé auprès des délégués au congrès de la CSN, **l'hebdomadaire** qui arrive en tête - et largement -- est ... QUEBEC-PRESSE.

Sur 46 répondants, Le Jour recueille 17 votes, Montréal-Matin 14, QUEBEC-PRESSE et le Journal de Montréal (et de Québec) 13 chacun. Suivent dans l'ordre La Presse (11 votes), Le Soleil (7) et Le Devoir (4).

Sauf QUEBEC-PRESSE, il s'agit là uniquement de quotidiens. Les autres hebdos (La Patrie, Le Petit Journal, Allo Police, etc) ne recueillent qu'une voix chacun.

Par ailleurs, l'émission de télévision préférée des délégués est "Le 60", à Radio-Canada.

La chanteuse préférée est Pauline Julien (13 votes), suivie de Gilles Vigneault et Ginette Reno (7 votes chacun) et Robert Charlebois (3).

L'acteur préféré est Jean Duceppe (4 votes) suivi de John Wayne (3 votes), bien connu pour ses idées fascistes mais au demeurant excellent cowboy...

Enfin, la revue la plus lue des délégués au congrès de la CSN est Le Travail (comme par hasard) qui recueille 13 votes - autant que QUEBEC-PRESSE. En deuxième position, la revue "Nous" (5 votes).

La longue traversée du désert du parti Communiste du Québec



photo Christian Lambert

L'ENSEIGNE LUMINEUSE du parti Communiste du Québec, rue Mont-Royal, près de Saint-Denis.

par Louis Fournier

Saviez-vous qu'il existe un parti Communiste au Québec? Autrement que sur papier?

La question mérite d'être posée, et d'autant plus qu'il existe depuis quelques années deux partis communistes!

Le dernier-né, le parti Communiste du Canada (marxiste-léniniste), affiche les couleurs pro-chinoises du maoïsme bon teint, rouges évidemment. Il est pour le moins inoffensif et nous n'en parlerons pas pour l'instant.

L'autre, le parti Communiste du Québec, d'obédience orthodoxe (pro-soviétique), n'est guère plus influent, il faut bien le dire. Mais c'est le plus ancien des deux, le seul où aient oeuvré assez sérieusement des syndicalistes, le seul aussi qui ait réussi à faire élire un député au Québec, Fred Rose, dans Montréal-Cartier, en 1943 et en 1945.

250 membres

Le parti, fondé au Canada en 1921, a naguère connu des jours plus glorieux au Québec où, vers les années 1947, il comptait plus de 2,500 membres dont environ 500 Canadiens français. Son chef provincial était alors Guy Caron, aujourd'hui militant influent du parti Québécois et président de l'Association des Amis du quotidien Le Jour.

En 1974, le PC compte à peine 250 cotisants québécois, en majorité francophones cette fois. Il ne fait plus peur à grand monde, même pas à la police!

En apprenant que le parti présentait 14 candidats québécois aux élections fédérales, nous avons profité de l'occasion pour faire un peu le point sur son état de santé – toujours chancelant.

Nous avons donc rencontré Samuel Walsh, le chef du parti au Québec. Il nous a reçu dans son modeste bureau, niché au 2ième étage d'un immeuble situé au 356, rue Mont-Royal, près de Saint-Denis, dans le centre de Montréal. Vous ne pouvez pas rater l'endroit: une large enseigne, lumineuse la nuit, fait rayonner le nom du parti...

Devant un portrait de Karl Marx, Sam Walsh a dû constater avec nous qu'il y a, au Québec, plus d'anciens membres du PC que de membres actuels...

Un militantisme plutôt discret...

Sam Walsh, 57 ans, a pris les guides du PC au Québec en 1962. A la suite d'une des multiples luttes intestines qui ont déchiré le parti ici, la direction canadienne, à Toronto, l'expédiait d'urgence à Montréal pour "sauver les meubles". Il l'avoue bien franchement.

Quand il entre en fonction, il reste à peine une cinquantaine de membres et lui, Sam Walsh, ne parle à peu près pas français. En 12 ans, il a eu le temps de l'apprendre, et fort bien. Mais pour lui et le parti au Québec, ce fut une longue traversée du désert.

(Walsh a adhéré au PC en 1934, alors qu'il était étudiant à l'université Mc Gill. Très actif au sein de la Ligue des jeunesses communistes, il devient rapidement permanent du parti. Il travaillera surtout au Canada anglais, notamment comme vice-président du Syndicat des travailleurs du cuir et de la fourrure, un des derniers syndicats contrôlés par les communistes et qui fut exclus du Congrès du travail du Canada en 1952).

Dans les syndicats

Douze ans après son retour au Québec, Sam Walsh soutient que le parti a maintenant le vent dans les voiles: "Il y a un an encore, nous n'avions que 150 membres. Nous sommes aujourd'hui 250. C'est peu, bien sûr, mais c'est encourageant. Et surtout, les nouveaux militants viennent des syndicats. De la FTQ mais aussi de la CSN et de la CEQ. Nous avons même un noyau à l'Union des producteurs agricoles".

Sam Walsh ajoute que ces nouveaux militants ne sont "pas en mesure de s'afficher". Les syndicalistes communistes les mieux connus restent donc des "vieux de la vieille" comme Jean Paré, directeur au Québec des Ouvriers unis de l'électricité, et Andy Mannocchio, leader au syndicat des machinistes aux usines ANGUS.

L'union large

Parmi les syndicats où le PC a des cellules ("clubs"), selon Walsh, il y a les cheminots, les métallos et le syndicat canadien de la fonction publique à la FTQ, la construction à la CSN.

"Notre priorité, explique Walsh, c'est le travail au sein des syndicats. Si nous voulons créer un parti de masse des travailleurs, l'initiative doit venir des centrales. Le PC est disposé à embarquer dans une fédération ou une coalition avec les syndicats, les socialistes du NPD et même les militants les plus à gauche du PQ. Il faut une union large de toutes les forces progressistes".

La question nationale

Sur ce qu'il est convenu d'appeler la question nationale, quelle est la position du Parti communiste du Québec? "Le PC, répond Sam Walsh, est pour le droit à l'autodétermination des deux nations du Canada, et jusqu'à la sécession s'il le faut. Longtemps, nous avons été méfiants envers les nationalistes québécois parce qu'ils étaient à droite. Rappelez-vous Duplessis! Mais l'oppression nationale touche les travailleurs québécois autant que la domination de la bourgeoisie. Les délégués communistes ont d'ailleurs été les meilleurs alliés de la FTQ quand elle a réclamé son statut particulier lors du congrès du CTC, à Vancouver".

Sam Walsh nous rappelle enfin qu'en 1965, le parti Communiste du Canada a accepté de créer un parti distinct au Québec, rattaché au PC canadien. Le cinquième congrès du PC québécois aura lieu en 1975. Le comité national du PC au Québec compte 13 membres dont 9 Canadiens français.



BERNADETTE LEBRUN, candidate du PC dans Maisonneuve-Rosemont: âgée de 70 ans, elle fut la première Canadienne française à adhérer au parti au Québec, en 1929.



SAMUEL WALSH, chef du parti Communiste du Québec: 50 membres à son arrivée en 1962, 250 aujourd'hui...

Des crises

Faut-il rappeler que la question nationale avait provoqué, en 1947, l'une des plus graves crises de l'histoire du PC au Québec. La grande majorité des membres francophones du parti l'avaient quitté pour fonder, sous la direction de Henri Gagnon, l'éphémère parti Communiste du Canada français.

En 1957, une autre crise -- provoquée par les révélations sur le stalinisme en URSS et les événements de Hongrie - entraînait le départ du gros des troupes, des Juifs en majorité, et du chef provincial Gui Caron.

De crise en crise, le parti Communiste au Québec a survécu jusqu'à ce jour, plutôt sous la forme d'une secte. Mais, selon Sam Walsh, les années noires sont terminées et le PC québécois remonte tranquillement à la surface.

On pourra peut-être constater cette remontée quand les militants du PC dans les syndicats commenceront à afficher leurs couleurs...

NPD Québec

VOTEZ N.P.D.

LE SOCIALISME C'EST LE POUVOIR DU MONDE ORDINAIRE

NPD Québec

Liste des candidats du NPD-Québec pour les élections fédérales du 8 juillet 1974

Emile Boudreau Ahuntsic	**Roger Gauthier** Laurier	**Gabor Zinner** Dollard	**Edmond Cicarelli** Duvernay	**Marius Minier** Gamelin	**Roger Hébert** Hochelaga
Lloyd Wood Lachine-Lakeshore	**Robert Depatie** Lafontaine	**Gaston Côté** Lasalle-Emard-Côte St-Paul	**Robert Faucher** Montréal-Bourassa	**Paul Laliberté** Laval	**Lionel Desjardins** Maisonneuve-Rosemont
Jacques Milot Mercier	**Joe Rabinovitch** Mont-Royal	**Roland Morin** N.D.G.	**Georges Valois** Outremont	**Paul Marsan** Papineau	**J.A. Callaghan** St-Henri
J.G. Albert St-Denis	**J.P. Bourdouxhe** St-Jacques	**Roméo Richer** Ste-Marie	**J. Richard Sylvestre** St-Michel	**Tom Rees** Vaudreuil	**Philippe Morse** Verdun
Peter Berlow Westmount	**Raymond Laliberté** Québec-Est	**Henri-François Gautrin** Longueuil	**Nicole Drapeau** Lotbinière	**Françoise Gamache** Louis-Hébert	**Mario Turbide** Matane
Brian Peters Brome Missisquoi	**Etienne Tremblay** Montmorency	**Raymond Carrier** Pontiac	**Hervé Gauthier** Portneuf	**Hans Zimmermann** Richelieu	**Laurian Lefrançois** Richmond
Serge Bernier Rimouski	**J.P. Vaillancourt** Roberval	**Ann Dewitt** St-Hyacinthe	**Fernand Houde** St-Jean	**Claude De Carufel** St-Maurice	**Terry Haig** Shefford
Hubert Wallot Sherbrooke	**Duncan Graham** Compton	**Réal Belhumeur** Témiscamingue	**Patrice Vézina** Rivière du Loup Temiscouata	**Pierre Demers** Terrebonne	**Yvon Chamberland** Trois-Rivières Métropolitain
Léon Guenette Abitibi	**Ronald Dufault** Argenteuil-Deux Montagnes	**Lucille Jacques** Beauce	**Arthur Brown** Beauharnois Salaberry	**Marthe Lachance** Bellechasse	**Roland Lecompte** Berthier
Huguette L. Gauthier Bonaventure - Iles de la Madeleine	**Geoffrey Adams** Chambly	**J.Guy Landry** Champlain	**Louis-Marie Meilleur** Villeneuve	**Gaétan Tremblay** Charlevoix	**Colette Richard** Chicoutimi
Raymond Perron Manicouagan	**Gisel Marotte** Drummond	**Adrien Paquette** Frontenac	**Lise Ménard** Gatineau	**Carole Fortin** Hull	**Gervaise Doyon** Joliette

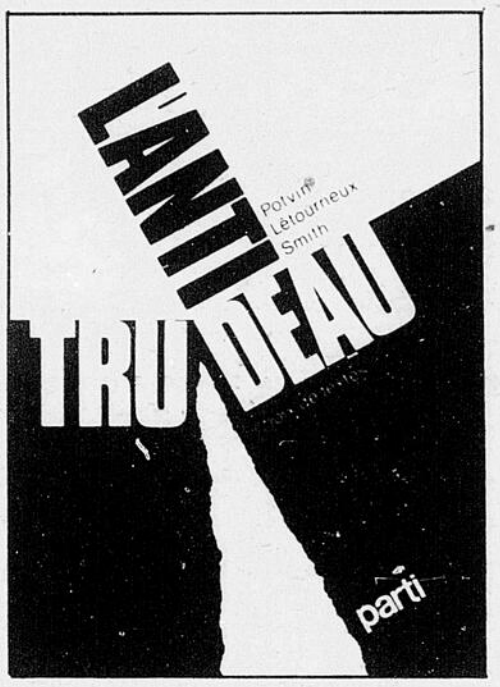
NPD Québec

Irène Trudel Labelle	**Jacqueline Simard** Lac St-Jean	**Clément Gilbert** Langelier
Réal Caron Lapointe	**J. Claude Bohrer** Laprairie	**Gérard Dionne** Levis

NPD Québec

Annonce publiée et payée par: John Penner, agent d'élection Local Provincial du N.P.D. QUEBEC

À LIRE AVANT LES ÉLECTIONS



Pierre Trudeau est un ancien manifestant contre les armes nucléaires du régime libéral Pearson. Il se rangea du côté des grévistes à Murdochville et Asbestos. Au fédéral, il fut un militant farouche du NPD. Son passé lui avait fait beaucoup d'amis. Quand il est devenu libéral, a-t-il trahi ses principes? Et est-ce la raison pour laquelle bien des Québécois sont aujourd'hui "anti-Trudeau"? Pour le savoir lisez ce choix de textes de 25 Québécois.

250 pages

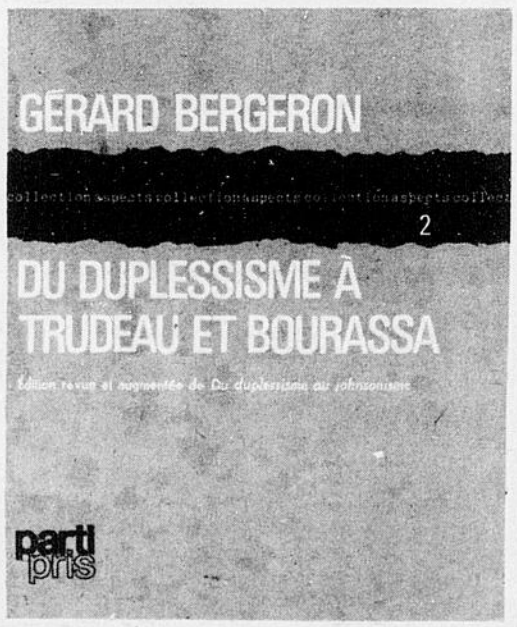
$3.50



La base aérienne de Winnipeg, le port de Gros-Cacouna qui n'a jamais servi, les 100,000 emplois de Bourassa: toutes les belles promesses des politiciens depuis quelques générations.

188 pages
Illustré

$2.50



Derrière l'agitation des politiciens, la valse des parties, la réalité a-t-elle changé? L'histoire se fait à pas de tortue.

630 pages

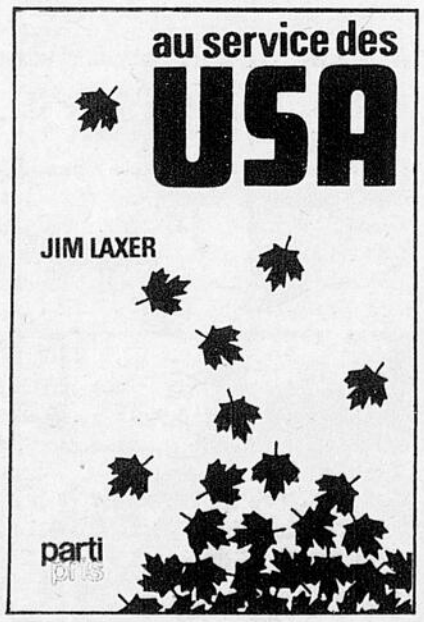
$8.



A la source même du conflit qui sépare le Québec du Canada. On y voit pourquoi il y a toujours eu deux pays. La Confédération a-t-elle été fondée pour nos beaux yeux ou pour les compagnies?

550 pages
Illustré

$7.50



Les Etats-Unis contrôlent les richesses naturelles du Canada et du Québec. Nos gouvernements ont-ils donc toujours été "au service des USA"? Jim Laxer, cofondateur du Waffle, pose la question et y répond.

78 pages

$2.

La Casanous et Relève–Québec s'affrontent...

Pierrot s'en va t'en guerre...

(air connu)

par Pierrot et Brenda Kimpan
(collaboration spéciale)

"Quand le poète se tient au nadir, le monde, en vérité, doit être bouleversé. Si le poète ne peut plus s'exprimer au nom de la société, mais seulement en son propre nom, alors nous sommes à toute extrémité".
*- **Henry Miller** (in: "Le temps des assassins. Essai de Rimbaud.")*

*Y'a pas mal trop de monde, dans ce que le curieux Michel Sabourin a appelé ici la semaine dernière "la chanson québécoise", qui sont joyeusement partis pour la gloire. "Et pauvre fortune". Y'en a qui lorgnent du côté de chez Lise ou de chez Boubou (du pareil au même); y'en a d'autres qui se prennent pour ces nouvelles idoles et ces porte-paroles exclusifs de toute une jeunesse... olé (pour paraphraser ledit Sabourin); y'en a qui passent par le cinéma Outremont en pensant qu'ils y ont donné **LE** show de l'année; y'en a qui reprochent à Raoul Duguay de refuser à tout jamais d'être l'appât de leur musique auprès des jeunes; y'a notre vieux chum Straram qui voudrait que tous les musiciens québécois nous composent l'Internationale de 1984 et, pendant ce temps-là, son agréable disciple André Roy nous recommande d'ignorer un aussi bon film que **"Réjeane Padovani"...** A ce compte-là, **"L'Enfirouapé"** d'Yves Beauchemin est un roman bourgeois (sic).*

Le vrai problème

*Il y a plus loin, beaucoup plus loin, que ce thème sous-jacent de "la chanson québécoise". Et comment. Quand on parle de "Relève", c'est donc qu'il y a problème? Oui. Mais le vrai problème qui nous désole tous (dans notre indépendance de "peuple de colombes"), il est à double volet, camarade Sabourin: artistes de l'underground et/ou marginaux du Québec divaguant en ce moment dans une nouvelle psychose de la possession tranquille de la vérité, et ils se branlent sur une nouvelle névrose - celle du **power trip** du "je suis l'meilleur" (tous n'ont hélas pas l'humour et la lucidité anarchiste de notre... meilleur décorateur-scénographe Germain Perron dit "ti-cul").*

La dialectique

Bon. On part. Oké?

*Dans chacune des boîtes de la Relève-Québec - et nous y incluons la maison-mère, la Casanous de "l'Association espanola au cher Pedro Rubio-Dumont" (comme l'écrit le Bison Patrick ravi quand, par une distraction très excusable, il oublie d'être doctrinaire), dans chacune de ces boîtes il y a eu, il y a, et il y aura des "one mind tracks", des maudits bornés par **leur** dialectique comme ceux que le grand "Che" Guevara n'a jamais aimé dans son entourage (un certain Lénine se méfia toujours pour sa part de l'entourage d'un certain Staline). Musiciens, comédiens-interprètes, régisseurs, poètes, animateurs, etc..., même notre talent certain ne nous a jamais immunisé contre des mesquineries, des jalouzeries (tel quel dans l'texte!) hypocrites, tout ça entre des marées hautes de mégalomanie accoucheuse de grand projets qui font patate comme un impuissant en amour... ou un projet d'initiatives **locales.** Locales comme dans local, et les deux pays pis les quat' partis qui voudraient ben nous gouverner (salut Michel Garneau!) s'en frottent les couilles de plaisir pensant sans doute au péril qui guette toute maison divisée contre elle-même. Et dire que c'est celle des artistes québécois!*



PIERROT LEGER, directeur de la boîte à chansons "La Casanous": "Le talent n'est malheureusement pas aussi galopant que l'inflation." **(Photo: Michel Elliott)**

Le foie

*Le fric notre pauvre petit fric, on l'administre **au détriment des artistes qui FONT nos boîtes;** on est tellement occupé à vouloir les politiser (mais quelle confiance nous reste-t-il donc en eux?) qu'on oubliait jusqu'à l'éphémérité de nos sous. Nous, les dits marginaux de cette Relève- Québec, manquons bien souvent d'intégrité intellectuelle... entre nous aut'mêmes, faisant ainsi le jeu de l'establishment. Ou de Claude Jasmin qu'ça amuse lui itou comme un p'tit fou (**hélas!** c'est un maudit bon écrivain). Le fasciste préféré de Straram, ce n'est pas encore Claude Robitaille (**"le"** pionnier de ce bel Hobo-Québec), mais c'est toujours Jasmin. Le fasciste préféré de Jasmin, ce n'est pas encore moi, mais c'est toujours Straram!*

*Faisons maintenant la synthèse de cette réflexion/déclaration par des faits concrets. Quand l'équipe et le public-sociétaire de La Casanous eurent entendu pour la première fois la musique d'"aube exaltée" de Michel Madore (maintenant du "Komuso à cordes" avec le musicien-philosophe Ron Proby), ils ne lui ont pas demandé, après son show, s'il était bolchévik ou maoïste. Ils avaient compris qu'ils venaient d'entendre dans toute son **harmonie** (vertu de base de toute musique) un musicien au socialisme planétaire. Et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.*

Quand, à la Grande Passe, des gars de l'équipe, sous le souffle moralisateur de leur penseur-maison Pierre Després, interdisent à Plume Latraverse (attendez voir en septembre la beauté de son deuxième microsillon!) d'avoir sur scène à portée de main une bière qui fait partie de son show - comme elle fait partie de sa vie, ils commettent un acte de lèse-liberté... "dans la présente situation culturelle québécoise". Louise Martin, l'âme-femme de la Grande Passe, a répudié ce geste. Et ce n'est qu'un autre exemple parmi tant d'autres.

*Quand L'Amorce décide d'imposer (à part l'entrée très correcte à une piasse) une "taxe d'exportation culturelle" de **deux piasses** aux "non Québécois" qui envahissent lucrativement le Vieux Montréal tout l'été, La Casanous, sociale-démocrate et patriote, dit **"NON"!** Et se dissocie. (L'Amorce a retiré, depuis, cette politique)... Quand le Trois Points Virgule, muni de ses 60,000 dollars outaouais (projet PIL), n'offre même pas aux artistes qui y vont jouer, les soirs où il arrive que nos salles soient déficitaires, les frais de taxi aller-retour et un cachet symbolique - ne serait-ce qu'un bill de 20... La Casanous, alors, fait bande à part. Et ce n'est qu'un autre exemple parmi... **etc,** maudit!*

*A ceux qui entrevoient un réseau "Relève-Québec" (celle-ci est une émanation directe de La Casanous, cher Sabourin!) utilisant ses boîtes "pour faire un travail politique auprès des artistes", les musiciens et chansonniers **libres** de la contre-culture répondent par notre voix: "Un jour, on va être joliment tannés de servir, **à nos frais,** d'instruments ou de cobayes pour fins d'expériences politiques". - Ces artistes (ils sont la majorité, et nous sommes placés pour le savoir de nos conversations nocturnes si peu confidentielles avec eux) ressentent que ça aussi ça fait partie de, de, de, comment dit-on? De, de, de... de l'univers concentrationnaire! Travailleurs autonomes, ils se méfient de c'te bébitte tout comme s'en méfient les travailleurs syndiqués.*

o *Nous ignorons si le Ville-Emard Blue Band donne suffisamment dans le matérialisme dialecticien.*

o *Nous savons que "Tourix d'Hiver", ç'a été un beau flop subventionné. Mais on n'a jamais vu de si belles batailles de rue entre travailleurs québécois. Sinon sur les chantiers de construction!*

o *Nous savons que la capitaliste Labatt 50 a subventionné partiellement la Semaine du film sur les tablettes. Nous n'avons absolument rien contre.*

o *Nous savons que la "Gang du Québec-Di**guy**dou" a dû se saborder temporairement (attendez voir mon premier film dans un an!) parce qu'on était trop nombreux et qu'on ne s'entendait plus chanter. Comme dans nos chères coopératives culturelles. **AUTOCRITIQUE PUBLIQUE!***

o *Nous savons que le groupe Harmonium demande un traitement un peu supérieur à celui des autres artistes pour revenir jouer dans les boîtes de la Relève... La Casanous dit **NON!** à ça.*

o *Nous savons (tout comme Robert Lévesque, de Québec-Presse) que **le premier** à avoir su structurer la vie du **cinéma parallèle** en ce pays se nomme Claude Chamberland.*

o *Nous savons... et pis c'est assez! Quand on ne le sait que trop...*

Nos boîtes (ces prétentieuses!) manquent trop souvent d'ambiance psychique, de chaleur humaine - vs les coups de pied au cul qui se perdent, et d'un souffle de liberté.

Et chez nous...

*Néanmoins, chez nous, ça fait trois ans aujourd'hui (40 semaines l'an, de la mi-septembre à la fin juin). Et ça marche bien. Oublions un moment le vieux barsalon de l'Association espagnole qui mène son roulis été par été... depuis quinze ans... itou aujourd'hui! Parlons du minithéâtre au-dessus. Globalement, ses d'opération coûtent dans les 12,000 dollars par année. Mais si on y ajoutait (indiscrètement) l'aide financière que La Casanous et son **Grand Manitou** apportent annuellement aux artistes et **autres travailleurs** québécois, ayoye! A ce moment-là, ça va chercher plus que les 15,000 et pas tellement loin des 20,000.*

*L'entrée aux spectacles coûte **un dollar.** On la donne **toute,** cette entrée, à l'artiste (ou aux artistes) qui font la semaine de quatre soirs - moins le **dix cennes** de la taxe municipale d'amusement.*

*Et **l'équipe,** comment vit-elle? Charlot Léger-Barbeau et Branda Kimpan touchent chacun un cachet de 50 dollars par semaine, et Louis Beauparlant un de $30. Moi (Pierrot) j'embarke sur le cachet à Branda! Mais Pedro Rubio-Dumont nous accorde un compte de dépenses hebdomadaires décent.*

Tous les dimanches, on a notre meeting de production avec lui. Des fois, ça barde joyeusement. Ca finit donc toujours par s'arranger... au suffrage universel à l'intérieur de l'équipe! Pis, après le dernier show de la semaine, on pense au lundi midi qui s'en vient... où chacun de nous quatre devra aller gagner ailleurs un peu de sa pitance. Des fois, nos journées ont 25 heures et nos beaux yeux embués de bière et de pot sont un peu lourds au réveil. Amour, connaissance, travail... égalent socialisme, égalent Vie.

Et pis, un dernier mot aux idéalistes de tout crin: il n'y a pas de relève à tous les coins de rue pour la Relève-Québec (le talent n'est malheureusement pas aussi galopant que l'inflation).

*On en **reparlera** à **l'automne... publiquement...** au **Conventum.** Oké? D'ici là, on veut pu y penser. On s'en va prendre des vacances de toutt vous aut' - Salut!*

pour l'équipe de
La CASANOUS

*P.S.: Il est 8h.30 du soir, chez nous, mardi 25 juin. Nous apprenons que **l'Amorce** vient de passer au feu; cette semaine, le **Jazz Libre du Québec** joue donc à la **Grande Passe.** Comme coincidence plate on ne pouvait demander mieux. Car cet incendie qu'on dit criminel nous fait chier. Mais ça ne change rien au fond même de cette déclaration de guerre froide contre le mensonge.*

N.D.L.R. — Pierrot Léger et Brenda Kimpan, au nom de l'équipe de la boîte à chansons "La Casanous", donnent la réplique à Michel Sabourin, dont paraissait la semaine dernière un texte sur la relève des chansonniers québécois.

HARMONIUM
"Célébration"
CEL 1893

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'Harmonium a parcouru beaucoup de chemin en l'espace de quelques mois. Groupe absolument inconnu à la fin de l'hiver, Harmonium est aujourd'hui un groupe dont on parle, qui a eu droit à sa soirée à la Place des Arts, comme les "grands", qui se prépare à la Place des Nations, et qui tient la tête d'affiche aux côtés de Renée Claude et de Claude Dubois au parc Jarry pour le spectacle de la Saint-Jean. Ce disque n'y est pas pour rien. Il est absolument remarquable sur le plan de la production, de la beauté doucement mélodique des chansons et du charme tranquille qui s'en dégage. Les amateurs de bonnes mélodies y trouveront leur compte, particulièrement pour la chanson-titre "harmonium": les amateurs de musique aussi, dans le jeu subtil et achevé des deux guitaristes (acoustiques). C'est d'ailleurs avant tout par la beauté mélodique et la pureté musicale que vaut cet enregistrement. Harmonium se rattache en ce sens au courant du "folk song" américain actuel qui tente de renouveler le genre en y ajoutant une certaine recherche et complexité musicales. C'est toutefois au niveau des paroles qu'Harmonium laisse à désirer. Comme il arrive souvent dans la jeune chanson québécoise, elles sont d'une certaine gratuité poétique, quelque peu abstraites et peu significatives quand on y regarde de près. Ce défaut est toutefois racheté par la richesse de la voix du chanteur Serge Fiori, l'une des plus plaisantes parmi la nouvelle vague de chanteur québécois. La seule chose qu'on peut finalement reprocher à Harmonium, c'est ce disque trop parfait par rapport à ce qu'ils peuvent donner sur scène en ce moment. Mais ce sera à eux à corriger cette ascension bien rapide en sachant prendre de l'expérience et rester en contact avec le public des petites boîtes qui a tout à leur apprendre, plutôt que de viser immédiatement trop haut.

JACQUES ANTONIN
"Si tu veux savoir où tu vas, Va donc voir d'où tu viens"
Barclay 80190

Si Harmonium rompt quelque peu avec la tradition du chansonnier, ce n'est pas le reproche qu'ont peut faire à Jacques Antonin. Bien au contraire. Ceux qui ont la nostalgie des chansonniers, de l'âge d'or de Georges Dor, du terroir de Vigneault peuvent se procurer sans crainte ce disque. Ils ne seront pas déçus, car ils se demanderont à plusieurs reprises s'ils ne sont pas victimes d'un canular et s'ils n'entendent pas Dor ou Vigneault eux-mêmes chanter, tellement Jacques Antonin a pris leurs manières. De Dor, il a la voix et une certaine façon de dire ses mélodies. De Vigneault, il a les tics, sa façon de s'adresser au public, et la manière de parler de son terroir. Même façon d'emprunter aux thèmes folkloriques les airs de ses chansons, mêmes réflexes vocaux.

Cela peut paraître flatteur de parler de Jacques Antonin comme d'un "remake". Cela ne l'empêche pourtant pas d'être fort sympathique, fort coloré et plein des meilleurs qualités de ces deux modèles. Une fois qu'on a accepté les réminiscences qu'il impose, si elles ne nous agacent pas trop, Jacques Antonin est de bonne compagnie. Il est imagé, riche de fantaisie, capable de brosser un tableau campagnard fort vivant et surtout intéressant pour qui n'est ni coupé de la campagne, ni à la recherche d'un terroir mythique comme celui de Vigneault. Antonin parle de choses qu'on connait, de parenté à nous autres, sur des airs intéressants, au travers d'arrangements musicaux de grande qualité. Ses deux suites, l'une sur la vie "Jeannoise", l'autre sur le temps des fêtes au Lac Saint-Jean, sont en ce sens des oeuvres intéressantes. Il faudrait juste souhaiter qu'il renouvelle un peu sa discothèque avec autre chose que du Vigneault...

ROBERT PAQUETTE et amis
"Dépêche-toi soleil"
ECH 600

Moins finie, plus bouillonne, que celle d'Harmonium, la musique de Robert Paquette reprend la même saveur acoustique, le climat léger. La différence est dans le matériel, bien sûr, et dans le ton, plus bonhomme, moins sophistiqué. Quoiqu'on ne réussisse pas à retrouver la même originalité mélodique et le même art de savoir faire une chanson, l'univers de ce Franco-Ontarien de Sudbury est assez intéressant, faisant appel aux figures légendaires du coin, aux sentiments naïfs des gens de la terre, et à une simplicité naturelle qui compense pour sa manière de chanter, somme toute peu originale.

FRANK ZAPPA
"Apostrophe"
Discret DS 2175

Ceux qui aurait perdu de vue Zappa au détour de ses multiples expériences musicales, au détour aussi du dédain qu'il semblait éprouver pour la chanson depuis quelque temps, auront plaisir à retrouver celui-ci (si ce n'est déjà fait avec "Over Night Sensation", son disque précédent dans la même veine). Zappa est aussi fantaisiste, mordant, qu'à ses débuts. Sauf qu'il a acquis un art de la composition et des arrangements qui est ici à son faîte. Apostrophe est de loin et depuis longtemps l'un des meilleurs disques de Zappa. Les amateurs du Zappa cynique et original à tout prix le retrouveront dans la plupart des chansons de cet enregistrement. Ceux du Zappa virtuose, guitariste et musicien absolument accompli dans ce style de Blues "Côte Ouest" qu'il a contribué à populariser, le retrouveront avec plaisir dans la pièce-titre, un long instrumental de 6 minutes (ce qui est quand même bien court pour Zappa...) avec Jack Bruce lui-même à la basse et Jim Gordon à la batterie. Outre ces invités de marque, on y retrouve les principaux "Mothers": Tom Fowler, Jean-Luc Ponty, Bruce Fowler, Georges Duke et Ian Underwood.



Michel Sabourin

SCRIBEC

45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486

SECRETARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION

PHOTOCOPIE XEROX

1-3	10¢	la copie
4	9¢	
5-10	8¢	
11-16 (copies du même original)	7¢	
17-30	6¢	
31-49	5¢	
50-70	4¢	

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

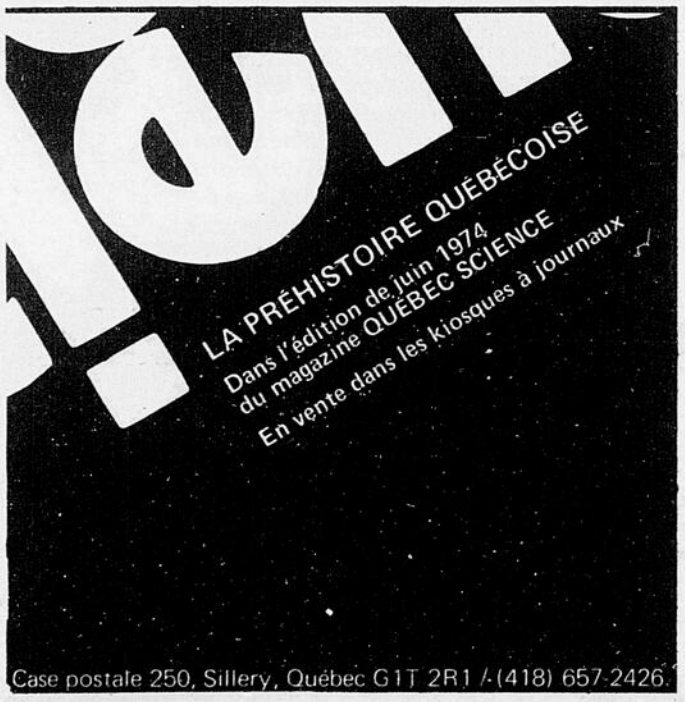
IMPRESSION OFFSET

copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.25	3.75
200	4.30	5.40
300	5.40	6.50
400	6.50	8.35
500	7.55	9.15
600	8.35	10.25
700	8.90	10.80
800	9.45	11.60
900	10.00	12.15
1000	10.80	12.70
2000	19.15	23.50
3000	28.00	34.55
4000	36.75	45.35
5000	45.35	56.15

L'ORDRE RÉNOVÉ DU TEMPLE,

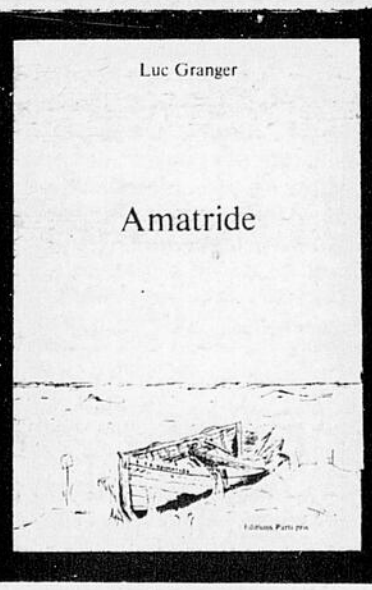
adapté à notre monde moderne, perpétue la tradition et les idéaux des anciens chevaliers du Temple. Il offre à tous ceux qui désirent sincèrement travailler à l'édification d'un monde plus humain, et de la société plus fraternelle de demain, l'occasion de s'associer à sa grande mission.

L'O.R.T. — B.P. 19 — 27220 St-André-de-l'Eure-France, enverra sa brochure d'introduction "Les Templiers" sur simple demande.



Case postale 250, Sillery, Québec G1T 2R1 / (418) 657-2426.

Vient de paraître



A la personne même de l'Islande, dont je ne désespère pas, un jour, être sacré Orphelin

Aux éditions parti pris

C.P. 149
Station N
Montréal

En vente partout $4.00

"Chinatown"

Polanski chez Bogart

par Robert Lévesque

Los Angeles, 1937. Le bureau sombre d'un détective privé. Complets pâles. Ventilateurs au plafond. Sans la couleur, on se croirait plongé, avec Humphrey Bogart, dans l'univers d'un "detective story" ou à la cinémathèque devant les premières scènes de "Casablanca" ou "The Maltese Falcon".

Or, on est chez Polanski. Le Polonais le plus célèbre du cinéma américain (qui n'a tourné qu'un seul film en Pologne) a choisi, à la fois pour rendre hommage à ses amis comme John Huston ou Raoul Walsh et pour s'inscrire dans une mode (rétro) qui plait bien à ses patrons de la Paramount, de tourner en 74 un film à la mode 35-40.

"A la manière de"

Aucune intention de parodie, d'ironie, de "regard nostalgique", pourtant, ne s'en dégage. C'est vraiment dans la lignée des "à la manière de" que Roman Polanski a abordé la réalisation de "Chinatown". Il en crée presque un nouveau genre. Le résultat est plus qu'intéressant. Polanski au pays de Bogie, c'est le souvenir revisité d'une des époques les plus intéressantes du cinéma. Un "flash back" éclatant.

"Chinatown", ce n'est pas seulement un hommage à un genre ou une époque, toutefois. L'auteur de "Repulsion" et de "Cul-de-sac" semble avoir, au contact du "thriller", trouvé un plaisir immense et une source d'inspiration qui vont redonner un nouveau départ à une carrière qui, depuis "Macbeth" et "What" semblait de moins en moins solide sur pattes.

Avec un scénario de Robert Towne, Polanski a mis en scène l'univers de Los Angeles au moment où cette ville américaine commençait à se poser de graves questions sur son développement. En particulier, sur ses problèmes d'alimentation en eau et sur l'exploitation que ceux-ci ont fait fleurir dans l'administration municipale. Nous sommes dans l'Amérique d'Al Capone, il ne faut pas l'oublier.

Ce décor social et politique exploité à ce point est un peu inhabituel dans les "detective story" célèbres. C'est la seule différence entre "Chinatown" et les films à qui Polanski veut rendre hommage. En fait, son film pourrait faire penser, toutes restrictions gardées, à un film que Francesco Rosi aurait tourné avec Bogart dans les années 30.

Le détective privé (joué de façon magistrale par Jack Nicholson, l'un des meilleurs comédiens américains de sa génération), appelé d'abord à épier les allées et venues d'un ingénieur en chef de la ville dont la femme soupçonne une relation amoureuse, se verra embarqué dans une aventure rocambolesque qui s'achèvera, après plusieurs meurtres, dans le Chinatown de Los Angeles.

Quelque chose de noir

Ce "Chinatown", c'est la métaphore d'une ville où tout est "mêlé", où toutes les manigances, les complots, les détours sont permis: des fonctionnaires municipaux qui se graissent la patte aux dépens des citoyens, une police qui se laisse acheter, une morale qui a depuis longtemps foutu le camp. C'est dans ce Chinatown d'une Amérique qui grandissait mal que ce petit détective privé, plus habitué aux histoires de coeur, se perd, entraîné par "quelque chose de noir" dans les yeux d'une belle Américaine qui se promène en Packard.

Sur les traces d'un ingénieur du département "water and power", le détective découvrira toute l'escroquerie municipale, les fortunes qui se créaient en privant la ville d'eau mais en irriguant des terres voisines qu'on achetait d'abord à bas prix et qu'on revendait à prix d'or. Il s'y perdra, d'ailleurs, en échouant dans une rue du Chinatown.

La reconstitution des années 30 est d'une justesse étonnante. Costumes, maquillage (celui de Faye Dunaway rappelant quelque Ava Gardner), voitures, maisons de bois. Sans aucun excès dans le décor d'époque. Jack Nicholson, Faye Dunaway et John Huston sont parfaits. Mme Dunaway, entre autres, y trouve sûrement son meilleur rôle au cinéma.

L'entreprise de Roman Polanski n'était pas facile. Tourner en 74 un film dans l'esprit, le style, l'écriture même, des années 30, avec des moyens modernes. La réussite est complète. Même si "Chinatown" n'apporte rien de neuf au progrès du cinéma, il demeure un excellent film, d'une rare qualité, comme un plaisir qu'a voulu s'offrir un amoureux du cinéma, comme un souvenir qu'on veut le plus beau possible.



"CHINATOWN": Jack Nicholson aux mains de fiers-à-bras.

PROGRAMME CALENDRIER DISPONIBLE SUR DEMANDE
OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145

FESTIVAL D'ÉTÉ
PLUS DE 100 FILMS
demandez le programme au téléphone ou par la poste
CINEMA 2001
855 DECARIE 277-2001
Au Nord du boul. Métropolitain

café campus

JEAN LACASSE
ANTIQUAIRE
1031, Laurier Ouest
Outremont - 274-3056

fêtez la déconfédération
sauterie québécoise
ti blanc richard
Lundi 9hr.
philippe gagnon
dominique tremblay
entrée: 1.50 bière.60

L'anglais, encore l'anglais!

Dans les salles de cinéma du Québec, ça y est! c'est déjà fait! L'anglais est devenu la langue de la majorité et le français celle de la minorité.

C'est le Bureau de surveillance du cinéma, organisme gouvernemental, qui vient de nous le rappeler dans son rapport statistique annuel sur l'activité cinématographique de l'année 73-74. Tous les films prenant l'affiche au Québec doivent obtenir un visa du BSC.

On y apprend que 41.61% des films visés par le Bureau sont en langue française, tandis que 43.18% le sont en langue anglaise. On savait bien que le cinéma anglais dominait à Montréal, mais ces chiffres nous signalent que le français est minoritaire dans tout le Québec.

Quant au sous-titrage, la situation n'est pas plus rose: 2.45% des films sont sous-tirés en français, alors que 3.93% le sont en anglais. Quant à l'origine des films qui prennent l'affiche au Québec, le plus grand nombre nous vient des Etats-Unis (287), puis de la France (110) et de la Grande-Bretagne (65), et enfin du Québec (32). Donc, 352 films en anglais pour 142 en français.

Le seul Syndicat qui représente tous les travailleurs dans les Arts Graphiques offre à tous ses membres de Joyeuses Vacances en ce 1er juillet.

LOCAL 271

FTQ

SYNDICAT INTERNATIONAL
DES ARTS GRAPHIQUES

4993, rue Sainte-Catherine, Est
254-7195 ou 254-2566

Président: Henri Fortin
Secrétaire: Claude Valade
Vice-Président: Abe Peters
Recruteur: Roger Girard

livres

Il était une fois un homme appelé Corne-en-cul...

par Pierre Julien

"Once upon a time, was there a little bear..." "Il était une fois un lutin ermite avec de gros membres et une grosse tête..." "Il y avait, une fois, un homme qui s'appelait Corne-en-Cul et y était pauvre, c'était bien effrayant..."

C'est par ces formules à peu près invariables que commencent toutes les légendes et contes tant amérindiens qu'européens. On retrouve aussi cette caractéristique (presque une marque de commerce) au début des contes ojibwés et québécois recueillis par Robert Lalonde, après un périple de 4,000 milles dans le nord de l'Ontario et du Québec, qui dura quatre mois.

Il les enregistra sur cassettes, et au retour il en sélectionna 16 (dix Québécois et six ojibwés) pour former le recueil publié chez Leméac sous le titre "Les contes du portage".

Ces contes reflètent si bien la mentalité d'une certaine époque que, par respect pour ce temps et aussi par nostalgie, ils furent laissés dans leur version originale. Leur contenu fut respecté dans la mesure du possible, et seulement, par nécessité de l'écriture, la forme fut quelque peu modifiée pour faciliter la lecture.

Comparer les cultures

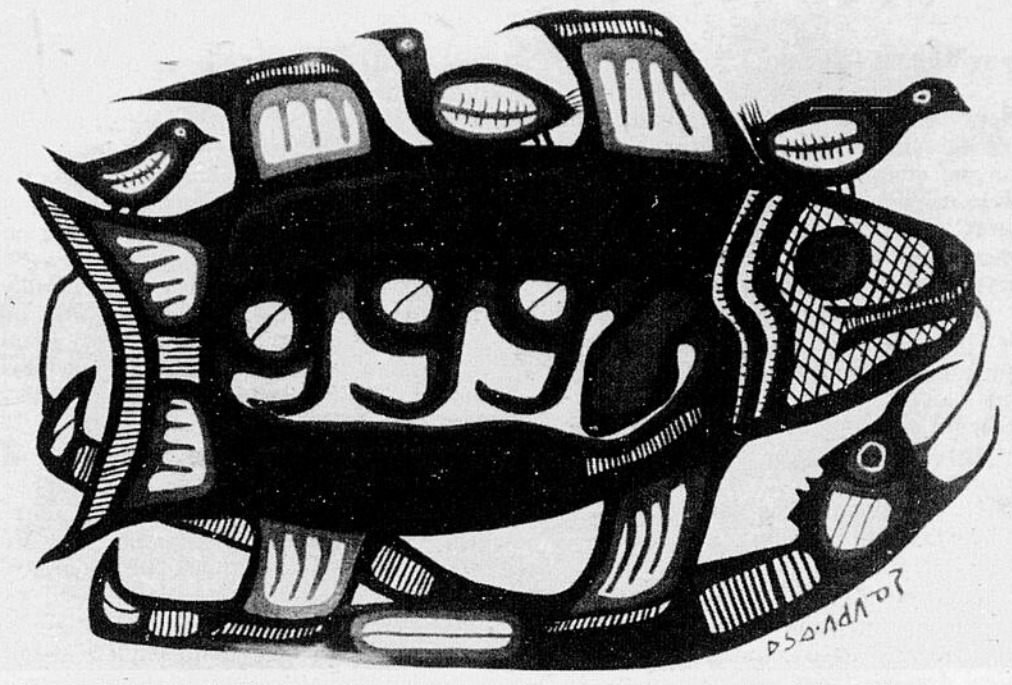
Les contes étant rassemblés dans le même volume, le lecteur peut facilement comparer l'esprit qui anime la culture des deux peuples aux racines si différentes: l'esprit amérindien est nettement fantaisiste alors que l'esprit québécois est plutôt surréaliste. Par exemple Amik, ce jeune Ojibwé qui se fait couper la tête, haché en petits morceaux par des windigo-ninni (hommes des cavernes) et qui, par un phénomène de sorcellerie, ressuscite dans une caverne voisine du lieu du sacrifice, le corps intact, assuré de ne jamais connaître la mort.

On sent que l'esprit québécois, issu du Poitou, de l'Anjou et de la Normandie, tire ses racines de la plus haute antiquité gréco-latine. Icare peut s'envoler de la Crète au Pirée à l'aide d'ailes de cire que son père Dédale lui a fabriquées; mais à la condition de ne point trop s'approcher du soleil. Le jeune Icare, enivré par sa légèreté d'oiseau, monte et monte jusqu'à ce que ses ailes fondent sous l'ardeur du soleil: il tombe dans la Méditerranée.

Ne pas sacrer

La version québécoise de ce conte mythologique grec est "La chasse-galerie" ou "Le canot du nord" (dont Henri Julien fit une gravure célèbre). La nuit de Noël, le grand Jo et Hubert sont de garde au chantier. Ils boivent du gin et jouent aux cartes mais ils s'ennuient. Le grand Jo veut aller voir sa blonde qui habite à plusieurs milles de là, à Lavaltrie. Mais le contremaître et les autres bûcherons vont rentrer dans une douzaine d'heures et ne doivent pas voir le chantier déserté. Aussi, les deux compères font appel au canot du nord, ancêtre du DC8.

"Acabri! Acabra! Acabram! Aussitôt se présente à eux un très beau canot d'écorce venant tout droit de l'étoile du nord. Deux avirons étaient dedans et les deux gars embarquèrent dans le canot. Aussitôt qu'ils touchèrent aux avirons, oups! le canot monta dans les airs et fila au-dessus de la forêt."



OUTRE LES LEGENDES, l'art pictural fait aussi partie du bagage culturel des Ojibwés.

Autant Icare ne devait s'approcher du soleil, autant les passagers du canot ne devaient sacrer. Au retour, une tempête les surprend et Hubert se met à maugréer:

– "Ah! tomate verte.

– Sacre pas, lui cria Jos, prends garde à toi.

– Câline de bine, on gèle! jurait Hubert de plus belle.

"Soudain, étourdi par le vent et la boisson, Hubert lâcha un sacre à faire rougir tous les draveurs.

"Aussitôt le canot piqua une plongée vers les arbres, versa dans la tête d'une épinette, et les deux compères dégringolèrent dans un banc de neige."

Troubadour et comédien

Voilà pour l'esprit transmis à travers les contes. Mais qui sont les conteurs? Quel genre d'hommes était-ce? "Le conteur québécois était un personnage de la belle époque de la coupe du bois, explique Robert Lalonde. C'était l'amuseur public, le troubadour itinérant, le comédien aux ripostes enjouées, engagé surtout dans les camps pour divertir les bûcherons pendant la fin de semaine et un soir ou deux en semaine. En moyenne, il devait, selon son contrat, conter deux soirs par semaine, pour une période d'environ deux heures. Et cet homme à l'imagination fertile et au verbe savoureux racontait des histoires de loups-garous, de Tit-Jean, de chasse-galerie à ces hommes à la vie dure. L'hiver, il était engagé le premier dans les chantiers par les compagnies de bois et, l'été, on l'engageait sur les bateaux des Grands Lacs pour divertir les passagers et les membres de l'équipage.

"La plupart du temps, c'était des hommes de chantier, des nomades de la forêt, qui, à l'occasion, pratiquaient de menus travaux, soit autour du camps ou à la cuisine, ou parfois dans l'arpentage ou la prospection. Les conteurs avaient la vénération et le respect des hommes d'alors, tant ceux des chantiers que des environs, en somme de tous ceux qu'ils côtoyaient. Car ils étaient aussi les porteurs de nouvelles d'un village à l'autre. Ils étaient attendus à cent lieues à la ronde, car en cours de route ils pouvaient, durant une veillée de temps, distraire tout un village.

La voix des ancêtres

Quant au conteur amérindien, son rôle et sa fonction revêtaient un caractère sacré. Il était le dépositaire de la petite et grande histoire de sa tribu. Il en était le gardien attitré et le protecteur. Il était le récipiendaire de la tradition orale des générations antérieures. Mais sa tâche et sa qualité consistaient surtout à transmettre son savoir à son entourage, à lui faire valoir les mérites et les légendes entourant les faits et gestes de la tribu. Ces séances pouvaient durer pendant de nombreuses heures qu'on écoutait avec un profond respect, car c'était la voix des ancêtres qui parvenait ainsi jusqu'à eux."

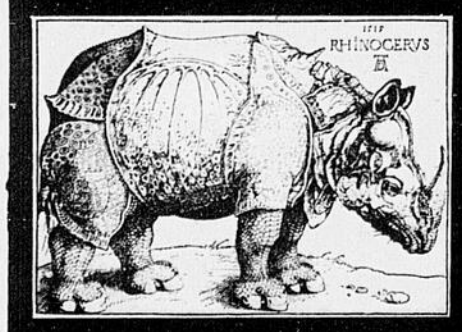


L'histoire de la Liberté

Des pays qui fabriquent leur liberté

S'adresser à 9670, rue Péloquin
Montréal H2C 2J4

Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
Ville. . . . . .
Profession. . . . . .



Un livre qu'il faut surtout ne pas lire avant les élections... de peur de se réveiller!

D'UNE MARE A L'AUTRE
LE PARTI RHINOCEROS PROGRAMMÉ

ou tout ce que vous n'avez pas besoin de savoir sur un parti politique fédéral comme les autres

EN VENTE PARTOUT AU PRIX DE $2.

Aux Editions de l'Aurore
221 ouest, Saint-Paul
Montréal, 844-8764

Diffuseur:
Diffusion-Québec
221 ouest, Saint-Paul
Montréal, 845-2535

QUEBEC-PRESSE
à domicile
381-9936

A ECOUTER, A VOIR, A LIRE.

spectacles

Pauline Julien à Sainte-Agathe

Toute la semaine, au Patriote de Sainte-Agathe, pour prolonger l'ambiance des fêtes de la Saint-Jean, Pauline Julien nous donne rendez-vous. Il faut réserver en téléphonant à 523-1131 ou 326-3655.

"Tharèse" à la Butte

Après deux ans d'absence, Raymond Lévesque revient à la Butte à Mathieu (à Val-David) avec une revue intitulée "Tharèse". Il est accompagné du comédien Réjean Roy et de la chanteuse Denise Guenette. A l'affiche jusqu'au 12 juillet.

Place des Nations

Samedi le 6 juillet, la Place des Nations recevra Claude Dubois, Richard et Marie-Claire Séguin, François Guy et un groupe au nom de Razz Band.

Du rock italien

Au plateau, mercredi le 3 juillet, on aura l'occasion d'entendre un groupe rock découvert en Italie par Emerson, Lake et Palmer. "Premiata Forneria Marconi" font leurs débuts en Amérique du Nord. A surveiller.

The parallax view

Alan J. Pakula s'est intéressé, dans son dernier film, à la disparition mystérieuse et systématique de tous les témoins d'un meurtre. Le film est à l'affiche au Palace.

Chinatown

Le dernier film de Roman Polanski vient de prendre l'affiche à Montréal. Avec Jack Nicholson, Faye Dunaway et John Huston. A ne pas manquer, au cinéma de la Place Ville-Marie.

exposition

A la Place Royale

La galerie Place Royale présente, durant tout le mois de juillet, des toiles de quatre peintres québécois: René Richard, Arthur Villeneuve, Narcisse Poirier et Alfred Pellan. La galerie est ouverte du lundi au vendredi.

Louis Charpentier

Des collages de Louis Charpentier sont exposés dans le hall d'entrée du 2020, rue Université, durant tout le mois de juillet. C'est une présentation de la section des jeunes du comité bénévole du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

théâtre

La Sagouine

Le théâtre du Rideau-Vert reprend, pour tout l'été, les représentations du très grand succès d'Antonine Maillet "La sagouine". La comédienne acadienne Viola Léger reprend le seul rôle qu'elle ait joué dans sa vie. Mais quel rôle!

La chorale bonheur

Jusqu'au 21 juillet, "La rallonge... tout court" présente une de ses créations, "La chorale bonheur", au centre d'essai de l'Université de Montréal, 2332, rue Edouard-Montpetit, au 6ieme étage. Entrée libre, tous les soirs à vingt heures.

Claude Saint-Denis

Le mime Claude Saint-Denis donnera un spectacle de pantomime mardi soir (le 2 juillet) au Centre d'arts du mont Orford, dans le cadre du Festival Orford 74. Le spectacle est à 20 heures 30.

téléuision

Chaplin

A tous les dimanches soirs, le canal 6 présente un long-métrage de Charlie Chaplin. Ce soir, 30 juin, on verra "Monsieur Verdoux", tourné en 47, avec Martha Raye et Isobel Elsom. Inspiré de l'affaire Landru, le film montre un caissier de banque licencié après trente ans de service.

Isabel

Mardi, à 23 heures 30, la télévision de Radio-Canada présente "Isabel", le film de Paul Almond interprété par Geneviève Bujold. Tourné en 68, ce film avait connu un grand succès à New-York.

Citoyens avertis

A cette série, jeudi à 22 heures, il sera question du "procès". Entrevues avec des gens dans la rue, discussion avec trois avocats, Mes Edgar Allard, Philippe Casgrain et Serge Ménard, tout sur le "procès".

RJ ON NE DIT PLUS UN DICTIONNAIRE... ON DIT UN ROBERT

Le jeu des nombres

par Liliane Chrétien
1194 de la Sapinière
Cap-Rouge P.Qué.

La somme de deux nombres égale: 700. La somme des trois nombres qu'il faut trouver égale: 1245.

524	47	360	681	88	577	200	399	125	522	629
400	124	4	254	401	580	228	176	422	7	692
610	343	630	355	697	296	470	90	69	123	151
549	20	611	498	653	609	18	520	680	499	474
398	448	177	579	340	575	447	651	471	178	71
49	120	693	201	423	650	298	550	121	319	424
472	446	227	548	252	631	3	180	300	50	342
404	682	277	122	523	359	230	612	344	226	8
150	381	500	469	345	179	70	253	302	91	380
403	356	358	320	297	278	578	152	19	357	652
301	89	299	696	521	473	341	202	402	276	229

Explications:

La somme des deux nombres donne un certain total: (ex: 100 plus 300 égalent 400). Rayez ces deux nombres et tous les autres qui donnent entre eux: 400.

A la fin, il vous restera trois (3) nombres qui seront la solution du problème. Si vous voulez savoir si ce sont bien les chiffres qu'il fallait trouver, additionnez-les et vous obtiendrez le total ci-haut mentionné.

Reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.

CINÉ-GUIDE

A ignorer: •
A voir à la rigueur: *
A voir: **
A voir absolument: ***
Chef-d'oeuvre: ****

	Jean-Pierre Tadros (Le Jour)		Luc Perreault (La Presse)	Robert Lévesque (Québec-Presse)	Martin Malina (Montreal Star)
Tout va bien (Jean-Luc Godard) à l'Outremont	**	****	*		**
Requiem pour un roi vierge à l'Outremont	***			***	**
The Sting (George Roy Hill) à l'Atwater	***	•	**		***
Butch Cassidy (George Roy Hill) au York	**	•	**	**	*
Le meilleur des mondes possible au Dauphin (Lindsay Anderson)	*	•	**	**	**
Il était une fois dans l'Est au Festival (André Brassard)	**	*	*	*	*
The apprentiseship of Duddy Kravitz à la Place Ville-Marie (Ted Kotchef)	**		*		***
Les valseuses (Bertrand Blier) au Berri	**		**		*
The Pedestrian (Maximilan Shell) à la Place Ville-Marie			***		**
The parallax view (Allan J. Pakula) au Palace			*		**
Daisy Miller (Peter Bogdanovitch) à l'Avenue			*	*	**
Mon nom est personne (Tonino Valérii) au Crémazie	•		•		**

EMPLOIS

POUR TOUTE INFORMATION AU SUJET DES "EMPLOIS" 381-1385

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRANBY

RECHERCHE LES SERVICES

d'un principal

d'une école élémentaire

DESCRIPTION DU TRAVAIL:
Sous l'autorité du directeur général ou de la personne déléguée à cette fin, le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.

— Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel.
— Il assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la Commission.
— Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la Commission et avec le milieu desservi par l'école.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

A) L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère.
B) Formation exigeant au moins quinze (15) ans de scolarité.
C) Une expérience démontrant une habilité à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
D) Une expérience de cinq ans comme enseignant.

FAÇON DE PROCÉDER:
Toute personne intéressée doit faire parvenir avant le 4 juillet 1974, une demande d'emploi et curriculum vitae complet à:

Service du Personnel
Commission scolaire de Granby
385, rue Principale
Granby, Qué.
Téléphone: (514) 372-1711

Association des Enseignants du Sud-Ouest du Québec recherche les services d'un

SECRÉTAIRE TRÉSORIER, AGENT D'INFORMATION

FONCTION:

A) Demi-temps:

1- Voit à l'administration des biens de l'Association.

2- En charge de la comptabilité.

3- Rédige les procès verbaux.

4- Classe les archives.

B) Demi-temps:

1- En charge de l'information syndicale des membres.

2- Organise des sessions d'information et d'animation.

EXIGENCES:

1- 15 ans de scolarité.

2- Connaissance ou expérience en comptabilité ou en administration.

3- Expérience syndicale.

4- Connaissance ou expérience en information serait un atout.

Envoyez Curriculum Vitae au plus tard le 5 juillet 1974 à:

Association des Enseignants du Sud-Ouest du Québec
15 c rue Cholette
Hull, Québec
A/S du président

LA FÉDÉRATION DES ACEF DU QUÉBEC RECHERCHE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général dirige et coordonne l'administration et les différents programmes d'action de la Fédération.

Il assure la mise à exécution des résolutions et décisions du congrès et du Conseil d'administration.

Il prépare le budget, les programmes d'action, en consultation avec les ACEF et les permanents de la Fédération, et les soumet, pour approbation, au Conseil d'administration.

Il est l'un des représentants et porte-paroles du Mouvement ACEF du Québec.

EXIGENCES DE BASE:

1) Compétence administrative et, plus particulièrement, dans la préparation des budgets et des demandes de subventions et l'administration des budgets.

2) Connaissance et expérience sérieuses dans le domaine de la protection des consommateurs

3) Connaissance du Mouvement ACEF

SALAIRE:

$10,000 à $15,000.

Envoyez candidatures et curriculum vitae **avant** le **15 juillet 1974** à:

M. Gérard Marotte, président
Caisse Pop. Ste-Claire
2720, rue Des Ormeaux
Montréal

QUÉBEC-PRESSE

Campagne de souscription 1974

LE QUÉBEC A BESOIN DE QUÉBEC-PRESSE
QUÉBEC-PRESSE A BESOIN DE VOUS

Pour boucler la cinquième année de son existence, Québec-Presse a besoin de $20,000.

Les Québécois qui croient en la nécessité d'un journal indépendant peuvent faire leur part en faisant un don à QUEBEC-PRESSE.

Chaque semaine, dans cette page, nous publierons les résultats de notre campagne. Les noms des donateurs seront publiés, à moins d'avis contraire de leur part.

TOTAL RECUEILLI A CE JOUR: $17,696.00

Syndicat professionnel des ingénieurs de l'Hydro-Québec.
Roger Journault
Jean Daoust
Paul Lepage
Jean-Marc Michaud,
Louise Brooks
Danielle Braconnier
Guy Bergeron
Yves Bergeron
Gilbert Rouleau
Jean-Paul Robillard
Richard Deslauriers
Gustave Bellefleur
Jean-Charles Desroches
Ginette Truesdell
B. Thomas
Robert Sarrazin
Hélène David
André Ducharme
Gilles Grenier
Michel Freitag
Yves Ducharme
Louis Dallaire
Daniel J Boisseau
Guido Conti
Marcel Clark
Yvon Martineau
Syndicat des métallos, local 5567
Paul Champagne
Claire Lévesque
Edwin Harvey
Pierre Collinge
René Legault
Raymond Martineau
Jacques Alban
Irène Lesage
Réjean Fournier
René Boutin
Lise Castonguay
Marcella Cyr
Gaston Bernier
Hélène Loiselle
Louis Gill
Michel Viau
Maurice Gaulin
Syndicat de la Fonction Publique
Robert Houle
Paul Leduc
Camille Messier
Gérard Bélanger
Francine Lalonde

Objectif: $20 000

J'inclus avec la présente un chèque, mandat-poste au montant de $. . . . . en guise de don à QUEBEC-PRESSE. 9670 Péloquin, Montréal 358.

Nom.:. . . . . .
Adresse:. . . . . .
Occupation:. . . . . .
Date:. . . . . .

J'accepte que mon nom soit publié dans la liste des souscripteurs à Québec-Presse. oui:. . . . . non:. . . . . .

"Ma vie passe avant le golf"

–Jocelyne Bourassa

par Pierre Terroux

Les Américains connaissent bien Jocelyne Bourassa, la seule Québécoise à fréquenter assidument le tournoi de l'Associatin américaine du golf féminin.

Un petit bottin remis aux journalistes s'intéressant aux grands tournois du circuit américain nous apprend que la demoiselle est surnommée "Frenchy" par ses consoeurs. Nous, on l'appelle "Jojo" mais les Américains appellent tous les Canadiens français "Frenchy". Claude Raymond, le lanceur de baseball, et Yvon Duhamel, le motocycliste, sont aussi affublés de ce "nickname", comme ils disent. Ce n'est pas original mais ils sont comme ça, nos "chers" voisins. On y apprend aussi qu'elle a un accent français "sexy", qu'elle mesure 5 pieds 5 pouces et demi, qu'elle a les cheveux bruns (ils ne disent pas si elle les lave avec un shampooing de Colgate-Palmolive, un des grands commanditaires de ce circuit) et les yeux bleu-gris.

Pleine de talents

On nous révèle également qu'elle parle volontiers même en jouant (ce que les autres n'osent pas toujours faire) et que si on veut faire un brillant article sur elle on peut facilement s'intéresser à son grand talent pour les sports qui l'a amenée à jouer au basketball, au volley-ball, à skier et à pratiquer la piste et pelouse à l'université de Montréal avant de s'exiler à l'université du Wisconsin pour un an.

On sait aussi qu'elle aime danser mais que ses genoux sont faibles. Elle a dû passer sous le bistouri après s'être endommagé un genou en sautant dans un banc de neige la petite coquine, du haut d'une maison (on ne dit pas la hauteur de la maison).

A part ça, on nous dit qu'elle est bien fine et que ses consoeurs l'ont choisie en 1972 comme la "personnalité la plus colorée" de l'Association.

Qu'elle soit fine, on n'avait pas besoin des Américains pour nous le dire. Toutes les Québécoises le sont. Qu'elle soit "colorée", ça a dû être pour eux toute une révélation. Démonstrative, joyeuse, aimant la vie, elle a dû se faire remarquer aux côtés de ces joueuses professionnelles ambitieuses, perfectionnistes et sérieuses.

Non pas qu'elle ne soit pas ambitieuse. Loin de là. Elle veut gagner. Elle l'a prouvé l'an dernier en attaquant constamment le parcours du club Municipal de Montréal pour empocher le premier prix de $10,000 devant des joueuses aussi réputées que les Judy Rankin, Carol Mann, Sandra Haynie, Betsy Rawls et Jane Blalock. Elle est aussi perfectionniste et sérieuse, nous l'avons constaté mardi dernier alors qu'elle arpentait le parcours du club Candiac comme les autres en notant tout de cette ronde de pratique qui aurait pu lui aider dans chacune des rondes "importantes" de vendredi, samedi et dimanche.

Pas une esclave

Mais c'est elle qui le dit. Elle ne veut pas être esclave de son golf. *"Je veux être bien où je suis. Je veux jouer du golf de compétition. J'ai besoin de ce défi continuel mais je ne veux pas pour autant sacrifier à la compétition tout ce qui m'intéresse en dehors du golf. Quand je pense trop à mon jeu, à mes erreurs, à améliorer ma partie, à gagner des tournois, je joue mal. J'aime jouer détendue."*

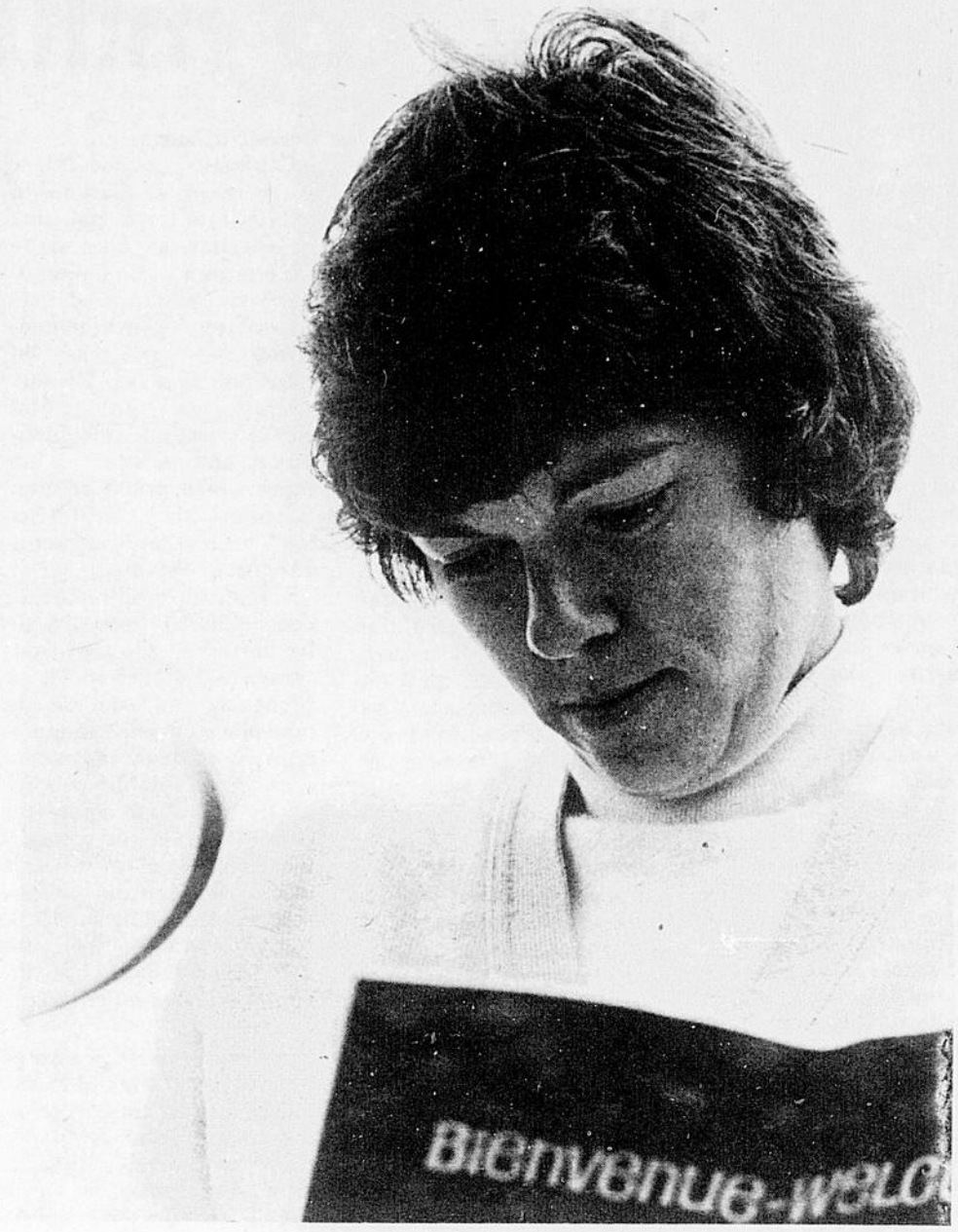
Selon elle, tout au golf professionnel est une question d'attitude, de confiance et de concentration. *"Mais on ne peut pas être occupée constamment à son golf. Il faut souffler. Il faut des périodes de réflexion. Des fois, la guerre des piastres et des moyennes me démoralise, alors je viens chez nous, au Québec, pour me refaire. Pour savoir si c'est vraiment ça que je veux faire. Ma vie passe avant le golf."*

"Les proettes, poursuit-elle, *sont toutes excellentes. Elles possèdent toutes les techniques fondamentales du golf. Une Kathy Withworth par exemple, n'est pas techniquement supérieure aux autres proettes mais elle est moralement plus forte que les autres et elle gagne."*

Du bon golf

Ce qu'elle désire avant tout, c'est de jouer au golf. Du bon golf, comme elle est capable de le faire. Pas pour gagner mais pour le plaisir de faire quelque chose qui lui plaise. *"Tenez par exemple, le tournoi La Canadienne,* nous dit-elle. *L'année passée, je voulais gagner. J'ai gagné. Dans la semaine précédant le tournoi, je n'ai pas eu le temps de pratiquer. Tout le monde voulait me parler, je courais partout. Aucune fois je n'ai pensé au tournoi avant d'être en pleine action. J'ai joué détendue. J'ai gagné. Cette année, tout le monde pense que je devrais penser à gagner. Moi, je n'y pense pas. C'est vous autres qui y pensez. Tout ce que je veux, c'est de jouer du bon golf. Si par hasard je gagne... tant mieux."*

Au moment où vous lisez ces lignes, le tournoi est peut-être même terminé... ou tout au moins restera-t-il à jouer la dernière ronde. Aura-t-elle pu "jouer dans la joie" comme elle le voulait à deux jours de la grande compétition? Si oui, peut-être les Américains auront-ils à écrire dans leur petit livre qu'elle a fini à un rang élevé et empoché une belle somme à ce tournoi qui n'existe en définitive que parce qu'elle y est.





photos Christian Lambert

Une solution économique

Un institut des sports qui coûtera 6 millions



Claude Bouchard, président du comité d'étude sur l'institut des sports.

par Pierre Terroux

Le Comité d'étude sur l'Institut des sports, formé il y a quelques mois par le haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, a présenté son rapport le vendredi 21 juin.

Nous nous sommes entretenus la semaine dernière avec M. Claude Bouchard, président de ce comité, et il nous a exposé brièvement et avec le moins de détails techniques possibles les recommandations qui ont été faites au ministre Paul Phaneuf au sujet de cet institut qu'on devrait appeler "L'Institut des sports du Québec".

Selon M. Bouchard, le comité s'est d'abord attardé à discuter de l'opportunité de la création d'un tel institut. **"Nous ne voulions pas,** rappelle-t-il, **discuter d'un institut qui ne se serait pas inscrit adéquatement sur l'échiquier du sport québécois. Après nous être convaincus de son importance pour le développement du sport québécois nous avons cherché à savoir comment il pourrait s'adapter aux quatre catégories de sportifs qui nous concernaient: le débutant, l'espoir, l'élite locale et l'élite nationale".**

Les buts

En gros, l'Institut des sports proposé par le Comité d'études entend participer à la promotion et à l'avancement du sport, assurer le développement de l'élite et de sa relève et favoriser le rayonnement du sport, québécois sur la scène nationale et internationale. **"Ce sont là les objectifs généraux, de préciser M. Bouchard et pour ne pas qu'ils demeurent des mots sans signification nous avons convenu d'assigner sept fonctions bien plus pratiques, bien plus terre à terre".**

Ainsi, le comité voudrait que l'Institut des sports ait une influence sur le financement de l'élite, qu'il serve à coordonner et à exploiter les ressources disponibles, qu'il forme le personnel qui lui sera utile, qu'il prépare à la performance sportive, qu'il apporte une aide matérielle à l'athlète et qu'il joue un rôle d'information et de promotion.

"Dans ces tâches plus pratiques, de commenter M. Bouchard, il importait qu'on tienne compte de l'aide aux athlètes. Après 76, quand le mandat de Mission 76 sera retiré, les athlètes de pointe de chez nous pourraient se retrouver dans une position beaucoup plus désastreuse qui prévalait avant la création de cet organisme".

Décentralisation

Cet institut, qui devrait selon les recommandations du comité être créé par une loi spéciale et administré par une corporation autonome (avec minorité de représentants gouvernementaux), ne serait pas, du moins si l'on se fie aux désirs de ceux qui ont étudié la question, une institution unique située à un endroit bien précis et dans laquelle ont "entreposerait" les meilleurs éléments du sport québécois.

L'Institut serait réparti sur l'ensemble du territoire de la province. On en trouverait le siège social à Montréal (au sein de la nouvelle centrale administrative) et deux centres de coordination à Montréal et à Québec. Pour compléter cette "structure de communications", on installerait des "sous-centres" dans sept autres villes (Hull, Rouyn-Noranda, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski et Sept-Iles).

A ces centres s'ajouteraient des "sites d'excellence", sites choisis selon les équipements et la population sportive. Ainsi, à titre d'exemple, le tir à l'arc, un des 40 sports pratiqués dans les compétitions nationales et internationales, pourrait très bien posséder son site d'excellence à Joliette qui est, on le sait, dédiée depuis longtemps à la cause de ce sport. L'université Laval de Québec pourrait jouer le même rôle pour l'athlétisme, et Pointe-Claire pour la natation. **"Ce ne sont que des exemples,** de dire Bouchard, **mais ils démontrent bien que nous voulons éviter le plus possible le déracinement des athlètes. Nous proposons même la création de sites auxiliaires dans d'autres villes de la province. Si par exemple il y a dans la région métropolitaine un bon bassin de nageurs, rien ne force un bassin semblable de la région de l'Est du Québec à s'exiler à Montréal. Nous pourrions avoir là un site auxiliaire."**

Selon le président du comité, cet institut pourrait coûter, sur 5 ans, la somme de 6 millions au gouvernement et représenter un investissement de $3,000 par athlète. **"C'est à notre avis une solution économique si on compare à d'autres organismes, comme "Games plan", qui octroient $10,000 par athlète".**

M. Bouchard insiste également sur le fait que cet institut ne devrait pas, en aucun moment, accaparer plus de 20% du budget provincial accordé aux sports et que de ce 20%, les deux tiers devraient être consacrés exclusivement au service des athlètes. Il a aussi mis l'accent sur la collaboration des fédérations sportives. **"Ce projet doit se réaliser avec les fédérations et non à leur détriment",** de conclure M. Bouchard.

Un nouvel exécutif pour le Conseil québécois

Le Conseil québécois de la jeunesse, des loisirs, des sports et du plein air s'est donné un novel exécutif. M. Arthur Sheedy succédera à M. Normand Prescott à la présidence de cet organisme. Les autres membres de cet exécutif sont MM. Louis H. Arsenault des clubs 4-H, Guy Landry du Conseil canadien des Arts populaires, et Henri Biard, président de la Fédération québécoise de plein air.

Comme travaux de fond, le Conseil québécois entend étudier l'identification des mandats et des problèmes de concertation des organismes de regroupement dans les domaines du sport, du socioculturel et du plein air, analyser les préoccupations de l'Etat face au loisir et à la culture au niveau ministériel et interministériel et étudier la définition des régions du haut commissariat.

Le Conseil entend également accorder une attention particulière à la politique d'assistance financière du haut commissariat, à l'Institut des sports du Québec, à la condition physique des Québécois, aux Conseils régionaux de loisirs, à la certification des travailleurs en loisirs et à la loi sur les réserves et les parcs provinciaux.

Rencontre Canada–France

Trois Québécois dans l'équipe canadienne d'athlétisme

(P.T.) – Une équipe canadienne d'athlétisme comprenant trois Québécois ira affronter des équipes de France et d'Allemagne de l'Ouest à Clermont-Ferrand, France, les 13 et 14 juillet prochains.

Cette rencontre, qui se voulait d'abord un match revanche France-Canada devient donc ne compétition tripartite beaucoup plus difficile pour les Canadiens. Selon Jo Malléjac, de la fédération d'athlétisme du Québec, **"les Canadiens en auront plein le bras et, encore une fois, on réalisera tout le travail qui reste à faire pour être doté d'une véritable élite en athlétisme".**

Malléjac rappelle à cet effet une compétition également tripartite qui opposait le Canada, la Roumanie et l'Allemagne de l'Est récemment en Europe. **"Les Canadiennes, pourtant en net progrès, et que l'on croyait capables de rivaliser avec les athlètes d'Europe se sont tout simplement fait balayer par les Allemandes et les Roumaines."**

Selon Malléjac toujours, la prochaine rencontre France-Canada-Allemagne de l'Ouest prouvera également qu'il faudra insister encore pour que les techniciens travaillent davantage sur le terrain, avec les athlètes et les entraîneurs plutôt qu'à l'élaboration de structures.

Une belle représentation

Malléjac, qui incidemment n'accompagnera pas les Québécois en France (**"on me reprochera toujours de me payer de beaux voyages",** dit-il), se dit quelque peu frustré qu'on n'ait pas remarqué la belle représentation du Québec dans la délégation canadienne.

"Originalement, cinq Québécois avaient été choisis pour faire partie de l'équipe. C'est aussi bien, à mon sens, que la forte représentation des Québécois en judo, en haltérophilie et en volleyball. C'est important de le souligner," dit-il.

Ces cinq Québécois sont Claude Ferragne, Tony Nelson, Claude Montminy, Daniel Taillon et Louise Béland. **"Ferragne et Nelson ont cependant décliné l'invitation, de préciser Malléjac. Le premier parce qu'il a préféré participer à d'autres rencontres l'opposant aux meilleurs sauteurs en hauteur et le second parce qu'il s'est déniché un emploi au COJO et ne voulait pas au début demander de congé.**

DANS PAPINEAU

Votez



Monsieur Albert Paiement, candidat du crédit social, né dans Villeray, père de 6 enfants, fit ses études au Collège Laval de St-Vincent-de-Paul, termina ses études aux Hautes Etudes Commerciales. Contracteur plombier de son métier, sollicite l'appui des électeurs de Montréal-Papineau, Organisation du parti du Crédit Social dans Montréal.

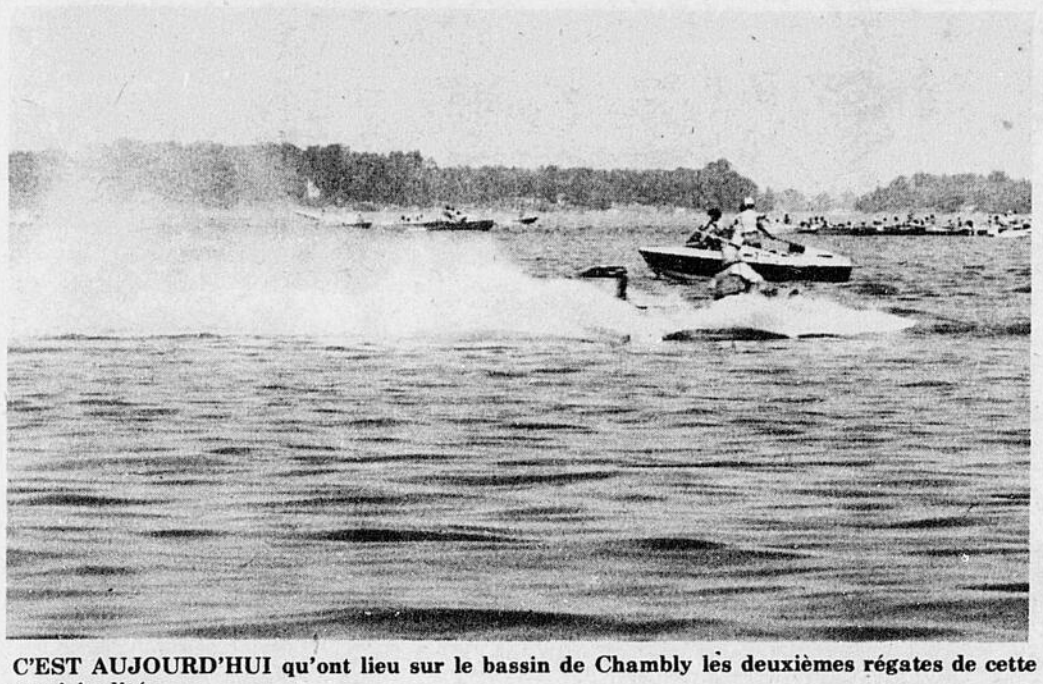
3 mesures pour éliminer l'inflation

1. Escompte compensé à la consommation
2. Programme de sécurité de revenu
3. Prêts sans intérêt aux provinces et municipalités

– Pension à 60 ans

Votez CREDIT SOCIAL

(Annonce publiée et payée par Philippe Daoust, agent d'élection pour Montréal-Papineau.)



C'EST AUJOURD'HUI qu'ont lieu sur le bassin de Chambly les deuxièmes régates de cette municipalité.

vite

Toujours aux Etats

Pendant qu'on y est, parlons donc d'un nouveau jeu pratiqué aux USA. Il s'agit du "push-the-ball", un jeu qui consiste à pousser un énorme ballon derrière la ligne des buts adverses. Qualité particulière des joueurs: aucune. Il suffit d'avoir un gros ballon et une bonne gang de gars ou de filles. Ca serait-y ça un sport de masse?

Aviron

19 rameurs et rameuses québécois participent en fin de semaine aux régates internationales de **Vichy, en France.** Les 19 Québécois ont pris part à un stage à l'Institut national des Sports à Paris, du 23 au 27 juin.

Made in USA

Bobby Riggs, l'excentrique qui a fait la manchette ces dernières années par ses matches de tennis contre des femmes, était à Montréal ces jours derniers. Il était de la "Journée des célébrités" à la classique de golf de Candiac... avec son agent des relations publiques et "son" photographe.

Le parc Ontario a reçu Yves Paré

Plusieurs fois champion du Canada en double masculin et en double mixte au badminton, directeur technique de la Fédération québécoise de badminton, auteur en collaboration du livre "L'univers du badminton avec Yves Paré", l'athlète a passé la journée de samedi, 29 juin, au magnifique camping Parc Ontario, à L'Ascension, comté de Labelle, où il a enseigné à qui les voulait, les principes du badminton.

Yves Paré, le meilleur joueur de badminton au Québec à l'heure actuelle, a choisi le parc Onontio pour cette mini-clinique à cause de la quiétude qui y règne dans un décor sauvage et authentique, loin de toute pollution de l'air, de l'eau et du bruit...

Valleyfield

Des Jeux malgré la grève

A Valleyfield, les travailleurs de la construction sortent à peine d'une grève qui a duré deux semaines. Pour l'organisation des Jeux du Québec, cela signifie un retard de deux semaines à l'échéancier prévu pour l'aménagement des terrains destinés aux compétitions sportives, ainsi que la construction des accessoires nécessaires aux activités des Jeux d'été.

Cependant les craintes des organisateurs des Jeux du Québec et de la population campivalencienne se sont rapidement dissipées. La grève se terminant plus tôt que prévu, les organisateurs ne furent pas longs à organiser le travail de façon à ce que toutes les installations soient prêtes une semaine avant la tenue des Jeux du Québec. Evidemment cela implique de nombreuses heures de travail supplémentaires. Mais les Jeux du Québec auront bel et bien lieu aux endroits et sites prévus.



Les championnats canadiens de gymnastique artistique se déroulaient cette fin de semaine au Peps de l'université Laval à Québec.

Les choix de notre analyste

Première course
2-5-8
Deuxième course
6-1-5
Pari double 2-6-5-1
Troisième course
3-2-4
Quatrième course
2-6-4
Quinella 2-6; 2-4; 2-3
Cinquième course
5-4-8
Sixième course
8-6-2 Quinella roulette
Septième course
6-5-7
Huitième course
1-3-2 Quinella 1-3; 1-2
Neuvième course
6-2-4
Dixième course
2-4-5 Exacta renversé

en piste

LES INSCRITS
DIMANCHE
PREMIERE COURSE
2-Outerail
1- Windy Rhu
5- Lehigh Express
7- Green River Dahn
8- Good Nite Jim
6- Twenty One Jewels
4- Carben Bunter
3- Bux Benny
DEUXIEME COURSE
4- Irene Barmin
1- Buttonwood Prince
5- Fashion Streak
3- Mighty Scott
8- Carillon
7- Shepherds Delight
6- Caroline Wayne
2- Cherry Frosting
TROISIEME COURSE
3- Alton Prince
4- Early Arrival
2- Hirondelle
1- Desiradios
5- Jay D. Adios
6- Thats My David
7- Smoky George
8- Scranton Hanover
QUATRIEME COURSE
2- Counterpoint
3- Fighting Joe
6- Main Nib
4- Docs Rendezvous
8- Calmar
5- Superman Mir
7- Grizzly Bear
1- Heroic
CINQUIEME COURSE
5- Duke Speed
6- Louder Mir
8- Shafter May
4- John Watts
2- Volo Mir
3- Widower Bo Carter
1- Yankee Battle
7- Opal Water
SIXIEME COURSE:
6- Flora Pearl
8- Comet Angus
2- Speed Champ
3- Pete Sidney
5- Mighty Emperor
4- Honest John N
1- Maori's Pride
7- Loup Garou
SEPTIEME COURSE:
6- Koklen
5- Buena Mir
4- Cottage
1- Deep Vance
2- Ryal N
7- Jordan
3- Dremaer Lobell
HUITIEME COURSE:
1- No Refund
2- Bengali Blue
3- Moule O Moette
5- Canby Win
4- Speedy Peter Bee
6- Bandmaster
7- Frosty Caper
8- Byrd Flicka
NEUVIEME COURSE:
1- Vernon Drummond
1A- Frisky Chip
2- Brown Count
2A- Vikings Firebird
3- Sanford Hanover
4- Saul Express
5- The Black Douglas
6- Star Record
DIXIEME COURSE:
2- General Ike
3- Old Timer N
5- Romford Hanover
7- Alfonso N
4- Over Dares
1- Golden Armbro
6- Battle Dress
8- Miss Caillette

Le cahier olympique

La natation

L'homme a toujours nagé. Autant pour sa survie que pour son plaisir, l'homme a appris à dominer les eaux. Des récits et des oeuvres d'art témoignent d'ailleurs que les Egyptiens nageaient il y a 3,000 ans.

Ce sont les Anglais, vers la seconde moitié du 19ième siècle, qui commencèrent à sophistiquer la natation en adoptant un style: le "over arm side stroke" où le nageur évoluant sur le côté faisait émerger un bras de l'eau. Ca ne s'était jamais vu!

C'est encore aux Anglais que l'on doit la brasse. Un Anglais, Trudgen, a rapporté, dit-on, ce style de l'Amérique du Sud. Les Américains pas plus fous et pour ne pas être en reste innovèrent eux aussi, en copiant les Hawaiens, en imposant un autre style: le crawl.

L'autre style de nage que nous connaissons: le papillon est né de la brasse. Plutôt que ramener les bras sous l'eau, ceux qui pratiquent la nage papillon les ramènent hors de l'eau. Ce n'est qu'en 1948 qu'on sépara les deux styles afin d'éviter les controverses.

En 1896, aux Jeux olympiques d'Athènes, toutes les épreuves de natation furent disputées dans la mer. Ce n'est qu'aux Jeux de 1924 qu'on inaugura les piscines. C'est également à ces Jeux olympiques que surgit une des plus grandes étoiles de la natation, Johnny Weissmuler, qui devait devenir quelques années plus tard le "premier légendaire" Tarzan.

Dès 1924, les Américains et les Australiens s'imposèrent comme les deux grandes puissances de la natation. En 1936, une autre nation, le Japon joua les trouble-fête en pulvérisant plusieurs records. L'Allemagne de l'Est et la Russie, de même que le Canada, figurent aussi parmi les meilleurs pays en natation.

En 1912, un Canadien George Hodgson, accaparait deux médailles d'or et deux records olympiques dans le 400 mètres et le 1500 mètres style libre. En 1920, un autre Canadien Georges Vernot s'appropriait la médaille de bronze et la médaille d'argent dans ces deux mêmes épreuves.

Nous verrons la semaine prochaine de quelle façon les Canadiens se sont illustrés aux Jeux de 1968 et de 1972 et les performances des Québécois en natation.



photo Christian Lambert

L'homme nage depuis toujours mais ce sont les Anglais qui se sont permis à la fin du 19ième siècle de sophistiquer cette discipline sportive.

Les Expos: un oeil sur le championnat

Au début de la saison quand les Expos se sont installés en tête du classement de la ligue Nationale et quand les amateurs de baseball se sont mis à rêver de championnat, nous hésitions à nous joindre à ces rêves et gardions une sérieuse réserve quant aux chances des Expos de râfler le championnat.

Maintenant, après un peu moins de la moitié du calendrier des joutes, force nous est d'admettre que les Expos se posent en sérieux aspirants au titre. Surtout que nous venons de les voir au cours de la même semaine disposer deux fois de l'équipe de tête, les Phillies de Philadelphie, et encore deux fois de suite par blanchissage.

Après 64 parties donc, les Expos se retrouvent toujours au troisième échelon derrière les Phillies et les Cardinals de Saint-Louis mais une seule partie les séparent des meneurs.

Remarquons toutefois que la course au championnat dans le cas des Expos pourrait prendre une allure toute différente au cours des prochains jours car ils rencontreront successivement les Dodgers de Los Angeles (et Mike Marshall) premiers dans l'Ouest et les Pirates de Pittsburgh qui sont loin d'être minables. A l'avance des Expos, on doit noter le regain de vie des lanceurs Steve Rogers et Steve Renko qui ont bafoué tour à tour les cogneurs de Philadelphie. Ils auront malgré tout fort à faire pour maintenir les Expos dans lutte.

coup de griffe

Jojo-la-Gentillesse

Cette semaine, c'est peut-être à cause du soleil, de l'herbe tendre et des petits oiseaux, mais on se sent pas fielleux pantoute! On va même faire un "coup de griffe" gentil. Ca fait tellement longtemps que les bonzes du sport ne nous en ont pas donné l'occasion qu'on en est tout revirés...

Ce que nous voulons souligner dans ce "coup de patte de velours", c'est la gentillesse et la générosité de Jocelyne Bourassa, cette jeune golfeuse de Shawinigan qui s'illustre depuis maintenant trois ans dans le circuit professionnel féminin des Etats-Unis.



Malgré qu'elle soit devenue en si peu de temps une de nos vedettes sportives, Jocelyne est demeurée d'une simplicité désarmante. Ah! on avait bien lu comme vous qu'elle n'était pas ordinaire. qu'elle était expressive, "le fun", qu'elle ne se prenait pas pour une autre, qu'elle jasait avec tout le monde, qu'elle n'hésitait pas à signer des autographes et même à apporter gratuitement sa contribution à qui le demandait, mais entre ce qu'on lit et ce qu'on voit, il y a parfois une "énaurme" différence.

Souvent tel trait de caractère, telle attitude, devient vite une marque de commerce que des sportifs n'hésitent pas à vendre. Ainsi, à un moment donné, des gars brillants (pensez à qui vous voudrez, on est trop gentils pour donner des noms) se mettent justement à "jouer" les gars brillants. D'autres vendent leur tempérament colérique, c'est leur moyen d'attirer l'attention sur eux. D'autres encore jouent les philosophes. Elle, ne joue pas! Ce que nous avons vu d'elle au tournoi La Canadienne l'an passé et ce qu'elle nous a fait voir encore cette année à Candiac, en est la preuve.

On dit souvent que les sportifs doivent être des exemples pour la jeunesse. Dans le cas de Jocelyne, on devrait plutôt dire que sa spontanéité, sa simplicité devraient être un exemple... pour les autres sportifs.

L'EQUIPE

sport

